

DEUXIÈME PARTIE.

III

Excursion en Sarladais.

De Périgueux aux Eyziés par le chemin de fer — Un mot sur des améliorations effectuées par M. de Carbonnières et Villemonto de Laclergerie. — Tayac. — La grande et la petite Beune. — En suivant la vallée de cette dernière. — Le point de partage des eaux des bassins de la Vézère et de la Dordogne. — Sarlat à la course. — A Griffoul. — Vallée de la Guze.

Passage de la Dordogne en bac au réis de Vitrac. — La plaine de cette rivière. — Par le coteau. — En vue de Giversac. — Plateau de Bort, au point de vue de l'agriculture et des gisements de bancs de pierre meulière. — Exploitation de celle-ci, avenir réservé peut-être à cette industrie. — Domme. — Cénac. — Saint-Cybranet. — Veyrines de Domme. — Carrières, mines et usines de La Chapelle-Péchaud.

Départ en voiture pour Belvès, exploration de cette ville; le pèlerinage de Notre-Dame de Capelou. — En chemin de fer; un mot sur Fongalop; Salles; St-Pierre-Thomas; la Trape. — A la station de Villefranche-de-Belvès. — Détails sur ce chef-lieu de canton. — De Villefranche à Besse. — Trente-six heures de séjour chez M. et Mme A. de Chaunac; château, terre et commune de Bessé.

De Besse au nord-est. — A Doissac dans la famille de Boysson. — Retour aux chantiers de La Chapelle-Péchaud. — Notes sur cette partie de la route; — de La Chapelle Péchaud à l'ouest, en suivant les bords de la Dordogne. — Marnac, Berbiquières. — Traversée de la Dordogne à Siorac-de-Belvès. — Le Coux — Lamillal chez M. de Laverrie de Vivans. — Sous la conduite de ce dernier, à Saint-Cyprien, Castels, et La Roque.

Monographie du canton de Saint-Cyprien. — Retour à Siorac-de-Belvès; la Société scolaire protectrice des petits oiseaux dans cette commune. — Rentrée par la ligne d'Agen à Périgueux.

Concours de moissonneuses dans cette dernière ville.

De Niversac à la station des Versannes, les prés sont alternativement bons et mauvais; quelques-uns paraissent être

irrigués de temps à autre par le ruisseau de St-Geyrac, lorsque cet affluent du Manoire veut bien ne pas *échapper à la vue incertaine des mortels indiscrets*. Les froments sont fort médiocres cette année. Il y en a pourtant de belles pièces, mais les coquelicots foisonnent, en général, dans les champs de cette céréale. Des Versannes à la Gélie, le pays n'est pas beau. La dernière de ces deux gares est à peine dépassée, que l'on traverse un tunnel, et l'on se trouve dominer la vallée très étroite de Miremont. Peu après ce c l s'élargit ; Savignac-de-Miremont est tout près de nous. Au bas de la pente, et le long d'un ruisseau, qui nous accompagne depuis quelques instants, l'on voit la Faurie, propriété de M. Hugues de Carbonnières, qui reçut de notre Société, lors du concours départemental au Bugue, en 1867, une médaille d'argent pour redressement de talus du cours d'eau et essais de drainage de ses prairies marécageuses. C'est aussi dans la même direction, mais au delà de la ligne de collines qui ferme, à peu de distance l'horizon, que M. Villemonte de la Clergerie, également notre collègue, décédé depuis, a effectué dans ses domaines de Souffron, dont la contenance n'est pas moindre de 220 hectares d'importantes réparations qui lui valurent, à la même solennité du Bugue, une médaille de vermeil second prix d'ensemble. Cette récompense lui fut décernée pour augmentation et amélioration de ses vignobles, drainages, création de prairies, introduction du trèfle et de la luzerne au lieu du maïs, mal venant et épuisant en ces terrains maigres, et augmentation notable, quoiqu'insuffisante encore, du bétail. J'ai su que depuis sa mort, sa veuve a continué courageusement son œuvre en l'améliorant. Nous passons la Vézère, dont la petite vallée est bordée de rochers pittoresques et caverneux où l'on a récemment opéré des découvertes curieuses. Ce que l'on y a trouvé a fait perdre la tête à bien des gens. Le chemin de fer franchit ici la rivière sur un pont à six arches, mais nous descendons avant cet u-

vrage d'art, et me voilà dans la cour de la station, où le courrier de Sarlat ne paraît pas encore. En attendant qu'il arrive, je me promène dans le village dépendance de la commune de Tayac, dont l'église mérite d'être vue. Les Eyzies ont un bureau de poste aux lettres et possédaient autrefois une belle forge, maintenant complètement éteinte. Demandez pourquoi aux frénétiques partisans de Libre-Echange prétendu. Depuis quelque temps on y a découvert de vastes gisements de kaolin (terre à porcelaine), dont le plus important appartient à notre collègue M. Mercier-Pageyral, qui est resté vingt ans maire de la commune de Tayac. Ce gisement est très riche et ses produits s'exportent régulièrement tous vers Limoges, par suite d'un traité conclu avec le chef d'une porcelainerie considérable de cette ville. A l'expiration de cette charte-partie, tout porte à croire que l'exploitation s'accroîtra considérablement encore. En attendant, M. Pageyral occupe à sa carrière plus de soixante personnes, hommes ou femmes. A côté de la sienne il en existe d'autres du même genre appartenant à divers propriétaires. La commune de Tayac est extrêmement accidentée. Le val de la Vézère, qui la traverse du nord au sud, est fort encaissé. Les coteaux sont boisés et le plateau manque d'étendue. La Beune et le Brassaud, ruisseaux arrosant le pays, n'ont déterminé que des coupures sans largeur mais profondes. Sur les bords du Brassaud l'on voit des prairies de bonne qualité.

Enfin, le courrier vient d'apparaître ; il a changé de chevaux, pris ses dépêches. On n'attend plus que moi. Je me résigne à passer à l'état de hareng-saur, dans ce baril roulant où nous sommes entassés à cœur joie. Par bonheur, un voisin charitable me fait l'offre d'un petit coin, près d'une fenêtre, et, comme à côté de celle-ci s'en trouve une autre sur le devant de la voiture, je puis respirer. Merci, monsieur ! Nous voyons défilier quelques champs de tabac, des blés assez beaux et des prairies. La gorge est resserrée

entre des hauteurs boisées et rocheuses des deux côtés. L'exploitation de la pierre à bâtir est considérable entre Sireuil ^{et les} Eyzies, et forme une industrie spéciale, particulière à Tayac. La pierre extraite de ces carrières se durcit et, se fortifiant à l'air, se débite facilement. Elle est très estimée dans le Midi et appréciée pour les chemins de fer qui s'exécutent dans le Lot, où elle est transportée à pleins convois, par centaines de mètres cubes. Au sixième kilomètre environ, la vallée se bifurque. La Grande-Beune nous abandonne, ^{venant} à gauche, ^{de} la commune de Saint-Geniès, où elle baigne le château de Pelvezie, et nous arrivant ensuite ^{en} descendant par Marcellac-Saint-Quentin, Tamniès, Marquay et Sireuil, à travers des marais pendant ce trajet entier. Elle attend toujours un chemin promis depuis longtemps, et qui devait, dit-on, relier Salignac au Bugue. Attendez-le sous l'orme ! Cela sera facile ; il s'en trouve, en effet, de fort beaux et fort célèbres à Pelvezie. J'établirai, peut-être plus tard et sans peine, qu'ils ne sont pas les premiers venus.

La Petite-Beune ~~continue à joir~~ ^{est toujours au pied de la grande, à l'origine de la route de Salignac} (de notre présence). C'est pourquoi, sans doute, voulant nous faire honneur, elle nous montre des lambeaux de cultures sur le bord du chemin, le long duquel, et sur les croupes dénudées qui nous avoisinent, broutent, ou cherchent à brouter, des moutons haut perchés sur des jambes grêles. Je suis sûr qu'ils courent mieux que notre équipage. Des marécages se montrent, mais honteux encore, et du haut de son rocher, qu'entoure une riante oasis, le château de Beyssac, suspendu pour ainsi dire au-dessus de la route, et restauré par son propriétaire avec goût, les contemple non loin d'une belle minoterie récemment achevée. Mais voici qu'ils se pressent, s'accumulent et deviennent très noirs. Pourquoi cela ? Pourquoi ? Ce n'est pas difficile à trouver ; il y a dix raisons, il y en a cent, il y en a mille ! D'abord, dit-on, les

racines seules réussissent dans les terrains desséchés de la Beune (?). Les céréales y donnent de mauvais résultats, l'unique acte pratique serait de tout convertir en prairies. Premier argument. Il ne paraît pas péremptoire. Dans ce cas, l'écobuage serait le meilleur moyen à employer. Les frais pour atteindre le résultat voulu pourraient être évalués à 1,000 francs par hectare, à cause de la cherté croissante de la main-d'œuvre. Passons au reste de la défense des amis du repos. La principale cause de l'insuccès des petits propriétaires, celle qui a fait, à des intéressés, rejeter ce genre d'entreprise, augmenté les frais et, partiellement, détruit des résultats sérieux, c'est la difficulté des curages. La mauvaise volonté de quelques-uns, l'indifférence de beaucoup, rendent en outre l'application de la loi de 1865, sur les syndicats, difficile; pour dire mieux même, impossible. Le peuplier vient mal et se tare habituellement. Le sol est, malgré tout, d'un prix élevé, à cause de la litière qu'on en retire. L'administration seule pourrait, d'après la loi, faire exécuter des curages annuels, agir pour les ruisseaux comme elle le fait pour les routes et même les rues. Avec ce nettoyage, chaque année, les frais seraient peu de chose pour les propriétaires. Le gouvernement devrait favoriser ce genre d'opération par la police des ruisseaux, et par la création d'une grande artère destinée à recueillir les eaux. La petite culture, unique mode efficace dans nos pays accidentés, pourrait alors utilement dessécher. Mais l'administration songe à bien d'autres choses. Les foins qu'on obtient des prés ne sont pas de la première qualité. Du fumier et des irrigations modérées seraient nécessaires, et celles-ci sont inconnues en Périgord (!?). En outre, les vallons sont très froids. Ce n'est pas tout: il faut, en sus des frais de dessèchement, faire entrer en ligne de compte, ceux d'entretien, sans lesquels les prairies seraient facilement perdues. Beaucoup de parcelles, naguère cultivées très

avantageusement, sont aujourd'hui délaissées, par suite du mauvais état des ruisseaux, lesquels, suivant ceux qui tiennent à la production des roseaux, sont trop bien curés, tandis que d'autres trouvent qu'ils ne le sont pas assez. Un ouvrage partiel n'est guère utile, il faut un règlement général, une loi. Quant aux autorités locales, on ne peut compter sur elles.

Tel est le plaidoyer. C'est aux lecteurs à juger de sa valeur. Pour moi, je n'hésite pas à le déclarer détestable. Il prouve simplement que ni les populations, ni l'État, ne comprennent et ne font leur devoir en cette circonstance. Par incurie, nonchalance, quelquefois pour nuire à des voisins, d'autres fois pour vexer celui-ci ou celui-là, à cause de ses opinions, on laisse couler l'eau qui entraîne la fortune de grands espaces à la mer, enfiévrer, perdre des pays qui devraient être salubres et largement féconds. Qu'on se réveille, enfin, et qu'avec une législation moins tortueuse, plus décidée, plus nette, on fasse anéantir les marais et apparaitre à leur place de vastes prairies, des champs aux moissons luxuriantes, la vaillance et la vie. Cela s'est vu, se voit souvent ailleurs; qu'il en soit désormais partout de même. Du reste, les résultats obtenus sur plusieurs points, comme on peut le constater ici même, sont de nature à pousser à la réalisation d'une amélioration complète et définitive.

Je viens de parler, tout à l'heure, du château de Beyssac. Il a, derrière lui, sur la Grande-Beune, celui de Commarque et la maison fortifiée du même nom qui l'avoisinaient. Ces deux postes jumeaux avaient été probablement construits pour se soutenir l'un l'autre. Mais, après les premiers temps de leur existence, ils ont eu des fortunes diverses et se sont parfois querellés. Commarque fut cédé aux Templiers, puis appartient aux chevaliers de Malte. En 1431, les Anglais s'en emparèrent; en 1539, il fut assiégé et pris par le sénéchal du Périgord et le comte d'Escars, gouver

neur de la contrée. Beyssac a été le théâtre de cruels événements, en 1622 : déplorables affaires dont s'occupèrent, plus tard, la Cour des Maréchaux et le Parlement de Bordeaux. En 1679, Bernard de Commarque, qui vivait en révolte contre l'autorité, poursuivi par les forces régulières, s'y réfugiait, quand il fut atteint au pied même des murailles, où il se fit tuer en combattant. Bientôt, nous sommes auprès des anciennes forges de Bonivet et des Paradoux. Inutile de dire ce qu'en ont fait les bienheureux traités de commerce. Le travail du fer n'y fatigue plus personne et ne donne plus d'argent au pays. Il semble pourtant qu'il tend à s'y créer une nouvelle industrie : le broyage des terres colorantes, ocres ou peroxydes de fer, mais il est bien difficile encore de prévoir l'avenir réservé à cette entreprise. Nous arrivons au Roc, grande maison de campagne, avec une terrasse très développée et une longue façade. Construite au commencement du dernier siècle, elle a tous les caractères architecturaux de cette époque, coupole centrale, corps-de-logis avec deux pavillons, ayant premier étage et mansardes avec de nombreuses ouvertures. La terre en dépendant peut avoir 250 hectares environ. Elle se compose de prairies relativement assez bonnes, de deux moulins, de sept petits domaines et de nombreux taillis. Elle appartient toujours à la famille de Bouchet de La Tour, qui bâtit le château, sous le règne de Louis XV. Tout près est une minoterie fort appréciée et qui fabrique beaucoup. Le petit village d'Allas-l'Evêque, fraction de la commune de Saint-André et Allas, possède une succursale spéciale, une église bien humble et quelques maisons chétives. Nous passons tout près du manoir de Puymartin, que d'anciens titres font remonter au XIII^e siècle. Il domine le cours de la Petite-Beune et le chemin de grande communication que nous suivons. Il se compose de deux corps-de-logis à deux tours rondes, dont une sans toiture ; le tout avec créneaux

et chemins de garde, puis d'un pavillon plus récent et de divers bâtiments de servitude. Il y a été fait, dernièrement, de nombreuses réparations. On y trouve de grandes salles avec vieilles tapisseries, des plafonds à poutrelles peintes et un très bel escalier en pierre. La terre à laquelle il commande est d'une contenance de 200 et quelques hectares. Elle se compose de prairies et parcelles en culture le long du ruisseau, d'un moulin, d'une réserve et de trois domaines avec taillis de chênes et châtaigniers qui en couvrent la majeure partie. Le sol est très maigre, exigeant de fortes fumures. Quant aux vignes, elles ont vécu. Le tabac et les récoltes d'été y donnent un produit plus avantageux que les autres cultures, surtout dans le pays bas. Cette propriété appartenait, à l'origine, vers 1300, à une famille de Saint-Clair. Elle est passée successivement par mariages dans plusieurs autres et est aujourd'hui possédée par M^{me} la marquise de Carbonnier de Marzac, veuve de l'ancien et regretté député de la Dordogne, laquelle y habite rarement. Autrefois, le seigneur de Puymartin jouissait de grands privilèges de justice et de rentes. Lorsqu'il entra en possession de ce fief, il avait le droit, la première fois qu'il allait à Sarlat, après son installation, d'exiger que la municipalité de cette ville vint à son avance, lui faire hommage et lui offrir une paire d'éperons d'or. Cette belle terre, maintenant peu productive, est giboyeuse et chère aux chasseurs. Le vallon continue quelques instants encore, mais nous le quittons décidément en lui disant adieu sans regret, quoique l'on prétende que les courants d'air rendus violents par son peu de largeur ne permettent pas aux miasmes paludéens de s'y développer fâcheusement. Nous lui souhaitons de voir bientôt se développer les nombreux éléments de prospérité qu'il renferme. Nous montons une longue côte, au milieu de bois sombres, sans apercevoir, à portée de la voix la plus retentissante, personne autre

qu'une petite bergère, aux jambes nues et rouges, gardant des moutons noirs. Enfin, nous arrivons sur le plateau; nous traversons de jolies cultures variées, qu'ombrage le noyer, l'arbre du Sarladais; çà et là nous voyons des betteraves, des pommes de terre, du trèfle, de belles luzernes. Ouf! nous respirons! La route, s'inclinant en courbes répétées, va se joindre à celle de Montignac; le postillon fait claquer son fouet, les grélots de nos coursiers, qui sentent l'avoine, retentissent plus joyeusement, une petite coupure fraîche encluse de hautes montagnes se dessine; là bas, là bas, dans ce fossé, voilà Sarlat!

La vieille ville épiscopale, qu'étreignent des collines escarpées, s'allonge, se tourne et se retourne dans cet étroit sillon où elle est ensevelie comme une pépîte dans une minière et dont, sans pouvoir y parvenir, elle cherche à escalader les rampes. Elle s'y groupe, elle s'y recueille, elle y travaille, elle y médite. Les imaginations y sont ardentes et jamais n'y chôment. La capitale du *Périgord-Noir*, dans lequel je me trouve depuis le tunnel de la Gélie, est âpre au travail. On y fabrique de l'huile de noix, des articles de tannerie, des pêtés truffés; l'on s'y occupe avec ardeur d'études et de questions de droit. Que de papiers timbrés y voltigent sans cesse, tout d'encre noircis! Que de notaires, d'avoués, d'avocats, vivant autour d'un tribunal toujours occupé! Sarlat est une des villes qui ont produit le plus de légistes renommés; c'est en outre une des cités de France qui offre le plus d'originalité dans son plan et dans ses constructions. Je voudrais, en y arrivant, renouer connaissance complète avec elle et passer dans ce but quelques heures bien employées dans les couloirs tortueux qu'elle nomme ses rues et où des découvertes inattendues frappent le voyageur à chaque pas. Mais il y a là-haut, au collège secondaire ecclésiastique, certain petit garçon pour lequel je suis venu, qui m'attend et, comme il n'a pas déjeuné, vite je monte le chercher; afin de ne pas

perdre de temps, je passe à travers le beau jardin de l'établissement, et cinq minutes après tous deux nous demandons, à l'hôtel de la Magdeleine, une place à table d'hôte. L'heure du repas n'a point encore sonné ; nous en profitons pour faire une courte excursion dans les quartiers les plus intéressants de la ville. Nous passons par La Traverse, belle et large rue à peu près droite et la seule de ce genre de l'endroit ; nous voyons le Plantier, promenade agreste et charmante ; on me montre la curieuse maison de M. le marquis de Maleville, renfermant, me dit-on, au premier étage, une cheminée digne d'être visitée ; nous passons au pied de la demeure de La Boétie, habitation dont le pignon donnant sur une petite place est la seule partie remarquable ; nous admirons l'édifice, à la destination ignorée, qu'on nomme Lanterne-des-Morts ; une antique église ruinée, démolie au tiers, et dont le reste a été converti en maisons particulières dominées par son clocher aux arcades éventrées, ce qui est fort original. Nous allons voir le collège communal qu'on bâtit. On y fait beaucoup de fenêtres, la lumière n'y manquera pas. Nous visitons les travaux du chemin de fer, pour lequel on termine un viaduc élevé dans le faubourg du Pontet. Nous allons pousser plus loin ; la cloche sonne ; nous accourons à l'appel et faisons honneur à la cuisine sarladaise. Le dessert arrive, le café se présente à son tour. Nous nous levons pour continuer notre exploration (1).

Inopinément M. de Saint-Ours apparaît, il nous saisit, il nous entraîne ; nous voilà chez lui. Dans sa cour est une voiture attelée, il y fait monter mon jeune camarade, me fait asseoir aux côtés de l'enfant, s'établit sur le siège, et au

(1) Dans une autre relation, je compléterai le tableau de Sarlat, que je n'ai pu voir qu'à la hâte en 1880.

grand trot de deux bons chevaux nous sommes entraînés dans la vallée de La Cuze, un pauvre petit ruisseau qui, le traversant en cachette, arrose Sarlat auquel il fait beaucoup de bien. Nous allons vite dans le vallon vert. Au bout de quelques instants nous gravissons une pente rapide et faisons notre entrée dans Griffoul, vieux château posé sur un rocher, avec des tours découronnées mais offrant beaucoup de caractère. Sa position est magnifique, dominant la petite plaine, émaillée de prés, seigles, de quelques pièces de froment et où pullulent les noyers. Au-dessous, M. de Saint-Ours vient d'établir un atelier pour la fabrication des meules dans une ancienne huilerie chômant depuis quelque temps. Tout autour de l'édifice sont des trèfles, d'importantes plantations de vignes et d'arbres fruitiers.

Admirablement reçus par la vénérable châtelaine, mère de M. de Saint-Ours, et par la gracieuse fille de notre guide, M^{lle} Geneviève, remplaçant comme maîtresse de maison, sa mère absente en ce moment, nous avons fait un repas joyeux que mon petit fils a, non moins que moi, fort apprécié. Nous causions, nous nous laissions aller aux plus charmantes rêveries, quand la pendule a sonné sept heures. Son timbre nous a paru triste et presque funèbre, parce qu'il indiquait inflexiblement le moment de la retraite. Nous avons obéi sans hésitation pourtant : La discipline avant tout ! et une heure après mon enfant rentrait dans son établissement scolaire, reconnaissant de sa bonne journée, tout prêt à travailler avec plus d'ardeur que jamais. Ah ! que le sort lui soit propice et que son bonheur nous dédommage un peu quelque jour de la perte cruelle que nous avons faite de celui qui l'y précéda, que je vins y visiter aussi, qui était notre orgueil, notre joie à sa mère et à moi, l'exemple de ses camarades, que tous aimaient, qui marchait à leur tête sans être jaloué, qui finissait brillamment sa carrière d'études bien remplies, quand il revint un jour inopinément nous trouver, pour lan-

guir quelques mois et mourir victime de son application et de son travail ! Il est là, vivant dans ma pensée ; jamais il ne la quitte, et l'amère douleur qui remplit alors mon âme ne s'éteindra qu'avec moi ! Que les mères et les pères sont souvent à plaindre, que de larmes cruelles ils versent en cachette sur le dur chemin de la vie ! Dieu les compte et les pèsera sans doute en leur faveur, dans son infinie miséricorde !

Descendu de la cage à laquelle je venais de rendre l'écolier émancipé de six heures du matin à huit heures du soir, je me préparais à monter dans ma chambre de l'hôtel de la Magdeleine ; mais M. de Saint-Ours, me montrant sa voiture, m'y fit apercevoir mes effets déposés par ses ordres et me déclara qu'il me ramenait prisonnier à Griffoul. Je n'essayai pas de résister ; il était en effet beaucoup plus simple de partir de Griffoul le lendemain, que de venir me faire prendre pour m'y conduire dès l'aurore et continuer ensuite de là ma route, ce qu'il aurait fallu faire, puisque nous devions aller au sud. Je rentrai donc avec lui, jouis d'une bonne soirée, et restai dans mon lit une heure de plus que je n'aurais fait sans cela, chose que j'appréciai fort. Quand, à mon âge, on a dévoré 88 kilomètres avec beaucoup de poussière et de chaleur la veille, un moment de plus ou de moins de repos à la suite de cet exercice excitant est vraiment bien venu, surtout quand on doit récidiver sans tarder. A cinq heures nous étions en chemin ; à cinq heures et demie, nous arrivions à l'embouchure de la Cuze, au Bas-Vitrac, au-dessous du *Réis*, montagne sur laquelle s'élevait jadis un fort dont les Sarladais, que sa présence gênait, s'emparèrent en 1369 et qu'ils démolirent. Dans le village occupant une riante position au fond de la vallée, M. le marquis de Maleville entretient un dépôt d'étalons, très apprécié dans le pays ; il se compose de sujets arabes, d'un normand et d'un demitrait. Nous traversons dans un grand bac, hommes, chevaux et voiture, la Dordogne fumant en s'enveloppant d'un long ru-

ban de vapeurs sous les premiers feux du soleil, et avons bientôt atteint le bord opposé de la belle rivière. Sa plaine ici n'est pas très large ; elle m'a paru jolie, mais j'y aurais voulu voir plus de prairies naturelles et artificielles, et un peu plus de froment, en compensation d'un peu moins de seigle pour grain. En peu d'instant, nous gagnons la hauteur dont les escarpements sont sensibles, et nous élevons par des chemins d'une certaine raideur. A mesure que nous montions, le pays devenait dur, osseux, et de grandes bandes de corbeaux tournoyaient dans l'air en croassant devant nous. A notre gauche, sur le penchant du tertre s'est profilé le château de Giverzac, que nous avons eu le regret de ne pouvoir aller visiter ; il a belle prestance et est la propriété d'un agriculteur habile, M. de Gérard, qui reçut de notre Société, lors du concours départemental de 1867, dans l'arrondissement de Sarlat, une médaille d'argent premier prix, pour ses plantations de vignes et ses installations vinaires. Il avait créé un vignoble de 15 hectares, sur défoncement à la bêche et à la charrue, laissant entre les rangs deux mètres de largeur, ce qui permet de les labourer avec des bœufs ; on leur donnait deux façons, en août et en mai ; de plus, en avril, dans les années pluvieuses, on les sarclait à la main. La taille était fort bonne ; le fruit disposé sur trois branches en forme de vase, bien aéré, murissait dans de bonnes conditions. En même temps M. de Gérard faisait construire des pressoirs, des chais voûtés, superposés les uns aux autres, favorisant la fabrication du vin et sa conservation ; il en était arrivé peu à peu de cette manière à avoir en production sur 18 hectares, y compris trois hectares d'anciennes plantations, déjà 220 hectolitres de vin, valant 50 fr. l'un, soit par hectare 12 hectolitres 22 approximativement, et 611 francs de produit ; tout annonçait un résultat beaucoup plus considérable dans un avenir prochain. Le phylloxera est survenu, le vignoble est à peu près ruiné. Cette année l'on

n'en a pas retiré plus de 10 barriques valant, il est vrai, de 120 à 150 fr. l'une, mais il n'y a pas compensation; dépenses et peines peuvent être considérées comme perdues (1). Cette terre est d'une superficie de 300 hectares, dont 100 en terres labourables. Elle se divise en 9 métairies ^{compré-} comprenant 38 têtes de bêtes à cornes des races salers et limousine; on en vend environ pareil nombre grasses par an. On y compte 30 à 40 porcs croisés et un troupeau fixe de 80 bêtes à laine, plus une quarantaine de moutons de race du Quercy, que l'on engraisse et renouvelle, après vente, deux ou trois fois chaque année. Il y a beaucoup de volailles d'oies surtout. Enfin on y entretient plusieurs poulinières normandes ou bretonnes, dont les produits trouvent facilement preneurs de 300 à 400 fr. l'un, lorsqu'ils ont acquis l'âge de douze mois. A Giverzac, dans la montagne, on sème à l'hectare 2 hectolitres 1/4 de grain, dont le rendement est de 19 à 20 hectolitres. Dans la plaine on en confie à la terre 1 hectolitre 80 à l'hectare et l'on en retire de 24 à 25. Les noyers donnent en moyenne 160 hectolitres de noix qui se vendent de 14 à 15 fr. les 50 kilogrammes.

Après un nouveau coup de collier, notre équipage nous introduit enfin sur le plateau de Bort. Cette vaste surface peu accidentée, presque nue, peu habitée, occupe un des points les plus hauts du département et les vents s'y jouent à leur aise sans être contrariés. Suivant les uns, c'est un steppe infertile et le froment n'y rend pas au-delà de six hectolitres à l'hectare; suivant d'autres, au contraire, c'est une vraie source d'abondance pour les céréales. Comment concilier deux opinions si diamétralement opposées? ou bien entre les deux

(1) Depuis l'époque où ce voyage dans le Sarladais s'est effectué, M. de Gérard est descendu dans la tombe. Giverzac appartient aujourd'hui à son second fils M. René de Gérard.

quelle est la vraie ? Comme d'habitude, informations prises, ni l'une ni l'autre ne sont entièrement fondées. Voici quel serait, sur ce point, l'état réel des choses. La plus grande partie de la plaine de Bort, par suite d'un acte de donation de la dernière, ou de l'une des dernières, suzeraine de Domme, appartiendrait aux habitants de cette ville, qui tous, par conséquent, y sont propriétaires de quelques parcelles de terrain. Or, par suite de l'émulation de ces petits possesseurs, le sol qu'ils détiennent est soigneusement cultivé, bêché profondément, bien nourri. Il en résulte d'opulentes récoltes très rémunératrices. Pour le reste, divisé en exploitations plus considérables, le résultat, même avec du fumier, y serait beaucoup moins avantageux, le défoncement de la couche arable ne s'y opérant pas aussi bas et avec la même ardeur. En somme, le plateau de Bort, malgré sa grande altitude, est loin d'être stérile. Il n'est donc point le dernier du Périgord au point de vue de la culture. Sous le rapport industriel et commercial, il est au nombre des localités les plus dignes d'intérêt de notre province, et son importance s'accroît tous les jours. Sa charpente est, en effet, presque entièrement composée de dépôts de pierres meulières d'excellente qualité, d'une facile exploitation.

La superficie qu'occupent ces dépôts est de 1,100 hectares, fournissant des matériaux dont les mérites ont été reconnus depuis longues années et récompensés notamment à l'Exposition Universelle de Paris en 1855, et à celle de Londres en 1862. A partir de cette dernière époque, les deux maisons qui les exploitent en grand n'ont pas, jusqu'à présent, conquis moins de vingt-six nouvelles distinctions, mentions honorables, diplômes de mérite, médailles d'argent et d'or dans les expositions régionales, nationales et universelles, dont la dernière a été celle de Paris en 1878. Dès 1860, le ministère de la guerre ayant ordonné que des expériences comparatives fussent faites par les soins du bureau

de subsistances de l'armée, ces épreuves eurent lieu dans la ville de Toulouse, et le rapport officiel constata que, parmi les meules provenant des meilleures carrières de France, simultanément essayées, celles de Domme, soumises au même travail, dureraient deux fois au moins plus que les autres ; que la quantité des blés moulus par elles était de 79.92 en une heure et pour leurs rivales de 71.50 ; enfin, qu'elles fournissaient les sons les plus écurés, les plus réguliers, la farine la plus soyeuse, la plus blanche, et devaient certainement être placées au premier rang. Leur gîte est à 300 mètres au-dessus du niveau de la mer et à 227 au-dessus de la Dordogne, qui passe à ses pieds. Il est entièrement coupé, traversé, et bordé par de nombreux chemins, soit de grande communication, soit vicinaux, dont le chiffre va s'augmenter. On parle aussi de la construction prochaine d'un tramway, devant, à défaut du chemin de fer qu'on a eu la stupéfiante et malencontreuse idée de diriger d'une manière on ne peut plus irrationnelle entre Beynac et Grolejac, servir à relier Domme et Daglan à Sarlat et qui, passant tout près du plateau, lui sera d'une grande utilité, s'il vient à se réaliser d'une façon pratique et lucrative. Il est aussi question d'améliorer avant peu la navigation de la Dordogne, entreprise des plus nécessaires et qui serait des plus avantageuses à la contrée.

M. Baudrimon, professeur de chimie à la faculté de Bordeaux, et auteur d'ouvrages géologiques et minéralogiques estimés, ayant, en 1856, visité les carrières de Bort, encore peu connues, s'exprima dans les termes suivants à leur égard au retour de son investigation :

« La meulière de Domme offre toutes les qualités désirables. Au point de vue de la couleur, il y en a de bleue, de grise, de blanche, de rose, de rousse, etc. — Il en est de très compacte, d'autre très caverneuse et même de granuleuse. Cette dernière variété n'a peut-être été rencontrée que

dans la plaine de Bort. Elle donne d'excellentes meules. En général, la meulière de Domme est remarquable par sa forte adhérence.... Elle donne des produits qui ne le cèdent à aucun de ceux qui sont connus. On peut dire, sans crainte d'aucune exagération, que la meulière de la plaine de Bort est d'une qualité tout à fait supérieure.... En général, la meulière proprement dite est en masses de formes lenticulaires, isolées les unes des autres. On cherche ces masses et on les exploite à l'aide de sondages. La meulière de la plaine de Bort ne se trouve point dans les mêmes conditions. Elle forme une couche continue, l'épaisseur de cette couche varie et peut aller jusqu'à 1^m50, dans les parties connues. Jamais elle n'a moins que la plus forte épaisseur à donner aux meules. »

En 1862, M. Guilbot de Nerville, ingénieur en chef de la division minéralogique du Centre, à Périgueux, et maintenant inspecteur-général des mines, écrivait dans le rapport qu'il dressa, après avoir parcouru les lieux et vérifié l'état des choses :

« *Les gîtes de pierres meulières de Domme correspondent exactement à ceux de la Ferté-sous-Jouarre.... Le banc proprement dit présente une épaisseur de un à deux mètres, entièrement exploitable, dont on peut facilement extraire des meules d'une seule pièce de deux mètres de diamètre... Le gîte est donc inépuisable.*

» La meulière présente toutes les variétés de grains. Depuis la plus compacte, presque sans cavités, jusqu'à la caverneuse, de texture identique à celle de la Ferté-sous-Jouarre. La meule de Domme a tout le mordant exigé dans les moutures ; elle n'a pas le défaut de chauffer.... Grâce à l'abondance et à la qualité de la meulière, on construit des meules en secteurs, sans plâtrage ; on peut leur donner beaucoup d'homogénéité et de régularité de poids et d'action. »

Par leur variété dans la texture, l'abondance et le volume des blocs, tant en diamètre qu'en épaisseur, les meulière de Domme peuvent être considérées comme étant sans rivales. Elles permettent, en conséquence, de donner la plus entière satisfaction à tous les besoins de la meunerie, de la céramique, des industries qui ont recours aux meules pour la division des corps durs. Disposées par couches continues, elles ne peuvent guère redouter les déceptions inhérentes aux recherches à opérer dans des poches dont l'existence ne se manifeste généralement par aucun signe extérieur. Il suffit de débarrasser le banc de la terre qui le recouvre et de ménager l'écoulement des eaux en mettant à profit les pentes des flancs du plateau.

On façonne sur place, soit en meules d'une seule pièce, soit en boitards, secteurs ou carreaux, et en les ébauchant seulement. C'est en cet état qu'on livre aux fabricants de meules de France ou de l'étranger. Actuellement, la meulière ainsi préparée est transportée au port de Domme, d'où elle descend la rivière pour sa destination. Celle qui doit être perfectionnée dans les ateliers y est conduite directement pour y recevoir les façons qui la rendent propre à entrer de suite en consommation.

Pour se faire une idée de ce que l'on peut attendre des carrières de Domme ou plutôt de Bort, d'après ce que l'on en connaît, et les résultats obtenus déjà, l'on n'a qu'à se rappeler que le plateau renferme 1,100 hectares, et si maintenant on veut se représenter ce que chaque hectare peut rapporter, on n'a qu'à calculer, en prenant les conditions de rendement et d'exploitation qui paraissent être les moins avantageuses. On trouvera que chacun de ces hectares peut fournir, au *minimum*, les matériaux nécessaires pour confectionner de 4,000 à 5,000 meules de 1^m50 de diamètre, et, en outre, des dédoublements permettant de fabriquer de 3,000 à 4,000 mètres de carreaux propres à l'exportation.

Les droits de carrière aux propriétaires du sol et les frais directs de production absorbent par hectare 71,250 fr. soit pour 4,000 meules à 15 fr. l'une 60,000 fr. et pour 3,000 mètres de carreaux à 3 fr. 75 l'un 11,250 fr. D'autre part, le prix marchand de chaque meule étant de 200 fr. au moins, il en résulte pour chacune 77 fr. 50 de bénéfices bruts et celui des carreaux étant de 17 fr. par mètre, le boni brut, par hectare s'élève, dans ce cas, à 361,000 fr. Un million de capital employé à l'exploitation d'un hectare pourrait ainsi produire un intérêt net annuel de 25 à 30 %.

Comme on l'a vu, la qualité ne fait pas défaut à ces meulières déjà très avantageusement connues en France, en Allemagne, en Italie, à Constantinople même et à Smyrne, et comme, d'après les calculs les plus modérés, il faut aux diverses industries du globe au moins 200,000 paires de meules par an et que la production française, supérieure par le mérite des matériaux, paraît assurée d'arriver à en fournir au moins la moitié, si l'on admet que dans celle-ci la part de l'homme entre pour un cinquantième seulement, l'on voit quelle prospérité cette industrie rendra tant à ce pays qu'à ceux qui l'y pratiqueront en grand. Elle y marche d'une manière satisfaisante déjà. Souhaitons qu'elle s'y développe. O plateau de Bort, naguère si peu connu, si déprécié, si vilipendé même, et qui commences à sortir glorieux des brouillards de la calomnie, venge-toi en faisant couler des flots d'or sur nos compatriotes, en broyant sous tes meules les préjugés accumulés contre toi par des ignorants et dépasse du centuple les calculs les plus optimistes de tes déterminés partisans ! Le fait est que cette montagne porte peut-être en ses flancs le renom et la fortune de la contrée.

Renom et fortune ! Ces coteaux que voici devant nous, tristes, arides, brûlés par le soleil implacable les possédaient naguère. Alors ils donnaient des pampres verdoyants, manteau joyeux que diapraient d'un bout de l'horizon à l'au-

tre des festons pleins de grappes vermeilles qui, sous le pressoir, laissaient échapper à flots des ruisseaux de vins généreux. Alors, la marque de Domme était connue, vantée, recherchée par des négociants bordelais qui coloraient leurs pâles liquides avec les rouges veloutés de ces parages et ranimaient le faible corps de leurs vins par l'énergie puissante du sang vigoureux de ces auxiliaires précieux, tandis qu'en des enclos privilégiés de ces mêmes parages, peuplés soigneusement de cépages délicats par des mains attentives, les nectars du Médoc trouvaient des rivaux. Plus rien de semblable aujourd'hui. Parure, produits, recettes, réputation, tout a disparu. Le canton qui, en 1876, exportait encore 20,000 barriques de vin à 75 fr. l'une, soit pour 1,500,000 fr., année commune, n'en fournit maintenant qu'une quantité tout à fait insignifiante ; il en achète au lieu d'en vendre et le paie 150 fr. la pièce !

Domme, sa capitale, est là devant nous, sur son rocher, dont le sommet, coupé en biseau, comme celui de la coiffure militaire de l'armée espagnole, a sa partie la plus haute dominant le cours de la Dordogne, tandis que la ville tournant le dos à la rivière, descend doucement en suivant et couronnant la pente, vers les collines voisines, qui semblent lui servir de contrescarpe, et dépouillées, regardent tristement leur reine, dépossédée de ces trésors dont elle était fière, il y a moins de cinq ans ! L'on essaie, sur plusieurs domaines voisins de réparer, dans la mesure du possible, le mal souffert, en plantant des vignes américaines, soit pour en obtenir directement du vin, soit pour servir de portes-greffes à nos excellents, mais à présent si malheureux, cépages français. Reste encore à savoir quel sera le résultat final. L'ancienne forteresse a conservé, jusqu'à nos jours, une partie de sa ceinture guerrière, en souvenir des temps où elle fut l'un des principaux boulevards du pays. Sur le plan incliné qu'elle occupe était jadis un vieux château, dans lequel les Albigeois s'étaient retranchés, et que Simon de Monfort leur prit et

rasa. Le retranchement fut remplacé soixante-six ans après, soit en 1280, par un autre que Philippe le Hardi fit construire. L'emplacement actuel de la cité se trouvait alors en la possession d'un seigneur nommé Guillaume de Domme, sauf l'extrémité, vers l'ouest, où l'on voyait le manoir d'Amalvin Bonafon et de Bertrand de Gourdon. Philippe le Hardi fut le fondateur de la ville, voulant en faire une place de guerre capable de résister aux ennemis du royaume. Philippe VI, en 1348, la favorisa de privilèges nombreux, entre autres de celui de battre monnaie. Les habitants en profitèrent si bien que Charles VI se vit contraint de leur retirer ce droit, en 1388.

Surpris, en 1348, par les Anglais, qui pourtant ne purent s'emparer du château, Domme fut délivré des insulaires, peu de temps après, par Guillaume de Montfaucon. Après le traité de Bretigny, il lui fallut rentrer sous leur domination, mais neuf ans plus tard ces étrangers en étaient expulsés de nouveau. Furieux de cet échec, jurant de se venger, le célèbre Chandos accourut avec une nombreuse armée et pressa vivement la place; mais ses efforts restent infructueux, et après seize jours de combats, de tentatives inutiles, il lui faut lever le siège. En récompense de ce fait d'armes, les privilèges de la ville furent renouvelés par le duc d'Anjou, qui, de plus, lui accorda une indemnité et distribua des faveurs à ses vaillants défenseurs, notamment à Gilbert de Domme. En 1393, les Anglais parvinrent à s'y introduire. Quelques jours se passent et ils en sont encore expulsés. Les hostilités des ennemis de la France se renouvelèrent encore plusieurs fois, avec des succès divers, jusqu'en 1438, époque où les insulaires en furent définitivement éloignés. Tant d'épreuves avaient amené de grands désastres, la ruine et la misère. Charles VIII, sur la demande qui lui en fut faite, s'empessa d'accorder à Domme quatre foires par an, et un marché chaque semaine. Ces foires et ce marché y existent

toujours, mais ont bien perdu de leur ancienne importance. Les guerres de religion devaient désoler de nouveau la ville gardienne de la plaine, qui, plusieurs fois, en supporta le contre-coup. Le 25 octobre 1588, le fameux capitaine huguenot Geoffroy de Vivans, qui avait fait, pour s'en emparer, diverses tentatives infructueuses, s'y introduisit de nuit, avec une audace incroyable, en escaladant à la tête d'un petit nombre d'hommes déterminés, le rocher que tous croyaient inaccessible et qui surplombe la rivière sous le château même. Maître de la position, il fit démolir l'église paroissiale ainsi que le couvent des Augustins et commencer, avec les matériaux en provenant, une nouvelle enceinte, en dehors de laquelle il laissait le quartier de *Lo Paliolo et de L'Ormet*, où il projetait d'établir une citadelle. Mais, voyant qu'il ne pouvait tirer aucun parti de sa conquête, il la céda, sur le consentement de Henri IV, à M. de Thémines, qui avait déjà soumis la plus grande partie du pays voisin. L'affaire fut conclue, le 10 janvier 1592, pour la somme de 40,000 livres, par devant M^e Viala, notaire à Villeneuve.

Vivans avait, suivant le chanoine Tarde, fait graver pourtant, sur une des principales entrées de la forteresse, cette devise :

• Plus tôt le pape quittera Rome,
Que Monsieur de Vivans ne quitte Domme. •

Le pape ne quitta pas Rome et Vivans quitta sa conquête !

Jusqu'en 1789, Domme vécut paisible, sans beaucoup d'éclat, mais n'ayant pas trop à souffrir, se contentant de batailler, pour ne pas en perdre l'habitude, contre le fisc et les évêques de Sarlat. A cette époque, où, comme partout, le mouvement révolutionnaire, dont personne ne soupçon-

nant l'issue, dut faire tressaillir d'allégresse la ville entière, celle-ci perdit ses privilèges. Ce que voyant, sa bourgeoisie s'empressa de l'abandonner pour aller demander à la plaine plus d'espace et s'y procurer des habitations plus commodes. Et Cénac, le vieux Domme, se rajeunit, s'épanouit, pendant que sa suzeraine se desséchait sur son pic aérien. La forteresse redescendait à son origine, après plusieurs siècles d'absence. Depuis, la situation n'a pas changé. Maintenant, de temps à autre, diverses communes pétitionnent fréquemment pour obtenir que le siège de la justice de paix soit déplacé, cela, naturellement, à leur profit particulier, chacune d'elles le voulant pour soi. La position de Domme est excentrique, il est vrai, relativement à plusieurs d'entre elles, mais à cela, la mesure réclamée ne remédierait pas en ce qui concerne l'ensemble du canton, dont la majeure partie resterait toujours éloignée, au moins autant qu'auparavant, du nouveau prétoire. Placer à Cénac celui-ci n'aurait aucune importance pour la plupart des justiciables et mettrait tout l'orient du ressort, déjà fort loin, à un ou deux kilomètres de plus de distance de la salle d'audience. Il me paraît donc que le mieux est de laisser, sous ce rapport, les choses où elles en sont. Si, d'ailleurs, le tramway projeté de Sarlat à Domme et Daglan se fait dans des conditions acceptables de viabilité, la plupart des intéressés verront leurs principaux griefs disparaître devant la rapidité et la fréquence des transports.

Nous pénétrons dans la place par la belle *Porte-des-Tours*, magnifique spécimen de l'architecture militaire au temps où elle fut bâtie. Elle est classée au nombre des monuments historiques (1). Nous y voyons avec intérêt la salle

(1) On y fait chaque année une procession solennelle; sans doute en souvenir de quelque évènement considérable.

des gardes et le petit donjon. L'intérieur de la ville est triste, sans animation, en pente, comme je l'ai dit, du Nord au Sud. On remarque les restes des fortifications, une autre tour et la porte dite du Poisson. La halle est par trop exigüe. L'église paroissiale est vaste, bien située, tout en haut de la ville, de sorte qu'on l'aperçoit de fort loin, et que c'est elle qui fait reconnaître la position de Domme aux voyageurs. Elle est d'ailleurs moderne, son entrée est manquée ; elle n'a, pour ainsi dire, pas de clocher, et la nef est prosaïquement en berceau. La joignant est une promenade magnifiquement placée et d'où l'on jouit d'une vue vraiment magique sur la vallée de la Dordogne, dont l'œil suit les détours pendant de nombreux kilomètres. Avec son curé doyen, Domme possède un receveur de l'enregistrement, un des postes, un percepteur, une brigade de gendarmerie et un hospice où sont reçus les malades du canton. On y trouve une école primaire de garçons avec annexe au hameau de Turnac, et une école de filles dirigée par des religieuses. On y compte un notaire et deux médecins.

La commune à 25 kilomètres carrés superficiels et 1,823 habitants, ce qui donne presque 73 par kilomètre. On voit que le déclin lui a laissé encore quelque chose qui n'est pas indigne de considération. Il est même possible que cette décadence s'arrête et fasse place à une véritable prospérité relative. En effet, la plaine de Bort, outre sa valeur agricole, possède d'excellentes terres à foulon, et ses meulières, nous l'avons vu, paraissent appelées à prendre un développement de plus en plus considérable. Dans la vallée de la Dordogne sont de très belles exploitations, parmi lesquelles, avec celle de M. de Gérard, dont j'ai déjà parlé plus haut, il convient de citer celle de M. le marquis de Maleville et autres. Là, viennent le tabac, le froment, les betteraves, en un mot, toutes les plantes fourragères utilement appliquées à l'engraissement des bestiaux. Le coteau, maintenant veuf de ses

vignes, pourra peut-être les recouvrir avant longtemps, et si la rivière est rectifiée dans son cours, rendue plus facilement navigable, si la petite voie ferrée réussit à s'installer avec avantage, l'avenir peut devenir, un jour, plus brillant que n'a jamais été le passé.

Au pied du tertre, à l'occident, Domme le vieux, devenu maintenant, par un mouvement de rotation analogue à celui qui fait succéder la nuit au jour et le jour à la nuit, Domme le jeune, est chef-lieu d'une commune considérable, sous le nom de Cénac, emprunté à l'un de ses plus petits villages. Nous y parvenons par une pente en zig zags, et en passant devant l'ancien Château du Roi qui couronnait formidablement une haute éminence, au sommet maintenant orné d'un bouquet d'arbres verdoyants. Tout proche sont : le beau pont de Domme, qui traverse la Dordogne au moyen de sept grandes arches et le port de la même ville, où pour le moment stationnait un seul bateau dont l'équipage paraissait fort affairé. Le patron jouait aux cartes sur le tillac avec un ami du voisinage, et les quatre matelots ronflaient paisiblement à ses côtés, étendus tout de leur long sur les planches goudronnées. Nous avons dételé, voulant donner un instant de plus de repos à nos chevaux, qui nous avaient attendus sans être séparés de la voiture à Domme, pendant que nous parcourions la ville, et je me suis mis à la recherche d'un mien parent qui habite provisoirement Cénac, et que j'étais bien aise de voir. L'heure étant encore un peu matinale, sa femme reposait encore ; quant à lui il était sorti pour revenir sans tarder. Je l'ai rencontré quelques pas plus loin et nous avons passé près d'une heure à nous promener ensemble, dans ce centre important, qui tire son nom actuel d'une ancienne abbaye existant autrefois tout proche. Il est arrosé par un petit ruisseau provenant du réservoir de Bourniol, appartenant à la famille de Chaunac de Lanzaac, de Monbette, propriété située tout près et qui fut la

résidence d'un homme au noble cœur que j'aimais profondément, M. L. de Chaunac. J'espère bien, à mon prochain voyage dans ces contrées, pouvoir m'arrêter au milieu des siens et parcourir avec eux sa terre pleine de ses souvenirs. La partie de la plaine qui s'étend dans cette direction est appelée la *Borgne* par ses habitants. Elle produit surtout du foin et du seigle ; le sol y est fort léger, et les eaux de la rivière ajoutent encore du sable par leurs dépôts. La commune s'étend au sud-ouest jusqu'à la vallée du Céou. Vers le nord et le nord-ouest, elle confronte la Dordogne, suivant sa rive gauche jusques et y compris l'ancienne paroisse St-Julien, vis-à-vis La Roque-Gageac. Sa surface est de 21 kilomètres environ, et sa population de 1,526 âmes, soit d'un peu plus de 72 âmes par kilomètre, proportion à peu près la même que pour Domme, auquel Cénac ressemble beaucoup par ses produits. Aussi s'y occupe-t-on également, et avec un zèle non moins grand, de la reconstitution du vignoble perdu. Le territoire possède plusieurs agriculteurs émérites, entre autres M. Taillefer, conseiller général et député du Sarladais. La vieille église paroissiale est à peu de distance à l'ouest, entourée de trois ou quatre maisons seulement. C'était un vaste et beau temple, relevant autrefois de l'importante abbaye de Moissac. Elle a été mutilée déplorablement, si bien que maintenant, de la route, elle paraît composée de deux morceaux accolés l'un à l'autre. Il ne reste de l'ancien vaisseau que l'abside et une faible portion de la nef principale, dans le style roman-bourguignon. L'abside a été réparée avec beaucoup de goût par M. l'abbé Coldefy, maintenant curé de Thiviers (1). C'est encore à ce zélé pasteur que la commune doit son excellent pensionnat de jeunes filles, au-

(1) Il est aujourd'hui évêque de Saint-Denis, Ile de la Réunion ou Bourbon.

quel est jointe une école primaire, établissements dirigés l'un et l'autre par des religieuses appartenant à l'ordre de Gramat. Il y a trois autres écoles : une de garçons au bourg, et deux de hameau, la première à Lagorce, et la seconde à St-Julien.

Je prends affectueusement congé de M. de Casqueray, à l'obligeance duquel je dois une bonne part des notes que j'ai utilisées pour Domme et Cénac, et nous voilà repartis, toujours allant à l'occident.

Nous nous enfonçons en constatant partout le long de la route les ravages énormes causés par l'invasion du phylloxéra, ravages qui nous paraissent bien plus grands et plus tristes encore lorsque, parvenus au plateau, nos regards errent au loin sur la campagne dépeuplée. Nous quittons cet observatoire désolant pour gagner la vallée qu'arrose le Céou, joli ruisseau, petite rivière plutôt, aux ondes transparentes, nourrissant les meilleurs poissons de l'arrondissement, des truites renommées entre autres. Nous le longeons à Saint-Cybranet, le traversons sur un pont à trois arches et nous engageons dans une gorge bordée de coteaux aux flancs ravinés, tapissée elle-même de récoltes de bien mince valeur. Puis nous reprenons notre ascension droite, comme deux astres. Le soleil, qui nous jalouse, nous envoie dans le dos, sur la tête et les épaules ses rayons les plus vifs, et pour lui échapper nous hâtons le pas de nos coursiers fumants. La plaine haute que nous atteignons nous offre un spectacle un peu moins affligeant que la précédente, mais les vignobles y sont visiblement atteints, même ceux qui verdoient encore. Veyrines-de-Domme ne tarde pas à se montrer dans un pli de terrain. C'est un modeste village, composé de cinq à six maisons, avec une église au clocher formant pignon ; il est bâti dans une dépression de ce qu'on appelle les plaines du True, véritable plate-forme couverte aujourd'hui de steppes. D'après la tradition, m'écrit notre collègue, l'honorable M. Fauvel, qui

veut bien m'instruire de ce qui touche sa commune, ce pays aurait été jadis occupé par une forêt qu'un incendie aurait détruite. Le sol est très tourmenté, montagneux, généralement calcaire. Sur sa limite méridionale, il devient silico-sablonneux. L'agriculture y est en souffrance, la perte des vignes y a causé bien des ruines. On y recueille du froment, des noix et du tabac. Le premier y donne peu, de sept à huit hectolitres par hectare seulement, au moins dans beaucoup d'endroits. Les sainfoins à deux coupes y sont assez répandus et produisent de 33 à 40 quintaux à l'hectare; la luzerne y réussit mal, dévorée qu'elle est par la cuscute. Le rendement de la prairie naturelle, de qualité bonne, s'élève de 50 à 60 quintaux par hectare. Le maïs-fourrage y est très en honneur, mais les assolements y sont mauvais, faisant trop succéder les plantes épuisantes à d'autres de même nature. Les vignes sont complètement détruites. Par contre l'arboriculture fruitière fait des progrès, notamment la plantation des pruniers d'Agen. Le gros bétail y est bien choisi généralement et bien soigné. Presque toutes les bêtes à cornes y appartiennent à la race bovine pure du Lamousin; il y a de plus quelques croisements limousins-garonnais et de rares salers. Quant à l'outillage agricole, il y a grandement à désirer sous ce rapport et aucun progrès notable à signaler. Cet exposé fait connaître suffisamment l'état des choses et les améliorations utiles à y apporter dans l'intérêt général et particulier. La culture s'effectue tantôt à plat, tantôt à billons, suivant les terrains.

A peine avons-nous perdu de vue Veyrines de Domme, qu'en suivant la pente de la route nos regards sont frappés par une haute cheminée d'où s'échappe une colonne de fumée, par l'aspect d'une vaste carrière de pierres à chaux que viennent charger à pied d'œuvre, amenés par des chevaux, des wagonnets qui, une fois lestés, descendent par leur propre poids sur des rails inclinés. Plus loin, on exploite un

dépôt considérable de pierres à ciment, et des terres réfractaires. C'est à, pour ainsi dire, le faubourg des mines et usines de La Chapelle-Péchaud, un important établissement que M. de Saint-Ours et moi venons visiter. Avant de procéder à cet examen, nous remettons la voiture sous un hangar et faisons donner à nos chevaux bonne ration de litière et de fourrage, puis nous allons à la recherche d'un déjeuner. On nous indique comme faisant fonction d'hôtel un pavillon tout neuf à mi-côte et à un demi-kilomètre environ. Nous nous dirigeons sans perdre de temps et sommes accueillis avec un sourire de satisfaction par les maîtres du logis. Seulement il n'est pas facile de composer le menu du repas sollicité par nos estomacs de la manière la plus impérieuse. Enfin, au bout de vingt minutes nous sommes parvenus à nous assurer un festin de princes. Une bonne soupe à l'ail et aux choux, une omelette, des haricots antiques avec une belle pièce de lard, de la salade, un demi-litre de vin claret, du fromage et du pain bis, qui formera dans notre appareil stomachique un lest fort utile. Mais on nous demande une heure pour préparer ce banquet digne des Dieux. Nous l'accordons dans un élan de magnanimité sublime et allons nous disposer à l'absorption de tant de délicatesses par une promenade hygiénique. Où nous rendrons-nous d'abord? Chez M. Blanc, l'ingénieur, que nous connaissons l'un et l'autre. Nous demandons s'il est chez lui. L'hôte nous regarde avec respect, frappe discrètement à une porte latérale et nous introduit. M. Blanc était là, seul, à table, sur le point de déjeuner et servi comme il convient au chef d'une suite d'ateliers considérables. — Entrez, Messieurs! — « Eh! vous voilà! Bonjour! Comment cela va-t-il? Vous allez déjeuner avec moi. Quand il y en a pour un, il y en a pour trois. Voyez tout ce que ce coquin d'aubergiste a jugé convenable de m'apporter pour moi qui ne mange guère! C'est la Providence qui vous amène. Elle

vous a fait servir d'avance ! » Le chef, confus, tournait et retournait sa coiffure entre ses doigts. Tout à coup, saisi d'une ardeur pleine d'à-propos il disparaît, revient, pose sur la table deux bouteilles ! Ah ! quelles bouteilles ! et s'éclipse. Nous n'entendîmes plus parler de notre soupe aux choux qu'il absorba sans doute pour qu'elle ne se perdît pas, de même que les autres plats dont il voulait nous gratifier à chers deniers ; et au bout d'une heure bien reposés, bien sustentés, après avoir fait honneur à d'excellent café suivi de liqueurs parfaites, nous descendîmes, guidés par M. Blanc lui-même, aux chantiers et à la mine.

L'installation est grandiose. Elle vient à peine d'être terminée et a été solennellement bénite il y a quelques semaines par Mgr l'évêque de Périgueux, sur la demande des directeurs et du conseil d'administration. Cette cérémonie a été fort belle. Le premier pasteur du diocèse, revêtu des insignes pontificaux et entouré d'un nombreux clergé, a prononcé une magnifique allocution au milieu d'une foule compacte et attentive. Il a parcouru toutes les parties de la vaste usine en priant suivant la formule liturgique, puis s'est dirigé vers les galeries souterraines brillamment éclairées, les a bénites, en a fait ensuite autant pour les pierres à chaux et à ciment, les machines et l'imposante cheminée de fer de cinquante mètres de hauteur. Enfin, il a solennellement appelé la faveur du Ciel sur les entrepreneurs, directeurs, administrateurs, contre-maitres et ouvriers, ainsi que sur l'immense population accourue de toutes parts. Cet éclatant acte religieux a vivement impressionné le pays, auquel puisse l'entreprise commencée apporter richesse et bonheur.

Nous avons visité la vaste halle élevée au-dessus des trente fours à chaux qu'une ingénieuse disposition permet de charger, chauffer et dégarnir sans la moindre interruption, la briqueterie contenant six fours, fonctionnant également par la chaleur du charbon de la montagne, qu'on y introduit par une

porte latérale. La flamme environne le four et cuit la brique sans être en contact avec elle. Nous avons vu les machines à broyer le ciment au moyen de quatre paires de meules ; la confection des ciments et de briquettes façonnées avec ceux-ci, la grande machine à vapeur ; nous sommes allés aux carrières et avons pénétré dans la mine aux passages nombreux et que décrivait ainsi notre savant secrétaire général, venu l'année précédente pour se rendre compte, avec une commission nommée par notre Société, de l'importance de l'entreprise et de ses chances d'avenir : — « Nous voici en longue file précédés d'un ouvrier qui ouvre la marche éclairant de sa lampe le sol à nos pieds. Les galeries sont parallèles, légèrement inclinées de l'intérieur à l'extérieur pour faciliter l'écoulement de l'eau qui s'échappe par une rigole de chaque côté de la voie, et surtout du gaz, dont la stagnation deviendrait un danger sérieux pour les ouvriers. Ces galeries ont quatre mètres de large et deux de haut ; des bois de chêne en grume, placés verticalement contre les parois, supportent des bois semblables, qui retiennent les voûtes. L'humidité suinte le long de ces colonnes, dont plusieurs sont couvertes de végétations cryptogamiques.

» Nous arrivons aux nouvelles voies. Ici l'on a abandonné le système des supports en bois. L'excavation se termine par un plafond faisant voûte, qui réunit, paraît-il, des conditions de solidité et d'économie considérables ; d'économie nous sommes disposés à le croire. Dans cette région on a commencé de joindre entre elles les galeries parallèles par de nouvelles galeries transversales qui laisseront debout des piliers de huit mètres d'épaisseur pour soutenir la voûte. Le procédé pour extraire le charbon est fort simple ; on dégage dans les masses des blocs d'un mètre cube, en creusant les côtés et le dessous. Ceci fait, on pratique au centre un trou de mine, dans lequel on fait partir une cartouche ; le bloc détaché et brisé, on le met sur des wagou-

nets que deux ouvriers poussent à la main jusqu'à l'ouverture de la mine. L'ensemble de la couche ainsi attaquée est, paraît-il, un peu incliné du nord-est au sud-est, elle a une épaisseur de 3 mètres 50, comprise entre deux couches de calcaire, et la quantité de charbon officiellement constatée, dépasserait 30,000,000 de mètres cubes.

» Sur les parois des galeries apparaissent, en certains endroits, de nombreuses efflorescences ; sur d'autres, des traces ligneuses bien apparentes, que notre collègue, M. Gaillard, armé du marteau chissapou, recueille avec soin pour le rapport scientifique dont il est chargé. »

Les changements, commencés lorsque M. de Lenthalac parcourut la mine, étaient achevés lors de notre promenade souterraine, qui se prolongea fort longtemps et nous offrit beaucoup d'intérêt. Les passages nous parurent assez étanches, et bien que nous n'eussions rien mis sur nos habits pour les garantir du suintement des voûtes, nous ne remarquâmes sur nos vêtements aucune tache quand nous revînmes à la lumière. Mon chapeau de paille recut seul une goutte d'eau *ligniteuse*, sur le sommet de la coiffe, preuve et témoignage irrécusable de son apparition dans ce noir séjour. Notre sortie s'effectua dans la nouvelle direction ouverte pour faciliter le transport des produits de la mine vers les bâtiments où ils trouvent leur emploi. Nos premiers regards, en quittant les entrailles de la terre, furent pour la montagne qui recèle ces puissants filons de combustible. M. de Lenthalac l'a très bien décrite dans ce passage de sa relation : « Entre le fronton et la montagne, où l'on aperçoit de nombreuses érosions et comme un bouleversement de couches géologiques, on nous montre un affaissement produit par la combustion spontanée des couches charbonneuses, affaissement qui a arrêté l'inflammation produite par le contact de l'air. C'est du reste cette particularité qui a révélé la présence des richesses que couvrent ces montagnes, sur une surface de

huit kilomètres carrés, répartis inégalement sur le territoire des communes de Cladech, Veyrines, Carves, Grives, Saint-Laurent, La Chapelle-Péchaud, cantons de Belvès et de Domme...

» Sur le versant nord de la montagne, dans un champ complanté de vignes, on nous montre les affleurements de la mine. C'est un véritable entassement de produits ignés de toutes sortes : pierre brûlée, chaux, argile cuite à l'état de brique, nombreuses traces de fer enchâssées dans des fragments calcinés. Le temps qu'a duré cette combustion, l'intensité de chaleur produite par cette fournaise naturelle seraient difficiles à mesurer aujourd'hui ; mais la période a dû être longue, et terrible l'action du feu, à en juger par le nombre et le volume des blocs tourmentés qui forment cette partie de la montagne ; on dirait le cratère d'un volcan éteint. »

Cette constatation tendrait à confirmer la tradition de la forêt incendiée dont j'ai parlé plus haut. De plus, l'investigation semblerait prouver que l'événement est relativement récent, puisque les débris végétaux se retrouvent encore dans les dépôts souterrains qui ne se composent, par suite de leur peu de profondeur et de leur combustion incomplète et à laquelle le temps n'a pas donné le dernier sceau, que de lignite et non de houille parfaite. Le fer, dont la présence est signalée dans le passage que je viens de citer, abonde dans la contrée, mais il n'est pas exploité, du moins il ne l'est plus. Il fut la fortune du Périgord, les traités de commerce maladroitement conclus, ces véritables phylloxéras de l'industrie métallurgique de nos contrées, l'ont réduit à une non-valeur absolue, pour le moment du moins. M. de Lentilhac, deux pages plus loin, nous dépeint le versant opposé du tertre :

« La rampe par laquelle nous redescendons n'offre, dans sa partie supérieure, qu'une maigre végétation ; la flore s'y montre peu variée ; çà et là, dans les anfractuosités de la

roche calcaire, quelques touffes d'ellébore noire et d'annuelles, de nombreux hélianthèmes aux fleurs jaunes, des silènes, des caille-lait blancs, des oeillets aux fleurs purpurines, des brômes, des épervières, sont à peu près les seules plantes qu'on y rencontre. A mesure que nous descendons nous trouvons quelques carrés de vignes affreusement phylloxérées, comme le démontrent, la loupe en main, plusieurs de nos collègues, membres de la commission du phylloxéra. Dans cette contrée escarpée, toute autre culture que celle de la vigne étant à peu près impossible, les ravages du désastreux parasite deviennent une calamité ; nous avons remarqué cependant une plantation de pruniers d'Agen d'une fort belle venue, ce qui devrait donner aux propriétaires de la région la pensée d'en étendre la culture dans leurs vignes perdues.

Le vœu de notre honorable secrétaire-général sous ce rapport est en pleine voie de réalisation. La culture du prunier d'Agen s'étend rapidement dans le pays ; elle y donne des produits lucratifs et elle se répand même avec succès dans toutes les parties du département, ainsi que j'en ai déjà eu le plaisir de le constater et que je l'aurai de nouveau. La *Rebe-Sergent*, qui fait la fortune de l'Agenais, paraît appelée décidément à augmenter celle du Périgord, qui se révèle de plus en plus comme une terre de promesse pour l'arboriculture fruitière. Je crois en outre que la trufficulture, bien conduite, pourrait être d'une grande ressource dans ces pentes dénudées, mais où le chêne ne se refuserait pas probablement à croître avec les proportions modestes voulues pour obtenir le cryptogame périgourdin sans rival au monde.

Avec la commission qui l'accompagnait, M. de Lentilhac goûta l'eau de la source sulfureuse qui, peut-être, pourra être aussi de quelque utilité, dans un avenir plus ou moins prochain. Nous n'avons pas eu cet avantage. En sortant de la mine nous avons été examiner les produits dus à la combustion du minéral-végétal qu'elle renferme. Les cendres qu'on

retire de ce dernier, après qu'il a été brûlé pour le service des fours et des ateliers, pourraient être d'une grande utilité pour améliorer les prairies humides si nombreuses dans le département et qui foisonnent dans les vallées sarladaises. La chaux, très riche, produite en abondance et à bon marché, a son emploi marqué dans les terres sablonneuses, granitiques, schisteuses et argileuses du Périgord et du Limousin, dans l'arrondissement lui-même et jusque dans la vallée de la Dordogne, tout près de la fabrique. Elle aiderait grandement à y faire remplacer le seigle, qu'on y voit, avec surprise et regret, trop repoussé, par le froment qui lui est supérieur sous tous les rapports ; elle fertiliserait les terres maigres et, sagement employée, les rendrait fécondes. Le ciment, les briquettes aussi devraient avoir des débouchés certains, être l'objet d'une demande active. Si cela se réalise, et on dit qu'un mouvement salutaire commence à se dessiner dans ce sens, tant mieux pour la région, tant mieux pour l'entreprise qui, laborieusement fondée, ayant coûté beaucoup, a besoin d'effectuer des recettes importantes, ce dont tous d'ailleurs profiteront (1).

M. de Saint-Ours s'est retiré, rentrant à Griffoul, après avoir accompli de la manière la plus aimable la mission de complaisance qu'il s'était imposée en ma faveur. De mon côté, je me suis sans retard occupé de continuer mon voyage, ayant encore un long trajet à accomplir avant la nuit, moment où je devais être rendu presque à l'extrême limite sud du département.

Les administrateurs des mines et usines de La Chapelle

(1) Je dis ici ce que j'ai vu vers le milieu de 1880. Dans les trente mois qui ont suivi, l'œuvre a passé par plusieurs péripéties qui tendraient, paraît-il, à lui imposer une transformation sérieuse. Je reviendrai plus tard sur ce sujet.

ont eu la bonté de me chercher une voiture, de me fournir un conducteur et, après les avoir remerciés, je me suis mis immédiatement en route pour Belyès, où je voulais me servir du chemin de fer. Nous avons d'abord pris par un vallon vert, pas très brillant comme produit ; il y avait du chanvre et des froments médiocres, des prairies arrosées par un ruisseaulet ; sur notre droite est St-Germain à peu de distance. Nous montons de nouveau, puis coupons un autre vallon qui me semble meilleur et où les récoltes ont bonne apparence. On me montre Carves, situé en arrière sur une hauteur bien cultivée et qui produisait autrefois d'excellent vin. Le terrain de cette commune est, dit-on, généralement fertile, donne beaucoup de froment, de pommes de terre et de noix. *Écoute-s'il-Plent*, nom de l'unique moulin de la commune, prouve que l'eau est rare dans le pays. Le village possède une vieille église où l'on voit un ancien autel en bois dont le tabernacle est assez remarquable. Carves, plus au sud encore, est sur un mamelon élevé. Ses vins étaient estimés ; ses terres sont propices au froment et aux légumes. On y récolte beaucoup de prunes et de noix. Il y a quelques satisfaisantes prairies. Sur une colline, dans cette direction, j'ai aperçu un château d'une dimension respectable et qui m'a paru n'être pas encore terminé. D'après mon guide, il appartiendrait à M. E. Gibiat, qui ne fait guère de châteaux en Espagne, mais en possède pas mal de bons et de beaux, avec de beaux et bons revenus. Nous arrivons à Sagelat, dont l'église, au bas d'un coteau, fait face à la gare de Belyès, et dont les dépendances s'étendent dans le vallon de Fongautier où les terrains sont excellents pour le tabac. De bonnes prairies y sont bien arrosées. Dans le coteau, le sol pierreux produit du froment de première qualité. On y voit des vignes, beaucoup d'arbres fruitiers et des noyers vigoureux. Il ne reste plus aucune trace de l'ancienne abbaye de Fongautier, de l'ordre de Fontevault, dépendant de Sagelat et dont

L'abbesse était croisée et mitrée. Sagelat touche la gare de Belvès, j'y descends et cours à la station. J'ai encore une heure et demie devant moi jusqu'à l'arrivée du train. Tant mieux, je vais en profiter pour visiter la ville.

Il faut, dans ce but, monter une côte rude malgré les inflexions que fait la route pour l'adoucir. Les habitants sont assez heureux pour avoir de l'eau à peu de distance du sommet de l'élevation. La halle est peu spacieuse et laide, l'église paroissiale, voûtée en berceau, est très proprement tenue, mais n'offre rien de remarquable. Une autre église ancienne est ruinée sauf la tour. C'était autrefois une possession des Templiers. Un vieux couvent qui l'avoisine sert aujourd'hui de prison. Naturellement on batit à grands frais une vaste école primaire. Il y a quelques maisons de bonne mine, un hôpital pour les malades du canton et de celui de St-Cyprien et une florissante maison d'éducation secondaire ecclésiastique parfaitement dirigée par M. l'abbé Deschamps (1). L'école primaire de filles est confiée à des religieuses qui s'acquittent de leur tâche avec dévouement et succès. Belvès possède un curé doyen, un percepteur, un receveur de l'enregistrement et domaines, un contrôleur de la culture des tabacs, une recette de la poste aux lettres, une brigade de gendarmerie. Ses foires sont réputées et il s'y tient en outre un fort marché chaque samedi. Il y a deux notaires, trois médecins, une Société de secours mutuels. Cette ville est industrielle et l'on y fabrique, entre autres, des conserves alimentaires recherchées.

Elle est ancienne. Une bulle du pape Eugène III, en date du 3 mai 1153, mentionne son église et celle de Capelou, comme possession du chapitre de Sarlat. Dès avant le xii^e siècle, il

(1) Cet établissement n'existe plus. Mgr l'évêque de Périgueux l'a cédé, m'a-t-on dit, à la commune. Son ancien chef, M. l'abbé Deschamps, ecclésiastique plein de mérite, est aujourd'hui curé de Thiviers.

existait un prieuré, dit de St-Léon, dépendant de Sarlat. Il y en eut plus tard un second dépendant de Toumourac. Au xiv^e siècle, Belvès formait une châtellenie composée de 13 paroisses. Il y avait alors quatre portes et des faubourgs. Les Dominicains s'y établirent en 1331 dans l'édifice appartenant auparavant aux Templiers et peu à peu la cité devint importante. Elle possédait des écoles libres de grammaire, de logique, de philosophie et de musique. Un de ces pères de Belvès, Etienne de La Combe, mort en 1380, fut un des plus célèbres enfants de son ordre. Sa réputation était grande en Italie non moins qu'en France. Sainte Catherine de Sienne en fait le plus complet éloge dans une de ses lettres. Les archevêques de Bordeaux, auxquels l'endroit appartenait alors, y faisaient quelquefois leur résidence dans un grand palais remarquable par sa belle terrasse qui était fort élevée. L'un d'eux, Amanieu de Cazes, y mourut et fut enseveli dans l'église des Jacobins. Il y avait à Belvès la tour de l'archevêque.

Le 1^{er} janvier 1577, la ville fut surprise par les calvinistes. Quelques habitants réfugiés dans l'église y soutinrent un siège de trois jours pendant lequel l'édifice souffrit beaucoup et il porte encore la trace des mutilations qu'il eut à subir en cette circonstance. Plus tard, lors des troubles de la Fronde, Jean de Comarque, seigneur d'Allas, nommé gouverneur de ce poste, alors en mauvais état de défense et n'ayant qu'une faible garnison, repoussa les attaques de 2,000 hommes et les défit complètement le 5 janvier 1652. Peu de temps après, sept régiments, tant infanterie que cavalerie, s'étant présentés devant la place pour prendre la revanche de cette déroute, échouèrent et furent obligés de se retirer devant la résistance de l'intrépide commandant. C'est un des plus beaux faits d'armes qui aient eu lieu dans le Périgord, pendant cette époque troublée. Quelques dénominations anciennes dans le voisinage rappellent les souvenirs religieux du pays,

comme par exemple, le chemin Rommain, où des pèlerins, allant de Belvès à Cadounn, et où l'on voyait la croix de la Maloudig, indiquant une ancienne maladrerie ou hospice, avec son cimetière.

Du haut des boulevards on a sur tout le pays environnant une vue magnifique. L'œil suit avec curiosité les coudes et les lignes fuyantes des routes nombreuses, les détours et les viaducs du chemin de fer, l'important ruisseau de La Nauze, arrosant une jolie vallée et entraînant avec lui, vers le nord, d'autres cours d'eau venus de plis secondaires, la plaine, enfin les coteaux bien cultivés, où l'on remarque moins de seigle que jusqu'à présent.

A deux ou trois kilomètres de Belvès, en tirant vers la forêt de la Bessède, assis sur les pentes rapides d'un tertre désert, entre de hautes collines couvertes de grands bois, s'élevait naguère un modeste petit oratoire, sans voûte, aux murs humides, un peu disjoints, protégé par l'ombrage de vieux ormeaux. A quelques pas en avant et au-dessous de l'entrée principale, jaillissait une source abondante dont les eaux fraîches et transparentes étaient avidement recueillies par les pèlerins, car ce sanctuaire, si humble, si dépouillé, n'était rien moins que le but de nombreux et importants concours de fidèles. De toutes parts, depuis plus de trois siècles avant le xix^e, on s'empressait de venir, entre ses murs ornés de quelques peintures, à demi détruites par le temps et l'humidité, vénérer, à côté du maître-autel, sur un petit trône en bois environné de quelques fleurs, une statue de la Vierge, faite en pierre très dure et mesurant environ un mètre de hauteur, portant le cachet d'une antiquité reculée. Cette effigie représente Marie assise ; sur ses genoux repose le corps inanimé de son divin fils.

D'où vient-elle ? quelle est l'origine de cette dévotion persévérante dans un coin de terre sombre et retiré ? Voici ce qu'en dit la légende : — « A une époque déjà reculée, mais

dont il serait difficile de préciser la date. A défaut de documents authentiques, un berger gardait son troupeau sur la lisière de la forêt : une de ses vaches, au lieu de paître comme les autres, restait presque toujours dans un endroit écarté, près d'un fourré de ronces et de brousses. D'abord il n'y fit pas grande attention. Mais comme cela durait, que la vache n'en donnait pas moins autant de lait que les autres, bien qu'elle ne mangeât presque pas, il supposa qu'il devait y avoir quelque chose d'extraordinaire. Il se rendit donc à l'endroit où la vache se tenait habituellement et ayant, avec son bâton, écarté les épanes et les broussailles, il découvrit une petite statue, en pierre, de la très Sainte-Vierge, ayant la forme que l'on donne ordinairement à Marie, quand on la représente sous le nom de Notre-Dame-de-Pitié. Frappé de ce spectacle, le berger alla, en toute hâte avertir le clergé de Belvès. On se rendit en procession à l'endroit où était la statue, et après l'avoir vénérée, on la porta en grande cérémonie à l'église paroissiale et on la déposa sur un autel dédié à Notre-Dame.

Mais grand fut l'étonnement de tout le monde lorsque le lendemain on ne la retrouva plus sur l'autel, où elle avait été exposée à la dévotion des fidèles : comme on ne supposait pas qu'elle eût été l'objet d'un sacrilège, on pensa qu'elle avait été reportée miraculeusement au lieu où elle avait été découverte. On s'y rendit aussitôt et on l'y trouva, en effet. On comprit par ce prodige que Marie voulait être honorée en cet endroit, où l'on érigea une petite chapelle, d'où probablement est venu le nom de Capelou, traduction romane du latin *Capellula* (1).

(1) Je dois la plupart des renseignements que je donne ici, sur Belvès et Capelou, à divers documents que l'on a bien voulu me procurer, à un très intéressant travail du R. P. Carl, ancien missionnaire à Périgueux, à M. l'abbé Dambier, curé doyen, à M. l'abbé Monnoat, curé d'Azerat, et à divers autres.

Telle fut l'origine du pèlerinage, qui jadis fut très considérable. Après la révolution du siècle dernier, l'affluence se renouvela si bien que pour abriter les arrivants on était obligé de dresser des tentes pendant la nuit, tandis que toutes les maisons du voisinage se remplissaient jusqu'au comble et qu'il en était ainsi des granges elles-mêmes. Ce concours, bien que moins grand qu'autrefois, est tel encore, le jour de l'Assomption et de la fête de la Nativité de la Vierge, qu'il dépasse d'habitude plusieurs milliers de personnes. Cependant, et c'est chose digne de remarque, jamais les fêtes du pèlerinage de Capelou ne donnent lieu à aucune sorte d'amusements publics. On n'y voit ni saltimbanques, ni danses, ni jeux, ni spectacle pouvant amener de graves abus. Le petit commerce qui s'y fait consiste uniquement en objets de piété. On y vend aussi beaucoup de gâteaux et des petits pains que les pèlerins achètent pour leur nourriture ou qu'ils font toucher à la statue et portent ensuite aux infirmes de leur connaissance qui n'ont pu venir. Peu d'entre les visiteurs s'en retournent sans emporter de l'eau de la fontaine, à laquelle on attribue des vertus surnaturelles.

La chapelle primitive fut profanée et démolie en grande partie lors de la Révolution de 1793 par un habitant du pays. Et c'est lui qui l'a réédifiée de ses deniers ! après avoir été guéri d'une maladie terrible contre laquelle échouèrent absolument les ressources de la médecine. Toute la contrée connaît le fait, et c'est par la voix publique que l'auteur de l'opuscule duquel j'extrais ces notes, le vénérable abbé Dambier, curé de Belvès, l'apprit en arrivant dans sa paroisse. Cette seconde chapelle fut ensuite agrandie par M. l'abbé Cogniet, alors doyen de la ville. En 1859, au concile provincial d'Agen, Notre-Dame de Capelou fut classée parmi les principaux lieux de pèlerinage de la province ecclésiastique de Bordeaux, sur les instances de l'évêque de Périgueux, Mgr Georges, qui posa la première pierre d'un autre monu-

ment. Mgr Baudry, successeur de l'actuel pontife, prit son œuvre à cœur, mais ne put lui donner une bien vive impulsion, n'ayant occupé le siège épiscopal que peu de temps. Il était réservé à Mgr Dabert de continuer et d'achever, avec le produit des quêtes diocésaines et par des sacrifices personnels très considérables, ce qu'avaient commencé ses deux prédécesseurs, et, le 16 septembre 1873, les fêtes d'inauguration de la nouvelle église de Capelou eurent lieu solennellement, en présence de S. E. Mgr le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, de Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, de Mgr Lyonnet, archevêque d'Alby, de Mgr Dabert, évêque de Périgueux, de Mgr Duquesnay, évêque de Lamoges, et de Mgr Bourret, évêque de Rhodéz. Arrivés le 15 à Belyès, les prélats y furent reçus par la population en fête, la municipalité et les brigades de gendarmerie sous les armes. Toute la ville était pavoisée et la grande rue ne formait qu'une voute charmante de verdure et de fleurs. Après une harangue de M. le maire d'abord, de M. le doyen ensuite, à la porte de l'église, et une réponse du cardinal archevêque, le cortège pénétra dans l'édifice encombré d'une foule attentive à laquelle Mgr l'archevêque d'Alby voulut bien adresser quelques paroles émus sur le culte de la Ste-Vierge. La bénédiction du St-Sacrement fut donnée par Mgr l'évêque de Rhodéz, et Mgr Dabert termina la soirée religieuse par un discours de remerciements. Le lendemain la consécration du nouveau temple commença vers 6 heures et fut faite par Mgr de Périgueux. A neuf heures, les reliques destinées à Notre-Dame de Capelou furent portées processionnellement de Belyès. Avant de pénétrer dans l'intérieur, les prélats et l'assistance firent le tour extérieur du monument au chant du *Kyrie Eleison*, les portes closes jusqu'à ce moment s'ouvrirent alors et la nef fut remplie en un clin d'œil. Mgr l'évêque de Périgueux lut l'acte de consécration à Notre-Dame, puis suivit la messe

pontificale célébrée par S. Em. le cardinal Donnet. Les évêques étaient placés dans le sanctuaire, du côté de l'Evangile, ayant en face d'eux, de l'autre côté, les membres de la municipalité de Belvès. Plus de deux cents prêtres se tenaient debout en arrière des sièges épiscopaux. Quant à la masse des fidèles, elle débordait loin au dehors. Le vénérable métropolitain est monté en chaire et a prononcé une intéressante allocution fort goûtée de tous.

Mais combien qui n'avaient pu ni voir ni entendre ! Aussi, la messe terminée, Mgr Duquesnay, l'évêque de Limoges, après avoir consacré solennellement un autel, montant sur une petite éminence, s'est-il adressé aux flots humains qui couvraient les pentes du coteau, la prairie, les champs environnants, et qui se sont pressés autour de lui. La voix claire, vibrante et haute du prélat-missionnaire, retentissait au loin à travers cette multitude accourue du Périgord, de l'Agenais et du Quercy. Plus de dix mille personnes étaient là, ne perdant pas un mot de cette parole puissante qui pénétrait jusqu'au plus éloigné dans ces masses profondes, et frappait tous les esprits attentifs et recueillis. Cette prédication en plein air rappelait les temps antiques. C'était le même concours, la même doctrine, la même foi, après mille orages et des siècles écoulés. L'orateur s'est tu qu'on l'écoutait encore. Alors, spectacle imposant pour l'incrédule lui-même, pour le libre-penseur le plus déterminé, la voix des six pontifes s'est élevée vers le Ciel, et la foule prosternée a reçu la bénédiction d'en haut. Les vêpres ont été dites, à Belvès, au milieu d'un immense concours, après quoi, Mgr de Limoges a pris encore la parole, puis trois cents prêtres présents dans le chœur ont entonné le *Tantum ergo*, et Mgr l'archevêque de Bourges a clos la cérémonie par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

La gracieuse église de Capelou, qui décore maintenant le désert et autour de laquelle on accourt avec un empresse-

ment redoublé, si l'on peut ainsi parler, appartient au style roman-ogival, et mesure 35 mètres de long sur 8 de large. Elle compte vingt-neuf croisées ornées de vitraux charmants, sortant des ateliers de M. Besseyrias, de Périgueux, et représentant les principaux traits de la vie de la Vierge, l'origine du pèlerinage local et les madones les plus célèbres des sanctuaires de France. Le chœur est de forme pentagonale. Le clocher consiste en une grande tour carrée, à trois étages, surmontée d'une flèche très élevée. Il est bâti en pierre de taille et mesure un peu plus de 28 mètres d'élevation. Le maître-autel, de style gothique, est en pierre fine du Poitou, mesurant 6 mètres de hauteur. Le tabernacle est dominé d'une Exposition très gracieuse, avec quatre anges sur les côtés et un charmant clocheton au-dessus. Les bas-reliefs de la table de l'autel et du rétable sont d'un travail irréprochable. Des deux autels placés dans les chapelles latérales, celui de droite est dédié à sainte Anne, et celui de gauche à sainte Madelaine. Ils sont de la même matière que le principal et se distinguent aussi par leurs gracieux bas-reliefs. Tous trois sont l'œuvre de M. Bariller, d'Angers.

A l'ouest de Belvès, St-Pardoux et Vielvic ne font qu'une seule commune de 14 kilomètres carrés, et n'ayant que 378 habitants, soit 27 au kilomètre carré. Il y a deux églises. Celle de Saint-Pardoux n'a pas le moindre cachet ; celle de Vielvic est ancienne et assez jolie. Le pays n'est pas riche, le terrain sablonneux a beaucoup de châtaigniers, on y fait un peu de tabac ; le sol est très boisé. Vis-à-vis de St-Pardoux est une grotte assez spacieuse, mais souvent inondée.

La vapeur frémissante m'emporte rapidement. Je dois fuir à mes côtés les territoires municipaux de Belvès, Larzac et Fongalop ; bientôt Salles m'apparaît tout proche sur ma droite. Cette petite commune a droit, à plus d'un égard, à une mention spéciale, et je suis heureux de pouvoir, grâce à un remarquable travail de son curé, M. l'abbé Brugeaud,

à des notes que j'ai trouvées dans le *Périgord illustré*, de M. Audierne, et à d'autres encore, donner quelques détails sur cette modeste paroisse rurale, bonne à étudier par elle-même, et au milieu des bois de laquelle une de nos plus grandes illustrations périgourdines a vu le jour. Le village de Salles tire son nom du latin *Salinosa*, pour mieux dire, *Salit-Noza*, qui lui a été donnée parce que le ruisseau La Nauze y prend sa source. Il date, comme paroisse, au moins du VIII^e siècle, et, dès 760, choisit saint Sacerdos pour son patron.

Il a, de temps immémorial, été toujours desservi par un prêtre résidant, jusques aux changements violents de 1790-93, lors desquels son titre paroissial fut supprimé. Réuni depuis pour le culte, à la commune voisine de Fongalop, il est enfin, en 1863, redevenu succursale régulière, comme aux temps anciens. Son église, construction d'une extrême solidité, est toute en pierres de taille, sauf la façade. Elle date du X^e ou XI^e siècle et se trouve surmontée d'un pignon servant de clocher, coupant en deux la vieille toiture et la nef. Elle n'a ni bas-côtés ni chapelles latérales. La partie de la voûte qui couvre le sanctuaire est d'une épaisseur remarquable et de style roman. Le reste de cette voûte est de date récente et a été construit il y a quinze ans à la place d'un vieux plancher. Cette église a souffert des guerres de religion et ses murs portent encore la trace des projectiles qui sont venus la frapper et dont plusieurs ont été retrouvés dans le cimetière voisin par des fossoyeurs occupés à creuser des tombes. Elle possède une cloche unique datant de 1814, et pesant 250 kilogrammes environ. Le bourg de Salles prend de jour en jour une physionomie plus moderne, et ses habitations primitives, aux lourdes toitures de pierres, font place à des maisons couvertes en tuiles. L'ancien presbytère a été démoli récemment et ses matériaux vont servir à construire une étincelante maison d'école. Le nouveau logis du desser-

vant est une antique demeure réparée en 1875 et où vint habiter le curé de la paroisse reconstituée. Le vénérable prêtre qui avait été le dernier curé de la commune avant la Terreur, le respectable abbé Petit, né à La Trappe, en 1740, est mort en 1817 au lieu de sa naissance, après avoir eu la consolation de voir le culte restauré.

Au village de Lebrél, ou du Brel, situé sur une hauteur boisée, couverte de taillis de chêne et de châtaigniers, naquit, vers 1301, de pauvres colons, un enfant nommé Pierre Thomas, que ses parents employèrent, dès qu'il fut en état de le faire, à conduire au pâturage le peu de bétail qu'ils possédaient. Là, dans ses longues heures de solitude, le jeune pâtre réfléchissait : il voulait apprendre. Dame Science, venait lui parler à l'oreille et le taquiner. Elle n'avait pas, au temps jadis, de résidence officielle à chaque pas, bien agencée, bien meublée, la plus belle maison du village ; elle aimait à courir la campagne et allait s'asseoir auprès de pauvres enfants qu'elle instruisait et dont elle faisait parfois comme des Chaldéens, par exemple, sans gros budget, sans appointements, sans instruments même, les premiers astronomes du monde. C'est aussi de cette façon qu'elle a rendu plus tard un petit Auvergnat ~~un~~ excellent mécanicien, devenu plus tard pape illustre. Maintenant elle ne se donne pas tant de peine. Logée très confortablement, elle se plaît si bien dans son asile commode et luxueux qu'elle s'y blottit voluptueusement, y dort grassement et n'en sort pas, ou du moins ne le quitte guère. Si parfois l'envie lui prend d'aller faire en contrebande un disciple d'un rustre, de lui donner par fantaisie, une méthode sûre, prompte, infallible, de résoudre par des moyens non en usage dans les classes, des problèmes ardu, la plupart du temps, des entrepreneurs en habit noir et en cravate blanche arrivent, s'emparent de son bien aimé, ne se préoccupant nullement de l'amener à une vulgarisation claire et utile pour tous de sa manière mentale de procéder : le font

fonctionner comme une horloge, finissent par le rendre semblable à cette machine et oblitèrent en lui le don précieux qu'il a reçu. Pour Pierre Thomas il n'en fut pas ainsi.

Sa compagnie de promenades lui criait sans cesse : « Voilà la route, voilà les principes, maintenant pars avec ce fonds et va les faire fructifier chez des maîtres éclairés. » Et Pierre Thomas fut à Belvès et à Monpazier, où il réussit si bien et si complètement, ne maintenant encore dans le pays, quand on veut pronostiquer qu'un enfant laborieux et intelligent fournira une brillante carrière, on dit qu'il sera savant comme Pierre Thomas. Et lorsqu'on veut désigner un paresseux on le montre au doigt en assurant qu'il ne sera jamais un Pierre Thomas. Cependant celui-ci avait quinze ans, il était aussi instruit que ses premiers maîtres et voulait pénétrer plus loin dans les arcanes du savoir. Malheureusement les grandes institutions étaient loin ! Qu'importe ! il partit à pied ; et mendiant en route, arriva chez les carmes d'Agen, où il demanda à être reçu parmi les ecclésiastiques. Les bons religieux, frappés de son angélique physionomie et bien inspirés, l'acceptèrent sans hésiter. Il étudia chez eux les lettres divines et humaines et la philosophie. Admis sur sa demande à prendre l'habit de l'ordre, il n'en travailla qu'avec plus d'ardeur et fit des progrès si rapides dans toutes les sciences qu'au bout de cinq ou six ans ses supérieurs l'envoyèrent professer la philosophie dans une université d'Italie. Cependant, à Salles on l'avait perdu de vue ; sa famille, qui n'entendait plus parler de lui, disparaissait membre par membre et il ne restait plus à Lebréol que sa vieille mère âgée, triste, malade, qui, chaque jour, appelait son fils de tous ses vœux et n'espérait plus avoir la consolation de le revoir à son foyer désert.

Elle était plongée dans de sombres réflexions, voyant approcher sa fin et n'ayant plus aucun des siens pour lui fermer les yeux, lorsqu'un jour, dit la tradition, elle aperçut dans sa chambre, près de l'escabeau sur lequel elle était assise, ap-

paraître un religieux qui, la saluant profondément, lui dit : « Voici votre fils. » Elle ne pouvait accepter le témoignage de ses yeux et croire à tant de bonheur inespéré. « Mon fils, dit-elle, il m'a quitté voilà bien des années ; il doit être mort à coup sûr, comment pourrais-je croire qu'il est de retour inopinément ? Oh non ! vous n'êtes pas mon Pierre Thomas ! et la preuve que ce n'est là, mon Très Révérend Père, qu'une plaisanterie de votre part, c'est qu'il a un pied difforme et il vous serait bien impossible de m'en faire voir un semblable. » Et Pierre se baissant montra son pied à sa mère. Et celle-ci le reconnaissant, le serra dans ses bras avec une grande joie mêlée de respect et s'écria : « Je suis heureuse ! que Dieu me reprenne maintenant que j'ai eu le seul bonheur que j'ambitionnais sur terre ! » Et la légende ajoute que peu de jours après elle s'éteignit doucement, entre les bras de l'ancien écolier parti dans l'indigence, obscur et sans avenir probable, et qui revenait docteur et pontife la consoler à ses derniers moments.

Depuis, sa patrie ne le revit plus. Le temps lui manquait, en effet, pour faire le voyage de ses chères montagnes. Devenu procureur de son ordre et protégé du cardinal de Périgord, envoyé comme ambassadeur à la cour de Naples, évêque de Patti dans la Sicile, il fut ensuite chargé de diverses missions en Hongrie et à Constantinople, puis fut transféré à l'évêché de Coron, en Grèce. Il parcourut l'Orient, rendit compte de sa mission à Urbain V qui siégeait à Avignon et lui confia l'archevêché de Candie, dans l'île de Crète. Pierre de Lusignan, roi de Chypre, ayant fait décider une nouvelle croisade, Pierre Thomas fut nommé légat pour y représenter le Saint-Siège et reçut l'investiture du patriarcat de Constantinople. Au mois d'octobre 1365, les croisés s'emparèrent d'Alexandrie ; mais le désordre s'étant mis parmi eux, il leur fallut abandonner la ville. Alors Pierre Thomas se rendit en Chypre et se préparait à retourner en Occident

pour ranimer le zèle des chrétiens quand il tomba malade, et mourut à Famagouste, le 6 janvier 1366, à peine âgé, par conséquent, de soixante et cinq ans, après une vie bien remplie. Il a été admis au nombre des saints par décret pontifical, en date du 11 juin 1618.

Son pays natal ne possède point de ses reliques et n'en a probablement jamais eu. Mais ses concitoyens, qui se rappelaient son humble origine et admiraient ses talents et ses grandes vertus, construisirent sous son vocable une chapelle sur l'emplacement même de la maison où il était né. Ce petit édifice mesurait à l'intérieur vingt pieds de long sur neuf de large, et subsista jusque vers 1792. Il fut alors détruit ! Il n'en reste plus que les fondations et quelques pans de murs. Plusieurs familles du village ont sauvé de petites statuettes qui se trouvaient dans la chapelle et qui représentent différentes phases de la vie du saint. Dans l'une, il tient un lis comme pacificateur des populations et des provinces ; dans l'autre, il porte à la main un manuscrit, sans doute l'ouvrage qu'il avait composé sur l'Immaculée-Conception ; une troisième le montre revêtu des insignes épiscopaux. La pierre sacrée de l'oratoire ruiné est en parfait état chez une honorable famille de la paroisse, qui la garde pour la rendre à sa destination première lorsque des ressources suffisantes et les circonstances permettront de rebâtir le petit sanctuaire.

Non loin du village de Lebret et à la naissance d'un petit vallon dominé par un petit hameau, existe une fontaine dite de St-Pierre. Les habitants du lieu prétendent tenir de leurs ancêtres que cette source est miraculeuse et aurait jailli de terre, le jour même de la mort du bienheureux, à l'endroit où chaque jour il avait coutume de faire sa prière, alors que tout enfant il gardait les troupeaux de ses parents. On a longtemps attribué à ses eaux une vertu surnaturelle et elle était avec la chapelle le but d'un pèlerinage assez fréquenté

par les personnes atteintes de fièvres contagieuses et de maladies épidémiques.

Le village de Lebrél est, après le bourg, le plus ancien de la commune, et, sans contredit, le mieux conservé dans son cachet antique. Ses maisons sombres, ses murs bruns et tapissés de lierre, ses lourdes et noires toitures de pierre, révèlent les témoins d'un autre âge.

Les principales sources du revenu local sont les bois, les châtaignes, les noix, et les jadis la vigne. Le seigle et les maïs qui s'y récoltent, suffisent tout juste aux besoins de la consommation. Les habitants engraisseront beaucoup de bétail qu'ils vont acheter malgré sur les marchés voisins, et quelquefois au loin, comme à Villeneuve, Agen, Moissac et dans le Lot. Le territoire, généralement sablonneux, est presque entièrement couvert de châtaigniers et de chênes, soit en futaie, soit en taillis, ce qui lui donne, aux yeux des étrangers, un aspect sévère. La bruyère abonde dans les bois, et on s'en sert pour la litière à défaut de paille. Celle qui dépasse les besoins s'expédie à pleins wagons sur Agen et Périgueux.

On ne trouve dans la commune aucune curiosité naturelle, mais on y exploite des carrières dont les produits sont estimés dans les environs. La pierre en est jaune, facile à travailler, inaccessible aux atteintes de la gelée.

Salles est un des points les plus élevés du département, confinant à un plateau d'où les eaux se dirigent au nord, au sud-est et au sud-ouest. Ses dépendances sont accidentées en conséquence. Leur superficie est de 9 kilomètres carrés. Le chiffre des habitants y va diminuant sans cesse. Il était à la fin du siècle dernier de 600 âmes ; il y a vingt ans, de 410, il n'est plus aujourd'hui que de 300, c'est-à-dire que, dépassant 66 au kilomètre carré vers 1792, il est à peine maintenant supérieur à 33, et chaque jour il s'affaisse davantage. Les populations rurales abandonnent la terre dont

les produits, en partie grâce à des institutions économiques ruinées, ne peuvent plus les nourrir avec profit. Elles courent aux villes, aux emplois sur les chemins de fer. Piéthore d'un côté, véritable ennemie de l'autre, l'équilibre est rompu. Des cataclysmes terribles nous menacent. Qui nous en préservera ?

Fongabon, dont j'ai, tout à l'heure, écrit le nom, tout près de Salles, est sur un mamelon, au sud-ouest de Belvès. L'église ancienne est très petite. Le pays est boisé. La châtaigne et les pommes de terre y forment les principales récoltes. On engraisse beaucoup de porcs. Le sol est sablonneux.

Nous nous enfonçons dans un souterrain de 4,800 mètres de long, qui porte le nom de la Trappe, pauvre petite commune, l'une des moins considérables de France, et qui n'a pas plus de 86 habitants, 20 à peu près par kilomètre carré, ce qui n'empêchera pas, probablement, d'y bâtir une grande école primaire, luxueuse, et valant au moins 20,000 francs, argent à coup sûr bien placé de toutes manières ! Nous passons ainsi sous le groupe des hauteurs séparant le bassin de la Dordogne du sous-bassin du Lot et du bassin de la Garonne. De ce point de partage descendent : La Nauze, qui tombe, à Siorac, dans la Dordogne, après un cours de 16 kilomètres, pendant lequel elle s'est grossie d'affluents dont un au moins la surpasse en longueur ; la Lémance qui reçoit à droite la Ménaurie, et aboutit au Lot, près de Fumel, à 25 kilomètres de sa source ; le Dropt qui sort des collines à Capdropt, entre dans le Lot-et-Garonne, revient en Périgord, rentre en Agenais, pénètre dans le Bordelais et y joint la Garonne, ayant parcouru 60 kilomètres depuis son point de départ. Sous ce lourd massif, pesant sur nous, la machine fuit indignée dans l'ombre, comme dit Virgile de l'esprit des mourants : mais au bout d'un instant nous revoyons la lumière du jour et arrivons presque en même temps à la station du Gât. Dans la cour est un omnibus dont le conduc-

leur, me voyant à la portière, s'imagine que je vais être un de ses clients et m'adresse une foule de gestes amicaux. Mais il se trompe et je continue ma course sans me préoccuper pour le moment ni de Mazeyrolles, qui, sur le terrain crétacé supérieur et la molasse, n'a que 34 habitants au kilomètre carré, ni de Saint-Cernin-de-l'Herm, et je ne m'arrête qu'à la gare de Villefranche-de-Belvès, ville où le courrier, venu pour nous prendre, nous conduit sans se hâter. Il est vrai que son véhicule est très chargé, ayant à transporter foule de personnes qui viennent de témoigner à Périgueux dans un procès de Cour d'assises ou étant impliqué un habitant du pays fort aimé, si l'on en juge par la quantité de personnes qui stationnent sur les portes, attendant le passage de la voiture, s'informant curieusement de l'issue de l'affaire et s'en retournant joyeuses en apprenant l'acquiescement du prévenu. Nous cheminons pendant trois quarts d'heure à travers un pays un peu rude et des coteaux élevés et n'entrons à Villefranche qu'à la nuit. Je me rends de suite à l'hôtel, me fais donner une chambre et demande à dîner. A dîner ! comme si c'était possible à pareil moment à Villefranche-de-Belvès ! il y a longtemps que tout le monde y a pris son repas du soir, comme cela doit être dans les bourgades bien réglées. A six heures chacun s'y met à table, à sept heures on se lève ; les uns pour aller se coucher, les autres pour aller faire une partie de piquet et savourer soit un *hock*, soit un petit verre de fine champagne (?) au café voisin en fumant un *londrès*, ou bien une vaste pipe largement culotée que tous les connaisseurs admirent. Puis on rentre sans trop tarder, afin de ne pas exciter d'inquiétude chez les siens. Il y a donc longtemps que la marmite est renversée à l'hôtel, où les mets sont si bons que les pensionnaires n'en laissent jamais, et où, afin d'éviter la déperdition, on ne s'approvisionne pas pour le lendemain. En vain donc mon appétit est aiguisé, je ne puis trouver rien à lui donner à trancher.

Pas un œuf, pas un poisson, pas le moindre légume, pas le moindre petit morceau de mouton ou de friandeau. Je me rabats sur une tasse de chocolat ; il n'y en a point ; sur un fromage moins gros que celui dérobé jadis successivement par le corbeau et le renard de la fable ; il n'en existe dans aucune armoire ; il faudrait aller chez l'épicier, mais à neuf heures tous les épiciers de Villefranche dorment du sommeil du juste, et il n'y a d'ouvert, pendant une demi-heure encore, que l'officine du pharmacien, afin que l'on puisse parler aux indigestions survenues. D'indigestion ! je n'en aurai pas. Je soupe en effet avec deux noix, du pain et un bol de thé ; puis je vais gagner ma chambre, essayer de tromper ma faim par le sommeil. Qui dort dine, dit le proverbe ! Dinons donc de cette manière ! Je ferme les yeux ; c'est fait ; je vais oublier les tiraillements de mon estomac. — Brr ! Craa !.. Voilà l'orage qui gronde, les éclairs qui se succèdent, la pluie qui tombe à torrents et tout cela me tient éveillé jusqu'au matin. Aussitôt que le tapage cesse et que le jour paraît, je descends pour me procurer quelques vivres dès que ce sera possible. Je cherche le maître d'hôtel partout sans le rencontrer, je pousse jusqu'à la rue. Là, pour me dédommager et me divertir, j'ai le plaisir de voir défiler un convoi funèbre !

Enfin, mon aubergiste apparaît. Il tient en main une bouteille de lait et une bille de chocolat. L'honnête homme a pensé à moi. Il me prépare avec soin cet à-compte du déjeuner, verse le breuvage dans un grand bol et l'accompagne d'un pain chaud. Ah ! qu'on est bien à Villefranche ! Me voilà remis, et, pendant qu'on a été chercher la voiture qui doit m'emmener, je vais faire une excursion dans la ville. J'y trouve une jolie promenade, au bout, vers l'ouest, du côté par lequel on arrive de la station. La place est plantée d'ormes, sur une petite éminence, entre deux dépressions de terrain ; on y a une vue agréable sur des vallons et des coteaux. Villefranche possède un hospice et

une halle de bien meilleure apparence que celle de Belvès. Son église, voûtée en berceau, est trop petite, manquant de longueur. Le portail en est bien, mais pas assez haut, et son campanile, simple mur au milieu de deux tourelles, ne peut recevoir que deux cloches : il y faudrait aussi une horloge. Les rues sont droites et assez larges en général. A l'autre extrémité de l'agglomération est le marché aux bestiaux, bel emplacement orné de rangées d'arbres.

Villefranche, chef-lieu de canton, en a tous les avantages, et ne manquerait pas d'attraits si l'on n'y allait trop tôt ! Son territoire, fort étendu, ne compte pas moins de 22 kilomètres carrés, et renferme 1,595 habitants, ce qui fait 72 1/2 pour chacun d'eux, mais il est vrai que la population urbaine peut bien compter comme faisant au moins la moitié de ce tout. Il y a quelques restes de remparts, car Villefranche, autrefois, fut une forteresse. On s'en aperçoit encore à la régularité de ses habitudes. Et l'on n'y allait pas de main-morte contre ceux qui attaquaient. Montluc s'en aperçut. Etant, en 1576, monté à l'assaut de cette ville, son drapeau à la main, pour donner du courage à ceux qui le suivaient, il fut renversé, par le choc des piques et des halberdes, dans les fossés pleins de boue, si bien que, sans de prompts secours, il aurait infailliblement péri. Mais il put renouveler l'attaque et la place succomba.

Un jour, pendant ces tristes dissensions civiles, les habitants résolurent de frapper un grand coup. Le lendemain à l'aurore il n'y restait plus que les femmes, les infirmes et les enfants en bas-âge. Tout le reste de la population était parti bien armé, se dirigeant à l'occident. Quelques heures après, un flot guerrier envahissait Monpazier, le but visé. Monpazier était désert ; il n'y restait que les femmes, les infirmes et les enfants en bas-âge. La victoire ne fut donc pas disputée et les assaillants firent à leur aise main-basse sur les biens de l'ennemi. Provisions, ameublements, tout y

passa. Les charriots et les voitures servirent à charger les dépouilles, les bêtes de trait à tirer le convoi ; le petit bétail suivit, chassé par de vigilants conducteurs qui veillaient avec soin à ce qu'il ne s'écarta pas de la voie droite. A mi-chemin on s'arrêta pour festoyer, la joie la plus vive régnait et j'aime à croire que les vivres enlevés furent à belle fête. On levait le camp pour repartir, lorsque les vigies signalèrent un grand nuage de poussière venant de l'orient, et, cependant, le vent d'est ne soufflait pas ! Qu'est-ce que cela peut bien être ? Chacun se le demande avec curiosité ; le tourbillon approche et l'on finit par apercevoir au milieu de lui briller des casques, des cuirasses et des lances. Une forte escouade pousse de ce côté ; de l'autre, il en arrive une également. Toutes deux se rencontrent à mi-chemin, se reconnaissent, s'arrêtent et expédient des exprès faire leur rapport aux chefs. Cette troupe, c'était.... les habitants valides de Monpazier, qui, partis la nuit, par un autre chemin que le chemin direct, étaient tombés sur Villefranche, pendant que Villefranche tombait sur Monpazier, et revenaient chargés des dépouilles opimes de leurs voisins qui emportaient les leurs ! On s'envoie des députations mutuelles, on négocie, l'on menace et l'on finit par un éclat de rire général ! Chacun reprend son bien, embrasse son adversaire, ramène ses équipages, ce qui lui appartient, et rentre allégrement chez soi pour manger son dîner et coucher dans son lit, enlevé, reconquis. Ainsi, des deux parts, on s'est couvert de lauriers, sans qu'il en ait coûté la moindre blessure, ni la moindre perte à personne, dans les deux corps expéditionnaires, à la suite d'une double et mémorable journée, où chacun des rivaux avait eu, par hasard, la même idée, l'avait menée à bien en passant par des routes différentes, et s'était, au retour, à point, rencontré pour rentrer, pacifiquement, en possession de son bien perdu.

On m'offre de me conduire à la plus grande et la plus peu-

plée des communes du département, St-Etienne des Landes, nom significatif, dont le territoire n'a pas tout-à-fait 300 hectares de superficie et ne compte pas plus de 65 habitants, ou 22 à peu près par kilomètre carré, ce qui ne l'empêche pas de posséder un maire, un adjoint et un instituteur. Pourquoi ce petit coin tout près de Villefranche forme-t-il une municipalité distincte au lieu d'être englobé dans les appartenances de son chef-lieu de canton ? Je n'en sais rien. Ceux auxquels je le demande, n'en savent pas davantage. Je serais curieux d'aller visiter cette importante portion du territoire périgourdin qui nomme un délégué pour les élections sénatoriales ni plus ni moins qu'une importante cité, mais je ne puis ; je continue donc ma tournée, me rendant vers le nord-est en passant tout près du fossé dit de l'Abîme, singulier entonnoir qui s'est ouvert subitement il y a quelques soixante à soixante-dix ans sous les pas d'un brave homme qui, conduisant une légère charrue attelée de deux ânes, sur une hauteur, traçait un sillon en diagonale pour faciliter l'écoulement des eaux. Pendant qu'il était occupé à ce travail, su vint un orage terrible ; la pluie creusa profondément la raie ouverte par le soc et atteignit des couches de sable qu'elle désagrégea. Depuis, cette excavation va toujours s'approfondissant et s'élargissant, les sables étant, à chaqueaverse qui tombe, entraînés jusque dans les bas fonds.

Je parcours d'abord une sorte d'allée, puis une petite dépression de terrain, fraîche et fertile, où je vois de jolies luzernes et de bons blés, des vignes aussi. Survient une descente et le pays change d'aspect. Il y a foule de châtaigniers, sous lesquels on a semé des céréales qui n'y ont pas très bien réussi. De plus, la grêle en a touché et couché bon nombre. Une montée très forte remplace la déclivité que nous abandonnons. Elle nous offre des bois châtaigniers, des fromentassatisfaisants, des champs de pommes de terre et de betteraves.

Entouré de jolies garennes, le remarquable château de Besse attire le touriste et le voyageur, sûrs d'y toujours être bien reçus. Bâti sur une éminence, il date du xv^e siècle et a été restauré dans le cours du xviii^e. Deux grosses tours rondes en défendent l'entrée, qui se trouve dans une troisième tour carrée donnant autrefois sur des fossés munis d'un pont-levis. Au fond de la cour s'étend le corps-de-logis, vaste édifice flanqué de deux pavillons. Ce fut autrefois une forteresse redoutable, et ses murailles sont percées de meurtrières qui devaient en rendre l'accès des plus difficiles. Aujourd'hui ses douves sont comblées et remplacées par d'agréables promenades. Dans une des ailes on voit des oubliettes, probablement toujours plus menaçantes qu'employées, et qui très certainement, depuis le bisaïeul au moins de la descendante de la noble souche de Clermont-Touchebœuf qui possède aujourd'hui cette terre, ont servi de dépôt pour les racines et le combustible, bien plus souvent que de prison. Ici je me trouve en famille, car M^{me} A. de Chaunac, fille de M. le comte Alexandre de Touchebœuf-Clermont, m'est unie par les liens d'une parenté proche encore, et de plus, aux jours de notre enfance, nous avons bien souvent passé d'heureux moments ensemble chez des amis et des parents communs.

Je me souviens toujours avec bonheur et reconnaissance de l'affection que voulait bien avoir pour moi l'honorable père de la respectée châtelaine, et de ses invitations répétées à venir le voir dans sa féodale résidence. — « Viens à Besse, me disait-il ; nous y avons gardé l'antique et simple hospitalité d'autrefois ; tu y retrouveras le foyer de la vieille et énorme cheminée près de laquelle il est si bon de se rassembler. Viens : tu y seras reçu de tout cœur ; les parents de nos parents sont nos parents, les amis de nos amis sont nos amis, et n'es-tu pas mon cousin ! Tous les tiens me sont chers. Venez tous ; vous nous ferez plaisir ! » Et il me tendait sa

plée des communes du département, St-Etienne des Landes, nom significatif, dont le territoire n'a pas tout-à-fait 300 hectares de superficie et ne compte pas plus de 65 habitants, ou 22 à peu près par kilomètre carré, ce qui ne l'empêche pas de posséder un maire, un adjoint et un instituteur. Pourquoi ce petit coin tout près de Villefranche forme-t-il une municipalité distincte au lieu d'être englobé dans les appartenances de son chef-lieu de canton ? Je n'en sais rien. Ceux auxquels je le demande, n'en savent pas davantage. Je serais curieux d'aller visiter cette importante portion du territoire périgourdin qui nomme un délégué pour les élections sénatoriales ni plus ni moins qu'une importante cité, mais je ne puis ; je continue donc ma tournée, me rendant vers le nord-est en passant tout près du fossé dit de l'Abîme, singulier entonnoir qui s'est ouvert subitement il y a quelques soixante à soixante-dix ans sous les pas d'un brave homme qui, conduisant une légère charrue attelée de deux ânes, sur une hauteur, traçait un sillon en diagonale pour faciliter l'écoulement des eaux. Pendant qu'il était occupé à ce travail, survint un orage terrible ; la pluie creusa profondément la raie ouverte par le soc et atteignit des couches de sable qu'elle désagrégea. Depuis, cette excavation va toujours s'approfondissant et s'élargissant, les sables étant, à chaque averse qui tombe, entraînés jusque dans les bas fonds.

Je parcours d'abord une sorte d'allée, puis une petite dépression de terrain, fraîche et fertile, où je vois de jolies luzernes et de bons blés, des vignes aussi. Survient une descente et le pays change d'aspect. Il y a foule de châtaigniers, sous lesquels on a semé des céréales qui n'y ont pas très bien réussi. De plus, la grêle en a touché et couché bon nombre. Une montée très forte remplace la déclivité que nous abandonnons. Elle nous offre des bois châtaigniers, des froments satisfaisants, des champs de pommes de terre et de betteraves, des cultures diverses et de magnifiques luzernières.

Entouré de jolies garennes, le remarquable château de Besse attire le touriste et le voyageur, sûrs d'y toujours être bien reçus. Bâti sur une éminence, il date du xv^e siècle et a été restauré dans le cours du xviii^e. Deux grosses tours rondes en défendent l'entrée, qui se trouve dans une troisième tour carrée donnant autrefois sur des fossés munis d'un pont-levis. Au fond de la cour s'étend le corps-de-logis, vaste édifice flanqué de deux pavillons. Ce fut autrefois une forteresse redoutable, et ses murailles sont percées de meurtrières qui devaient en rendre l'accès des plus difficiles. Aujourd'hui ses douves sont comblées et remplacées par d'agréables promenades. Dans une des ailes on voit des oubliettes, probablement toujours plus menaçantes qu'employées, et qui très certainement, depuis le bisafeuil au moins de la descendante de la noble souche de Clermont-Touchebœuf qui possède aujourd'hui cette terre, ont servi de dépôt pour les racines et le combustible, bien plus souvent que de prison. Ici je me trouve en famille, car M^{me} A. de Chaunac, fille de M. le comte Alexandre de Touchebœuf-Clermont, m'est unie par les liens d'une parenté proche encore, et de plus, aux jours de notre enfance, nous avons bien souvent passé d'heureux moments ensemble chez des amis et des parents communs.

Je me souviens toujours avec bonheur et reconnaissance de l'affection que voulait bien avoir pour moi l'honorable père de la respectée châtelaine, et de ses invitations répétées à venir le voir dans sa féodale résidence. — « Viens à Besse, me disait-il, nous y avons gardé l'antique et simple hospitalité d'autrefois ; tu y retrouveras le foyer de la vieille et énorme cheminée près de laquelle il est si bon de se rassembler. Viens : tu y seras reçu de tout cœur ; les parents de nos parents sont nos parents, les amis de nos amis sont nos amis, et n'es-tu pas mon cousin ! Tous les tiens me sont chers. Venez tous ; vous nous ferez plaisir ! » Et il me tendait sa

loyale main, et je promettais, désirant me rendre à cette sincère et franche invitation. J'ai promis pendant quarante ans ! Et je n'ai pu venir que ce matin ! Il n'est plus là, le noble et hospitalier maître du manoir ! Il n'est plus là, son fils si bon, si digne de son ancienne race, que la douleur a brisé de sa main de fer, à la suite d'une perte cruelle ; il n'est plus là ce jeune homme qui fut le camarade et l'ami de collège de celui que je pleurerai toujours ; il n'est plus là, celui qui fut enlevé aux siens dans la force de l'âge et au milieu d'une carrière brillante, brave officier qui servit honorablement son pays sur des rives lointaines et qu'une impitoyable maladie ravit brusquement lorsqu'il venait revoir son berceau, ses parents bien aimés, son frère, ses sœurs et puiser auprès d'eux de nouvelles forces, un courage nouveau ! O ma cousine ! vous qui me recevez avec tant d'amitié, que nous avons été malheureux l'un et l'autre ! Mais que nous sommes heureux pourtant l'un et l'autre aussi que Dieu nous ait laissé les compagnons de notre infortune, ces deux cœurs d'or : à vous cet homme de bien et d'énergie, à moi cette femme forte, qui nous soutiennent et nous consolent, et qu'il nous ait donné d'autres enfants qui font notre bonheur et sur lesquels nous fondons des espérances qui puissent-elles ne pas s'évanouir cruellement !

M^{me} de Chaunac et l'une de ses filles, qui lui tient fidèlement compagnie, m'accueillent avec cette affectueuse amabilité qui ne laisse pas de doute sur l'esprit de famille et mettent promptement à l'aise et en joie l'homme le plus morose. On me traite en ancien ami en parent longtemps attendu. Les plus grandes prévenances m'entourent. — « Enfin, puisque vous voilà, vous allez nous rester le plus longtemps possible. Nous avons mille choses à vous dire, mille à vous montrer. » — Je réponds que je repars dans trois heures. On proteste : on déclare que le châtelain et son fils n'y sont pas, qu'ils ne rentreront que fort tard ce soir, que je ne puis leur faire l'injure de paraître les éviter, que je dois absolument

attendre leur retour, et en conséquence, sans me laisser le temps de me reconnaître, on renvoie mon conducteur et sa cariole et l'on porte mes effets dans une chambre où je coucherai cette nuit. — « Vous avez fait attendre votre arrivée bien longtemps à Besse. C'est bien le moins que vous y restiez un jour ou deux. Vous êtes prisonnier; nous ne vous lâchons point! » Je laisse faire et me résigne très volontiers. Après déjeuner on me fait visiter les appartements tendus de vieilles tapisseries d'Aubusson, la bibliothèque bien remplie, dans laquelle, outre les livres, sont divers objets curieux, des plats d'ancienne faïence, des armes, des échantillons de minerais, des souvenirs de l'Algérie; je parcours le grand corridor aux fenêtres ouvertes toute la journée, fermées seulement la nuit, et aux poutres historiées duquel les hirondelles, ces amies de l'homme dont elles protègent les moissons, suspendent en foule leurs nids abrités ainsi contre les intempéries, tandis que dans les embrasures de la façade, où s'allongeaient les fusils de rempart, les abeilles élisent domicile et changent ces ouvertures, autrefois passage de la mort, en ruches pleines de miel et de vie. Je vois le chai remarquable, les cuves placées au-dessous du plancher et se remplissant par une trappe, le fouloir, le pressoir Mabille. Nous allons examiner l'église, curieux monument datant de deux époques, le haut à voûte aux nervures ogivales, le bas à plein cintre légèrement ogival. Une chapelle appartient aux possesseurs du château. Le portail de l'édifice est remarquable par ses sculptures, sa litre et le grand escalier qui y donne accès du côté du vallon, ce qui le rend majestueux. Le village situé au-dessous est tout petit et sans importance. En remontant nous avons traversé des champs couverts de belles betteraves, de pommes de terre en bon état et de superbes luzernes.

M. de Chaunac est un agriculteur émérite. Il, a sur sa vaste propriété de 250 hectares, introduit d'importantes amé-

liorations. On lui doit de grandes plantations de vignes à joëllés, ce qui diminue énormément la main d'œuvre et, jusqu'à présent, a l'avantage de retarder la marche du phylloxera. Il a mis en place de nombreux pruniers d'Agen qui réussissent parfaitement et dont le produit peut être compté sérieusement parmi les sources les plus importantes du revenu. Les prairies artificielles ont été considérablement augmentées, et, en conséquence, il en a été de même du bétail. Les bêtes à cornes, nombreuses, appartiennent à la race auvergnate de Salers et à celle de la Garonne. Pendant plusieurs années on s'est livré, non sans succès, à la sériciculture. Cette branche de l'industrie culturale, à laquelle Mme de Chaunac apportait des soins particuliers, réussissait très bien, et les cocons vendus à Lyon atteignaient le prix de ceux de premier choix des Cévennes et du Dauphiné. Mais le manque de bras et surtout la maladie qui s'est déclarée sur les vers à soie, ont forcé d'y renoncer. Les cercles de fer que l'on emploie maintenant pour les futailles, et particulièrement l'invasion phylloxérique, ont réduit à un prix insignifiant la valeur du feuillard qui donnait, il y a peu de temps encore, de vrais profits. Les taillis aménagés, chênes, ormes, pins, acacias, réussissent merveilleusement et, comme bois de feu, se sont vendus cette année au cours rémunérateur de 25 francs la *brasse* du pays. J'ai déjà dit quelques mots du chai dans lequel les charrettes pénètrent facilement. On y vide les raisins dans un égrappoir, d'où ils tombent foulés dans les cuves; celles-ci sont au nombre de quatre, rendant la première 35, la seconde 24, la troisième 16 la quatrième 10; en tout 85 barriques de vin. Celui-ci étant tiré, l'on presse une partie de la vendange et l'on obtient encore une certaine quantité de vin. La vendange non pressée est ensuite réunie toute dans une seule cuve et sert à faire de la piquette en ajoutant 20 livres de sucre de maïs par barrique d'eau. L'on fabrique de cette manière une boisson de fort

bonne qualité qui a valu cette année de 70 à 80 francs la barrique. Le sol de la terre de Besse et des environs, se prête à une grande variété de cultures. On y récolte du froment, du seigle, de l'avoine, de l'orge, du maïs, des pommes de terre, du chanvre, des fourrages, des châtaignes, des noix et des fruits de toute sorte. On y élève des chevaux, des moutons, des porcs et de la volaille. Mais la topographie de la contrée est peu propice à l'emploi des machines agricoles autres que l'araire et la herse. Les céréales de l'exploitation sont battues par une machine à manège attelée de deux chevaux. M. de Chaunac pourrait, avec avantage, concourir pour nos prix culturels et ceux que décerne le gouvernement aux exploitants se disputant les récompenses qu'il réserve aux candidats agriculteurs les plus méritants du département, lorsque celui de la Dordogne est le siège d'une lutte régionale.

En attendant qu'il rentre ainsi que son fils, nous parcourons les beaux ombrages qui s'étendent à l'ouest derrière le château. C'est une heureuse création pleine d'attrait. Bientôt je m'arrête étonné. Cette charmille, je la reconnais, celle qui suit, de même; cette autre encore! Il me semble être transporté, par le coup soudain d'une baguette magique, sous ces voûtes de feuillage où j'ai si souvent joué tout enfant, où je rêvais jeune homme et pour lesquelles je ne suis plus maintenant qu'un étranger depuis trop d'années! Les voilà! ce sont bien elles, mes tonnelles de Monplaisir! Pauvres et chères promenades qui ne me voyez plus à la suite d'un cruel arrêt du sort! Le cœur me bat, des larmes, de regret et de joie tout ensemble, me viennent aux yeux! Je tends la main à ma cousine et serre les siennes avec la plus vive émotion. « Ah! lui dis-je, quel souvenir! » — « Ce n'est pas un souvenir, me répond-elle en souriant: c'est une filiation. Ces arbres viennent tout droit de chez votre père et de chez votre mère bien aimés. Il nous ont été envoyés par un ami commun sur notre demande expresse. Ce sont les rejetons de ceux qui m'ont si fré-

que j'ai si longtemps aimée ; ils reproduisent exactement les allées que vous chérissiez et dont ma famille a conservé la douce mémoire. Votre bocage de Monplaisir revit à Besse ! » — Délicatesse de sentiments, charmante et gracieuse. Elle m'a rendu bien heureux, je l'avoue ; combien elle est rare aujourd'hui, où l'on n'aime que la richesse et rarement d'autres que ceux qui la possèdent ; où l'on est parent plus ou moins de ceux qui sont dans l'opulence ; où c'est à peine si l'on songe par hasard à ceux que celle-ci n'a pas favorisés ; laissant dans l'ombre d'un oubli dédaigneux ceux dont la généalogie n'est pas éclairée par la lumière du rayon d'or de la Fortune ! Nous avons erré longtemps dans ces allées, rappelant en nos cœurs l'image des temps écoulés et des guides bénis de nos premiers pèlerins sur la terre, maintenant partis pour le Ciel, d'où leurs regards nous suivent, d'où leurs prières nous protègent, où leurs vœux nous appellent, ainsi que nos descendants chéris d'eux ! En rentrant nous avons trouvé mon cousin revenu, et nous avons passé une agréable soirée, pendant laquelle je n'ai regretté qu'une chose, c'est qu'il n'eût pas ramené son fils, que j'aurais été heureux de connaître et qui était resté avec des amis qu'il avait ensuite accompagnés chez leurs parents.

Le lendemain, comme d'inflexibles motifs me forçaient au retour, M. de Chaunac a bien voulu m'accompagner et me guider en voiture à travers la contrée qui m'était étrangère. Nous avons traversé des bois bien tenus, regarnis par des pinières établies dans ce but et pourvues de chemins nombreux, en bon état, ouverts pendant son administration éclairée comme maire. Plus loin, nous avons trouvé des troupeaux de moutons malingres, venus pourtant du Quercy, mais petits et chétifs parce qu'ils sont mal soignés, fermés la nuit dans de mauvaises étables étroites, trop chaudes, hermétiquement closes, de sorte qu'ils y étouffent en toute saison et sont saisis de froid lorsqu'ils en sortent l'hiver. La commune

de Besse, sur un peu moins de 1,700 hectares carrés, n'a pas tout à fait 31 habitants au kilomètre, ce qui tient surtout à l'émigration des paysans, vers le Lot, le Lot-et-Garonne, Bordeaux et même les parages lointains de Buenos-Ayres, dans l'Amérique du Sud. Nous quittons ^{pour venir à nous} le canton de Villefranche-de-Belvès pour monter au nord. Ce pays présente une grande variété de sol. Il renferme des terrains sablonneux, silico-argileux, calcaires, d'autres ferrugineux. Les arbres y viennent généralement bien, de même que la vigne, mais celle-ci n'y dure que dans le calcaire, ou en joëlles. La contrée produit des noix, des châtaignes, des pommes de terre, du froment, du seigle et du vin, mais sans grande abondance. Les prés bas y sont, par malheur, généralement de qualité très médiocre, et l'on ne fait rien ou presque rien pour les améliorer; ils sont presque tous pleins d'eau pendant toute l'année, et cependant la nature du sol qu'ils occupent est telle qu'il lui faudrait rarement de l'immersion. Quand donc se résoudra-t-on à donner à l'humidité surabondante dans les bas-fonds un écoulement nécessaire sous tous les rapports? Les prairies hautes sont, par contre, excellentes, mais leur rendement est faible. Nous cotoyons des terres où le froment ne fournit pas, semence déduite, 10 hectolitres à l'hectare, par suite de la coutume que l'on a de le semer par trop sous les châtaigniers. Cette année, de plus, la grêle a fait beaucoup de mal. Laissant à droite la grande commune de Saint-Pompont, où l'on exploite des montagnes d'ocre, nous longeons le village des Vitarelles, où une jeune fille fut, il y a quelque temps, jetée dans un puits. Les morts par submersion paraissent, du reste, être une véritable épidémie dans la contrée. Volontaires ou forcées, elles y sont fréquentes, souvent avec de bien étranges circonstances. Ainsi, au puits de La Tuile, une autre jeune fille s'est précipitée dans l'eau le jour de la seconde fête de Noël après avoir rempli ses devoirs religieux et s'être préparée avec la plus grande dévotion à paraître devant Dieu! Au lac de Veyrines,

une pauvre femme s'est également noyée le jour de la Toussaint, dans les mêmes conditions. C'est là, réellement, une monomanie galopante qui cessera bientôt, il faut l'espérer.

Orliac, à quelques pas de nous, pour ainsi dire, fut, avant la Révolution, un chef-lieu de district. Cette commune appartient aujourd'hui au canton de Villefranche-de-Belvès. Son église, à mi-côte, date du XII^e ou du XIV^e siècle. Elle est en forme de croix latine, et de pur style ogival. La voute du sanctuaire est fièrement élevée ; sa porte a dû être refaite vers le XVII^e siècle. Ce n'est plus qu'une chapelle vicariale desservie par le curé de Prats-de-Belvès. Un magnifique *Sully* (1) s'élevait sur la petite place ; ce bel arbre a été mis en pièces par un ouragan. De vieilles pierres éparses le long des sentiers et des chemins sont les seuls restes d'une ancienne demeure seigneuriale. Au village de Lafage est une grotte passablement spacieuse.

Le territoire consiste presque tout en coteaux généralement boisés. On y récolte des châtaignes, des noix et à peine assez de grains et de maïs pour la consommation.

Tout près de la route que nous suivons, à La Mothe-Haute, existe un tumulus considérable, composé de trois monticules et qui n'a jamais été fouillé. Un peu plus loin, à Babiôt, était naguère une église, reste d'un ancien prieuré, et où, d'après l'ouvrage célèbre intitulé : *Les Moines d'Occident*, les disciples de Saint-Colomban avaient fondé une abbaye. Au XVIII^e siècle, on enterrait encore dans le cimetière de cette localité, nommée Saint-Michel. Il ne reste plus

(1) On sait que ce nom a été donné, sans distinction d'espèces, à tous les arbres qui furent plantés par ordre du grand ministre Sully, dans chaque commune de France, en l'honneur de la naissance du prince qui devait être plus tard le roi Louis XIII.

rien de ces anciennes constructions. Nous sommes ici sur les dépendances de Doissac, commune en divers points de laquelle on voit des traces de vieilles forges. Le sol, généralement argileux, est, en grande partie, boisé. La vigne y occupait un vaste espace. Des sources abondantes arrosent de belles prairies. On récolte du blé, du tabac, et d'autres produits. Au village d'Ampié se trouve une grotte assez remarquable.

Parvenus au chef-lieu, nous y sommes reçus avec une affabilité cordiale par M. et M^{me} de Boysson et ceux de leurs enfants qui se trouvent en ce moment auprès d'eux. Je m'incline avec respect devant ces deux chefs d'une nombreuse famille justement vénérée, qu'ils ont conduite au bien par leurs sages leçons, leur fermeté, l'exemple parfait et continu de toutes les qualités morales et religieuses, et vraiment patriotiques. A la tête de treize rejetons, tous dignes d'eux, ils ont su les façonner aux mâles vertus, au travail, à l'abnégation et à l'honneur. Leurs filles sont, à leur exemple, de véritables modèles de bonté, de grâce et de dévouement. Leurs fils ont tous bien mérité du pays. L'un, M. Richard de Boysson, élève distingué de Saint-Cyr, était, à 28 ans, capitaine d'infanterie. Il occupait noblement ses loisirs à l'étude, et fut admis licencié en droit à Toulouse, avec éloges de la Faculté. En 1869, après 12 ans de service et deux campagnes, un accident de cheval le contraignit à donner sa démission et il entra dans l'administration des finances comme receveur particulier, fonctions qu'il a remplies avec distinction jusqu'à ces temps derniers, où des causes politiques ont amené sa retraite. Sept de ses frères, sortis soit de l'école polytechnique, soit de l'école spéciale militaire, ont brillé dans l'armée aux jours de deuil de la patrie. Deux sont tombés glorieusement devant l'ennemi, l'un pendant le siège de Paris, l'autre au combat de Freteval. Les cinq autres occupent en ce moment des grades élevés dans différents corps. Le dernier rejeton de cette souche

vaillante, M. Jean de Boysson, était entré dans la magistrature; il avait devant lui le plus bel avenir, mais l'application des décrets portés contre les congrégations religieuses l'a fait renoncer aux honneurs du parquet et prendre place dans les rangs du barreau. Telle est l'auréole dont sont environnés, M. de Boysson, providence et sage administrateur de sa commune, ancien membre du Conseil général de la Dordogne, président du conseil de direction des mines de La Chapelle, auquel plus de 150 ouvriers nécessiteux ont dû de trouver du travail pendant le rude hiver que nous venons de traverser, et sa noble compagne, issue de cette forte race de Chaunac, chez laquelle le mérite a jeté de si puissantes racines qu'il en est inséparable. J'ai eu le plaisir de déjeuner avec eux et aussi en compagnie du frère de M. Armand de Chaunac et de plusieurs autres des siens, près desquels j'ai vu une jeune et gracieuse enfant, M^{lle} de Meynard, fille d'un homme sympathique et d'une femme de haute vertu, dont le père, M. Jules de Beauroyre, fut un de nos plus habiles agriculteurs.

Autour de la résidence sont de jolies promenades, où l'on remarque surtout de magnifiques ormeaux plusieurs fois séculaires. Le sol du jardin potager a peu de profondeur, reposant presque tout sur les fondements du vieux château, dont il ne reste plus que quelques créneaux et un pavillon sous lequel se trouve un caveau sépulcral des Vivans, anciens seigneurs de Doissac, dont la terre est venue, par suite d'héritages, aux Boysson. Les cercueils de plomb et les cloches de l'église furent enlevés en 1793. Sur une des faces du pavillon apparaissent les armes de la famille de Vivans, sculptées sur pierre, avec cette inscription : *Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur*. Nous sommes descendus dans le bourg. Bien que les anciens possesseurs de la terre fussent protestants, il a toujours eu une église. Mais celle que nous venons visiter est neuve, de style roman et se compose d'une nef avec ailes contenant des chapelles. Consacrée en 1869 par Mgr Dabert,

évêque de Périgueux, elle possède un bel autel en marbre blanc et de jolis vitraux peints provenant de Toulouse. L'un d'eux représente saint Pierre Thomas, patriarche de Constantinople, né dans les environs, à Salles-de-Belvès, comme je viens de le rapporter. La chapelle du Sacré-Cœur est celle de la famille de Boysson. Elle est ornée de colonnes, enjolivées de torsades et peintes en bleu d'azur avec étoiles d'or. Les noms de tous les membres de la famille y sont inscrits chacun dans un médaillon spécial. Ce gracieux édifice ne revient pas cher à la commune ; on comprend pourquoi. Le cimetière l'environne à peu près. Les registres de Doissac existent, soigneusement conservés depuis 1674, fidèlement transcrits par les prêtres qui ont successivement desservi la paroisse. Parmi eux, figure le célèbre jurisconsulte Sirey, qui, vicaire en 89, devint recteur titulaire au mois de juin 1791 ; il a signé le registre : *Ancien curé de Doysac, secrétaire de l'évêque* (1).

Nous continuons notre voyage, M. A. de Chaunac et moi,

(1) Né à Sarlat le 25 septembre 1762, J. B. Sirey, devenu, dans les premiers temps de la Révolution, vicaire-général à Périgueux, rédigea, peu de temps après, une lettre adressée à l'Assemblée Nationale, où il se plaignait de la manière dont se recrutaient alors les séminaires. Il demandait que le peuple de chaque village fût autorisé à se choisir un curé parmi les honnêtes citoyens de sa connaissance, *fût-il même laïque*, sauf à l'évêque à l'ordonner ensuite. Cette critique et une attitude quelque peu hostile à l'égard de ce qui se passait, le firent arrêter comme réactionnaire. Conduit à Paris, après une captivité de plus d'un an, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire le 8 brumaire, an III (29 octobre 1794), en même temps que son collègue Lamberty, autre vicaire-général constitutionnel de Périgueux, et Pierre Pipaud, ex-procureur, syndic du département de la Dordogne, lesquels furent condamnés à mort et exécutés. Sirey fut assez heureux pour être acquitté. Il se livra dès lors avec ardeur à l'étude du Droit, fit paraître en 1795 un mémoire intitulé : *du Tribunal Révolutionnaire*

sous la conduite de M. de Boysson. Nous descendons d'abord dans un vallon étroit, aux pentes dénudées et où trône le pny'loxera, puis rencontrons un autre vallon arrosé par un ruisseau. Nous y voyons des prés d'apparence moyenne, quelques beaux blés, des tabacs, des luzernes et des pommes de terre. En le suivant, nous traversons, ou longeons, les communes de Ste-Foy-de-Belvès et Larzac, en laissant à droite St-Amand-de-Belvès. La première de ces subdivisions ne possède rien de très remarquable. Son église située, à mi-côte, bien que sans cachet, doit être fort ancienne. Un de ses murs semble avoir appartenu à un ensemble de fortifications. Sur les dalles on lit encore des lambeaux d'inscriptions se référant aux tombeaux qu'elles recouvrent et que diverses familles y possédaient. Autrefois cure, Ste-Foy-de-Belvès a des registres datant de 1706 et parfaitement rédigés par ses desservans ; ils ont moins d'intérêt depuis la Révolution du siècle dernier. Le château de La Barthe, sur une colline en face de l'église appartenait aux seigneurs de ce nom, qui n'y possèdent plus

à différentes époques, travail qui n'était pas précisément un éloge de cette institution. Attaché au comité législatif de la Convention, adjoint en chef à la division criminelle au ministère de la justice sous le Directoire, il fut, après le 18 brumaire, compris au nombre des avoués près le Tribunal de Cassation, devenu bientôt Cour de Cassation, près de laquelle il exerça les fonctions d'avocat jusqu'en 1836.

On lui doit le vaste répertoire intitulé : *Recueil-général des lois et arrêts en matière civile, criminelle et commerciale* et les célèbres *Codes annotés*. Cette dernière œuvre a eu plusieurs éditions. M. Jean Sirey, petit-fils de l'auteur, vient d'en publier une plus complète refondue et mise au courant de la doctrine et de la jurisprudence du jour.

En 1800, Sirey, relevé de ses vœux de prêtrise par l'influence du cardinal Carafa, s'était marié avec M^{lle} de Lasteyrie.

Une des nouvelles rues de Périgueux, près du Palais de justice de cette ville, porte son nom.

qu'un petit pavillon, sépulture des membres protestants de leur famille. Sous cet édifice et aux alentours se trouvent des grottes assez spacieuses. Le sol de Ste-Foy-de-Belvès est bon en général; il y avait beaucoup de vignes, malheureusement disparues par suite de l'avidité du citoyen américain qui est venu sous terre se nourrir du suc de leurs racines. La culture du tabac y est en honneur. On y voit plusieurs moulins. A Larzac, les terrains sont, en majeure partie, sablonneux; il y a de beaux bois châtaigniers, de nombreux moulins et des prés généralement trop marécageux. (C'est un des pêchés capitaux agricoles du Sarladais); on y récolte du tabac. La cloche de sa vieille église date de 1700 et eut pour parrain un Beaumont. Saint-Amand est une petite commune occupant une jolie position, sur la route de Domme à Belvès son église, de construction ancienne, a deux cloches, dont une porte cette inscription : « Anno 1701. St-AMAND, P. M. E. BRUSSAC. C. M. D. F. DUREFORT ». L'autre est de 1830. Dans les bois qui s'étendent entre St-Amand et Ste-Foy se trouve une pierre druidique remarquable et bien conservée; elle appartient à la première de ces deux municipalités. Le sol de St-Amand est fertile, en égard à sa situation; il y a de belles prairies, de bonnes cultures de tabac, de magnifiques noyers dont les produits sont d'une grande ressource pour la contrée. La vigne, défunte! faisait récemment encore la principale richesse du pays.

Pour la seconde fois depuis avant-hier, me voici près de la hauteur qui supporte Belvès, au-dessous duquel de nombreux ouvriers travaillent à construire une grande minoterie non loin de l'ancien monastère qui s'élevait autrefois dans la vallée. Excellents et parfaitement cultivés sont les terrains que nous apercevons autour de la petite ville dont nous avons déjà fait la connaissance et d'où nous arrive distinctement le bruit incessant des marteaux cassant des noix, bruit qui dure d'un bout de l'an à l'autre à la porte de la plupart des

maisons aux habitants desquelles cette occupation procure un salaire non dépourvu de valeur. Nous apercevons de petits carrés nombreux très soigneusement travaillés et qui semblent se disputer l'honneur de donner les plus belles récoltes en raisins, tabacs, produits maraîchers et fruits, objet d'un grand commerce. Dans les vallons arrosés par des sources et des ruisseaux, les prairies sont riches en herbages ; il y a de superbes noyers ; tandis que vers Saint-Pardoux et Capelou le sol plus léger et sablonneux nourrit de nombreux châtaigniers aux fruits abondants et que les habitants engraisent de beaux bestiaux avec leurs maïs et leurs pommes de terre. Aussi, foires et marchés sont-ils, je le répète, très suivis à Belvès. Nous reprenons le chemin que j'ai suivi il y a deux jours, et une heure après nous mettons pied à terre auprès des usines de La Chapelle, où les machines sont en mouvement et où mes compagnons de route, qui m'ont grandement instruit sur le pays que nous venons de traverser depuis Besse, entrent en intime conférence avec M. Blanc, en leur qualité d'actionnaires et d'administrateurs. Pendant que la conversation se poursuit, je visite une fois de plus l'installation et les carrières, et dès qu'elle est terminée, M. Blanc, m'ayant offert de me conduire chez M. de Laverrie, j'accepte avec empressement, fais mes adieux à mes hôtes bienveillants et poursuis immédiatement mon exploration en tournant vers le nord-ouest, dans un excellent cabriolet. Nous parcourons un pays de coteaux, sur lequel s'étendent en partie les concessions des mines de La Chapelle, passons auprès de Cladech et d'Allas de Berbiguières, en jetant un coup d'œil de ces hauteurs sur la vallée de la Dordogne, mais sans nous arrêter pour détailler ce que nous apercevons, parce que nous sommes menacés d'un orage prochain. Nous descendons rapidement sur Berbiguières, village peu remarquable, près duquel est un grand château, possession de M. le marquis de Cheigné et nous efforçons d'atteindre au plus vite Marnac. Derrière

nous cependant s'épaissit et se rapproche un sombre amas de nuages, tandis que, montant des cantons de Villefranche-de-Belvès et Menpazier, un autre rideau de vapeurs noires couvre le sud-ouest du firmament et se dirige, en faisant entendre un lugubre murmure, vers le premier arrivant de l'est. Un vent subit s'élève en soulevant des masses de poussière ; la tempête va se déchaîner ; une légère voiture de plaisance, tressée en panier et attelée de deux chevaux à la vive allure, passe devant nous, emportant deux personnes qui avaient été faire une promenade de plaisir aux environs sans prendre la précaution de se munir de parapluies. Pourront-elles s'abriter à temps ? Aucune maison n'est devant nous. Nous les suivons au grand trot et commençons à espérer que nous arriverons au village avant la tourmente. Soudain les nuées tourbillonnent, poussées par un courant d'air impétueux, se rejoignent, et droit au-dessus de nos têtes, brille un éclair livide qu'accompagne aussitôt un coup de tonnerre strident, que les échos répètent au loin. Notre cheval s'arrête net. Nous nous précipitons en avant craignant que la foudre ne l'ait atteint, mais le brave animal se remet aussitôt de sa frayeur, dresse la tête, et dès qu'il nous sent revenus à nos places, repart avec une ardeur nouvelle. Mais la pluie tombe à torrents, et, malgré nos couvertures et nos parapluies, nous allons être transpercés. Que doivent être devenus nos promeneurs de tout à l'heure ? Ils sont probablement à demi noyés dans leur voiture et n'ont pas un fil de sec sur eux. Au galop ! Une cabane provisoire, destinée à loger pendant la durée des travaux une famille d'ouvriers occupés à la construction du chemin de fer, nous apparaît, et nous la gagnons au plus vite. Malheureusement ni notre véhicule, ni notre cheval ne peuvent trouver place dans ce réduit, et nous sommes obligés de les abriter le moins mal possible sous de grands arbres en étendant sur eux une couverture déjà quelque peu détrempec. On nous admet au foyer,

et nous nous y séchons devant un grand feu clair de fagots allumé pour nous, tandis que le vent, les averses et le tonnerre continuent à faire rage au dehors. Enfin, après trois quarts d'heure d'arrêt, nous regagnons notre cabriolet. retournons les coussins qui ne sont pas mouillés en dessous, fort heureusement, et repartons plus vite que jamais. C'est à peine si nous honorons Marnac d'un regard et jetons un coup d'œil vers la terre de Bétou, propriété de l'un de nos collègues à la Société d'agriculture, dont les travaux de restauration ont embelli son domaine en l'enrichissant, tandis que sa gracieuse compagne, qui joint à l'amabilité charmante un vrai talent architectural et de paysagiste, a fait construire sur ses plans une élégante chapelle et tracé de ravissants dehors. Nous entrons à Siorac, traversons le pont jeté sur la Dordogne et arrivons en peu de temps chez M. de Laverrie de Vivans, à Lamillal, après avoir dépassé le Coux. On s'informe avec bonté de tout ce qui peut nous être nécessaire, on nous le prodigue avec empressement, et bientôt un excellent dîner, auquel président le maître du logis et M^{me} de Laverrie, nous fait oublier nos fatigues passées. MM. Blanc et de Laverrie s'entretiennent à part de graves questions, et, après un long colloque, le premier, malgré la menace d'un retour offensif du mauvais temps, regagne la Chapelle, afin de tout y préparer pour les travaux du lendemain.

Plus heureux, je reste et goûte le plaisir d'une conversation attachante et instructive. J'ai remarqué, suspendu à l'une des parois du salon, un grand tableau représentant l'entrevue de Henri IV, alors simple roi de Navarre, avec le célèbre Vivans, l'un de ses plus dévoués et principaux lieutenants, que l'on rapportait blessé dans sa tente après la bataille de Coutras. Le monarque envoya à son fidèle compagnon d'armes son médecin Loiseau, qui retira du flanc du brave capitaine un javelot brisé. Henri de Navarre, voyant le triste état du

vaillant soldat, s'écria, comme le rapporte l'historien Mézeray : « *Les batailles seraient trop chères, si la victoire devait être payée par la perte de tels hommes!* » Geoffroi de Vivans fut quelques années après tué au siège de Villandraud, en Agenais. Jean son fils, gouverneur de Périgueux, reçut à cette occasion une lettre très flatteuse du roi Louis XIII. M. de Laverrie est allié à sa famille par une du Lyon de Vivans, qui transmit à son mari l'obligation de porter son nom et ses armoiries. Il a bien voulu me montrer ses papiers et titres, conservés heureusement pendant la Terreur par un brave paysan et auxquels sont jointes soixante lettres autographes, dont quelques-unes fort anciennes sont de la reine Catherine et du connétable de Bourbon, et les autres ont été adressées par Henri IV à son ami Vivans. Ce dernier avait pris pour devise, après Coutras, ces mots, inscrits en banderole autour de l'écusson de M. de Laverrie : « *Il n'en devait crever. Là où Dieu est, le diable n'en peut nuire.* » Les mémoires de Vivans, publiés par le savant M. Magen, vont paraître prochainement à Agen.

Levé de bonne heure, le lendemain, j'ai consacré la matinée à visiter la propriété de mon hôte et les environs. J'ai vu dans les dépendances de Lamillal de belles vignes plantées de manière à pouvoir les labourer, mais le phylloxera les envahit et elles ne se soutiennent qu'à force de fumier. M. de Laverrie de Vivans a mis huit hectares de son domaine, qui en compte trente-trois en tout, en plantations de peupliers établies dans des terres d'alluvions sur les bords de la Dordogne. Il y a deux ans, il en fit exploiter pour 20,000 francs et compte en obtenir pour autant dans une dizaine d'années. Ces arbres se trouvent dans des prairies, de sorte qu'on récolte entre eux passablement de foin. Placés dans des endroits sujets aux inondations, ils rapporteraient beaucoup plus sans la concurrence que leur font les sapins du nord, arrivant à bon marché, grâce aux judicieux traités de commerce. Les bois étrangers, livrés

bien parés et de dimensions régulières, sont pourtant loin d'égaliser le peuplier en valeur réelle. Dans les étables à bestiaux, notamment, ils s'échauffent facilement, se piquent, s'éraillent et durent relativement peu. A Lamillal, on plante de préférence le peuplier vert, dont l'écorce est lisse et peu rugueuse et dont la croissance est rapide, et en second lieu le peuplier de la Caroline, que l'on emploie pour la charpente, pour faire des solives, et même des sabots. Ces deux espèces sont bien supérieures au peuplier d'Italie. La meilleure manière de les cultiver l'une et l'autre est de les disposer en lignes espacées d'au moins 6 mètres, et à 4 mètres dans le rang. Chaque double ligne doit être, au minimum, à 8 mètres de la suivante. Dans ces conditions, après 20 ans de plantation, les peupliers devraient valoir plus de 15 à 17 fr. la pièce, tandis que par suite de la législation commerciale actuelle, on ne peut guère en obtenir que de 10 à 11 francs. Tous nos collègues de la Société départementale d'agriculture de la Dordogne savent avec quelle intelligence, quelle ardeur et quelle réussite M. de Laverrie se livrait à la sériciculture, qui longtemps lui a valu à la fois honneur et rentes élevées. J'ai parcouru ses grandes installations de mûriers blancs en quinconces et le long des champs, sa magnanerie bien organisée, avec plate-formes en étages afin de faire palier pour les claies les plus hautes. Pendant plusieurs années, la vente des cocons obtenus à Lamillal s'est élevée de 3,500 à 4,000 francs ; mais depuis la maladie des vers à soie, qui a beaucoup réduit le rendement, et la baisse énorme des prix, due à des idées commerciales tout-à-fait étranges, il a fallu renoncer à cette industrie. Cependant on y garde encore les mûriers et... l'espérance. Quand celle-ci se réalisera-t-elle enfin pour le plus grand bien de nos producteurs ? L'exploitation du domaine est faite par deux métayers qui travaillent chacun environ huit hectares de terres arables, en outre des prairies où se trouvent les peupliers. Celles-ci ne donnant que du foin médiocre, on supplée

à ce défaut par l'entretien de luzernières, de fourrages de printemps et de trèfle de Hollande. On sème aussi certaine quantité de trèfle incarnat (farouch), que l'on sème en février. Et quand il est prêt à fleurir on le laboure et l'enfouit, pour planter ensuite du tabac, qui donne en moyenne à peu près 1,200 francs par hectare à partager avec le colon. Le froment vient bien après ces cultures, et rend à peu près 22 à 25 hectolitres à l'hectare. Mais, d'après ce que pense le propriétaire, il serait bon peut-être, dans ces terrains ainsi bien amendés par des engrais végétaux et du fumier d'étable, d'employer des engrais chimiques pour arriver à une récolte en grains plus considérable. Tous les produits sont partagés avec les métayers qui fournissent les semences sur leur part, paient cent francs d'impôts chacun et ont les prestations à leur charge. M. de Laverrie a souvent obtenu de hautes récompenses de notre Société pour ses cultures de peupliers et ses cocons de vers à soie, qui lui ont valu, lors du dernier concours régional à Saintes, une médaille d'or. Au concours régional de Bergerac en 1872, il a reçu pour ses plantations une mention honorable. Il possède, dans la forêt de La Besède, une certaine quantité de terres de nature *boulbène* froide, sur lesquelles il a fait des essais de chaulage dont le résultat a été des plus satisfaisants.

Aux environs de Lamillal sont, le long de la route, de beaux champs de froment, mais en général un peu clairs et à tiges assez courtes. On me dit que le rendement moyen de cette culture, dans l'ensemble du pays, ne dépasse pas 13 à 14 hectolitres à l'hectare. Je l'aurais cru plus considérable. Cela provient, m'assure-t-on, de la mauvaise habitude que l'on aurait de cultiver alternativement avec le blé trop de maïs. Il y a de très belles plantations de tabac, passablement de pommes de terre et de betteraves. On y voit, cela va sans dire en Sarladais, foule de noyers dans les champs, ce qui ne contribue pas à les rendre fertiles en grains. Cette an-

née la noix est piquée et il est à craindre qu'elle ne se conserve pas. Les collines me paraissent, sur certains points, être défri-chées avec trop d'imprudenc. Les vignes que l'on y découvre sont, par malheur, à peu près toutes phylloxérées. Sur ces hau-teurs se montre le château de Cazenac, ancien apanage de la famille des d'Abzac. Il occupe une très belle position, d'où la vue est superbe. Le Suquet est également dans une heureuse situation sous le rapport du coup d'œil dont on y jouit.

Le Coux, chef-lieu d'une riche commune, où l'on compte près de 88 habitants au kilomètre carré, n'en est pas le centre de population le plus important; mais il se trouve au croisement de plusieurs lignes de communication. C'est là qu'habite M. Henri Laserre, le célèbre historien et panégyriste de l'apparition de Lourdes et des prodiges qu'on attribue à la grotte et à la piscine fameuses de cette petite ville. L'église du Coux est insignifiante et n'a que deux cloches, quoique le mur prolongé qui la domine soit percé de quatre baies pour en recevoir pa-reil nombre. Auprès d'elle se trouvent les ruines d'un vieux château, que l'on croit avoir été construit par les Romains et dont les murs étaient autrefois baignés par la Dordogne, qui s'en est éloignée. Ses fondations, au temps de sécheresses, sont souvent dessinées par les récoltes placées au-dessus et qui y sont alors chétives à cause du peu de profondeur du sol sur lequel elles reposent. On en a fréquemment retiré des frag-ments de mosaïque et de vieilles médailles. On suppose qu'il y a existé des réservoirs bitumés, remplis par les eaux d'une source considérable qui fait marcher un moulin à peu de dis-tance. A Bigarogue, ancienne seigneurie, jadis appartenant aux archevêques de Bordeaux, et qui partage avec Le Coux l'honneur de donner son nom au territoire municipal, est un vieux château qui commande le fleuve et où les bateliers payaient des droits en passant. On prétend y avoir ramassé des boulets en pierre. Sur les bords de la rivière, le terrain est alluvionnaire, la plaine haute est argilo-calcaire; les pla-

teaux sont silico-ferrugineux, leurs sommets sont boisés en pins maritimes. Au Roc de Peyre-Brune, on remarque des agglomérations de blocs granitiques, attribuées aux Druides. On cultive beaucoup de tabac dans cette commune ; qui en produit pour 75,000 à 80,000 francs par an. On y engraisse quantité de bétail, et il y a des foires très importantes, où l'on vend foule d'animaux pour la boucherie.

Le Coux possède un percepteur, un médecin et un notaire.

Sa seule industrie est la meunerie, qui s'y exerce sur deux moulins alimentés l'un et l'autre par deux sources, l'une auprès du bourg, l'autre à Salibourne. Cette dernière est remarquable par l'abondance de ses eaux, provenant d'une sorte de puits artésien naturel, et dont le volume ne varie jamais. Elles sont chaudes et exhalent en hiver une vapeur tiède couvrant les environs, ce qui fait que l'habitation est moins froide que toute autre de la plaine. Seulement sa situation l'expose à de graves et fréquentes inondations quand la rivière vient à grossir. L'étang formé par la fontaine nourrit de magnifiques brochets, vrais requins détruisant les autres poissons et souvent les jeunes canards. On dit, naturellement, c'est de tradition périgourdine pour les sources formant de larges viviers, que ces poissons sont tous borgnes. Ce n'est pas un article de Foi.

Après déjeuner j'ai pris avec peine congé de M. et de Madame de Laverrie de Vivans. Mais comme j'avais témoigné le désir de visiter la plaine de St-Cyprien et d'aller même jusqu'à La Roque, notre collègue à la Société d'agriculture voulut bien me conduire en voiture dans cette petite excursion et exigea que je consentisse à ce qu'il me ramenât ensuite à Siorac et jusqu'au chemin de fer que je devais prendre pour rentrer à Périgueux. Je suis donc parti sous son égide, contractant ainsi une nouvelle dette de gratitude envers lui. Nous nous sommes dirigés vers l'est, en passant auprès de Salibourne, que nous avons laissé sur notre droite.

La vallée est riante et fertile, bordée de coteaux rudes que nous cotoyons vers le nord. De l'autre côté de la rivière les collines sont plus boisées et plus vertes en conséquence. Le château de Monsec s'élève près de nous au-dessus d'un vallon étroit, borné par des pentes un peu sauvages. Il possède une charmante chapelle, bien en vue sur la hauteur et qui est l'œuvre de M. Nalet, architecte à Périgueux. Ses dépendances s'étendent dans la plaine, bien cultivée, où nous voyons moissonner un grand champ d'avoine, au moyen de la faux armée d'un rateau. Le long de la route s'allient de nombreuses fabriques de chaux hydraulique, et nous ne tardons pas à nous trouver en face du pont du chemin de fer qui doit conduire à la station de St-Cyprien. Son tablier et sa chaussée nous paraissent être beaucoup trop bas. La ville est comme scellée au flanc d'un coteau qu'elle escalade. Ses rues sont étroites et tortueuses, sauf celle dite de la Traverse. Elle renferme de nombreux cafés et hôtels, et l'on y remarque, avec la maison de MM. de Beaumont, la belle habitation de MM. de Carbonnier de Marzac. La halle est prétentieuse, trop petite et laide. Le champ de foire, en terrain rocailleux et triste, est ombragé par des plantations et avoisiné par un hôtel de bonne mine. L'ancien monastère a été converti malencontreusement en magasin de tabacs en feuilles. L'église paroissiale, très curieuse, a été nouvellement restaurée. Limitée d'un côté par l'ex-couvent, elle n'a de jour que sur les autres faces. On y voit de belles verrières ; sa nef à ogives et nervures me paraît un peu basse de cerveau. Elle renferme de jolies chapelles avec boiseries de noyer bien sculptées, mais pourquoi l'une d'elles est-elle, à mon sens, déparée par des statues coloriées ? Dans cette église est déposé le cœur de Mgr Christophe de Beaumont, le grand archevêque de Paris. Préservé d'outrages pendant la Révolution grâce à une personne notable, il a été replacé où il est déposé par les petits neveux du prélat, ainsi qu'une inscrip-

tion le constate. On parvient du dehors à l'édifice au moyen d'un large perron aux marches nombreuses. Le clocher n'a rien d'imposant. St-Cyprien, en sa qualité de chef-lieu d'un vaste canton, possède un curé et deux vicaires, un juge de paix, un percepteur, un receveur des postes, un de l'enregistrement et des domaines, une brigade de gendarmerie ; il s'y trouve un entreposeur des tabacs en feuilles, un contrôleur de magasin, un agent-voyer, une compagnie de sapeurs-pompiers, deux médecins, un pharmacien, deux notaires, un instituteur et une institutrice, une école des Frères, un asile de vieillards abandonnés, une salle d'asile, un couvent de sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, une société de secours mutuels, trois associations musicales, dont une, la Fanfare, a fait ses preuves à deux concours, deux huissiers, un vétérinaire, de nombreux négociants ; il s'y tient un fort marché chaque lundi et, par an quatorze foires importantes. A peu de distance sont les bains de Panassou, efficaces pour combattre diverses maladies, et cependant tout à fait délaissés maintenant. On ne les a pas assez fait *mousser* probablement. Nous remontons une vallée qu'enserrent des croupes sévères, et au sol très marécageux. Au lieu de foin on n'y récolte à peu près que des roseaux. Il serait facile de remédier à ce fâcheux état de choses ; il suffirait simplement pour cela de baisser beaucoup l'écluse des moulins, dont la chute est trop forte, et de remplacer le mécanisme de ces usines en en adoptant un plus efficace avec une moindre résistance du moteur. Nous passons devant l'église de Castel, simple, assez satisfaisante à l'œil et à peu près isolée dans le vallon. On remarque une croix s'élevant sur une pointe de rocher dans l'ancien parc du château de La Roque, parc autrefois peuplé de cerfs. Le manoir qui fut, comme on le sait, assigné pour lieu d'exil à l'illustre archevêque de Paris, Mgr de Beaumont, est encore la propriété d'un membre de sa famille. C'est un édifice féodal et considérable qui doit beaucoup de sa prestance à sa position.

Nous rétrogradons sur St-Cyprien, et j'en profite pour donner un nouveau coup d'œil à cette petite ville, sur la quelle on veut bien me fournir d'intéressants détails dont je suis redevable à des personnes des plus instruites et des plus complaisantes. Je suis charmé de pouvoir ajouter ces notes aux précédentes, comme résultat de cette seconde inspection. St-Cyprien doit son existence au bienheureux dont il porte le nom et qui y vint vers le vi^e siècle bâtir une abbaye de l'ordre des Bénédictins, dont les moines au siècle suivant entreprirent et réalisèrent l'assainissement et la mise en culture de la riche plaine que tous admirent aujourd'hui. Les Normands renversèrent le monastère qui forma plus tard un couvent de chanoines réguliers de St Augustin Survinrent les guerres de Religion, amenant une catastrophe nouvelle. Les ruines restèrent amoncelées pendant cent ans. Enfin le prieur Bertrand Dunoy, homme de tête et de cœur, commença courageusement et mena à bien la restauration de l'édifice. Mais les voûtes exercèrent une poussée, en rapport avec la solidité des anciennes fondations ; il se forma de graves lézardes. Il fallut donc exécuter des travaux importants qui ont absorbé plus de cent mille francs. Aujourd'hui l'église est en parfait état. La nef a cinquante-huit mètres de long sur dix-neuf de large. Le chœur, auquel on arrive par six marches, a douze mètres de profondeur et est encadré par deux belles rangées de stalles. La chaire et la chapelle de la Vierge sont en bois de noyer sculpté d'excellent travail, la chaire surtout, ornée de l'effigie des quatre Evangélistes. Cette église possède une relique précieuse, une épine de la couronne dont le Sauveur fut, par dérision, affublé lors de sa Passion douloureuse. La restauration de cette basilique fait grand honneur à son zélé curé-doyen, M. l'abbé du Plantier, et à l'architecte, M. Dubet. La tour carrée qui lui sert de clocher faisait, croit-on, partie des anciens remparts. Il est fâcheux que l'appendice étroit et un peu grêle dont on l'a surmonté la

dépare. Le couvent, comme je l'ai déjà dit, a été changé en magasin de tabac en feuilles. En 1789, il avait pour prieur l'abbé Prunis, Chanceladais, censeur royal et historiographe du Périgord. Nommé député du clergé aux États généraux, ce dignitaire de l'Église se laissa aller au mouvement qui entraînait tant d'épaves avec lui. Successivement maire de la ville dont il était auparavant le chef religieux, plus tard commissaire général aux archives de la Dordogne, membre de l'administration centrale du département, sous-préfet de Bergerac, puis député au Corps Législatif, il revint se fixer à St-Cyprien et y mourut en 1816. Que de sentiments devaient l'agiter lorsqu'il passait devant ce temple où il avait, en sa qualité de guide de l'abbaye et de recteur, souvent annoncé la parole sacrée et officié ! C'est lui qui rendit à la famille de Beaumont le cœur du grand prélat, reste précieux qu'il avait soustrait à la profanation pendant la Terreur. L'instruction publique est, à St-Cyprien, très répandue. Outre les écoles laïques objet des faveurs du jour, et auxquelles on songe à consacrer, près du champ de foire, un palais véritable construit à grands frais, en abritant ensemble, séparés par des murailles, mais avec entrée commune, les jeunes enfants des deux sexes, et doté, suivant toute probabilité, du non ronflant de *groupe scolaire*, ce qui ne remédie pas au mal, les Frères Maristes enseignent les premiers principes de la science à cent petits garçons dans un local parfaitement approprié à sa destination, tandis que les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul réunissent, dans une institution due à leur initiative, secondée par la charité privée, et qui pourrait servir de modèle à de grands établissements, un pensionnat, des classes allant jusqu'au troisième degré et un ouvroir. Elles reçoivent plus de deux cent cinquante enfants. Ces deux dernières créations jouissent d'une véritable réputation, et il leur arrive des élèves d'autres communes, même à grande distance. St-Cyprien possède un bureau de bienfaisance dont

les revenus atteignent 2,400 francs. Le service en est confié aux Sœurs de Charité, qui visitent les pauvres à domicile et reçoivent même quelquefois des infirmes dans les bâtiments qu'elles occupent. La construction où s'est réfugiée la justice de paix est tout-à-fait indigne de la ville. Le coteau sur la croupe duquel Saint-Cyprien est assis était couvert de vignes, aujourd'hui presque entièrement perdues; il est couronné de rochers. Les fontaines sont rares, et le manque d'eau se fait sentir dans le bourg. Sur la hauteur, placé de manière à ne pas voir la plaine, est le château de Fages, datant de deux époques différentes. Inhabité et inhabitable, il appartient à Montesquieu; depuis il est passé par mariages à la famille des Taillefer, qui le possède encore. Montluc, remontant la rivière lors des guerres de Religion pour aller à Mirandes, s'arrêta chez sa cousine M^{lle} de Fages, qui, dit-il, dans ses *Commentaires*, le reçut très bien, ainsi que ses troupes. A quatre kilomètres de St-Cyprien, et réuni maintenant à sa commune, après en avoir, avec ses environs, formé une particularité, est le village de Lussas, près duquel existent, sur un tertre en pain de sucre, des ruines dominant toute la contrée et connues sous le nom de Viregogne. A égale distance, dans la direction de l'ouest, sur le bord d'une ancienne route, à la jonction des communes de St-Cyprien, Campagne, Le Coux et Mouzens, on remarque un amas de gros rochers granitiques, assemblés de main d'homme, auprès d'une roche plate de même nature et zébrée de rainures. C'est sans doute un autel druidique ou dolmen. C'est le monument connu sous le nom de Peyrebrune dont j'ai déjà parlé plus haut. St-Cyprien a 2,430 âmes sur 22 kilomètres de superficie. C'est plus de 110 au kilomètre carré; mais le bourg en contient pour sa part 1,800 et la campagne 630 seulement; la population agglomérée représente donc près des trois quarts de tout l'ensemble; celle de la banlieue ne serait guère que de 29 à 30 environ au kilomètre carré.

Le canton de Saint-Cyprien étant un de ceux du Sarladais qui offrent le plus d'intérêt par leur étendue, la variété de leur sol et de leurs produits, de même que par les curiosités qu'ils renferment, je suis heureux de pouvoir en donner la monographie, d'après les notes que je dois à quelques personnes, et surtout à M. de Carbonnier-Marzac. En voici donc le tableau commune par commune. J'en élimine seulement les détails dans lesquels je suis entré en racontant mon passage au milieu du territoire de quelques-unes de ses divisions administratives.

Ce pays, borné par les dépendances des justices de paix de Sarlat, Montignac, Le Bugue, Belvès et Domme, séparé du canton de Sainte-Alvère par la Vézère et de celui de Cadouin par la Dordogne, a une superficie de 20,000 hectares à peu près, et renferme approximativement 12,000 habitants, soit 60 par kilomètre carré, répartis sur 15 communes. Il est traversé du nord-est au sud-ouest par la Vézère, au sud par la Dordogne; et ces deux rivières, navigables l'une et l'autre, se joignent à son extrémité occidentale sur le territoire de St-Chamassy, vis-à-vis et au pied de Limeuil. On y compte de nombreux ruisseaux, dont les deux plus importants sont ceux de la Beüne à Sireuil et Tayac, et de La Roque à Castel et St-Cyprien.

Desservi déjà par le chemin de fer de Paris à Agen, qui a une station aux Eyzies et une autre à sa portée, au Buisson de Cabans, il va l'être par une seconde ligne de même nature allant du Buisson à Sarlat, avec points d'arrêt à St-Cyprien même et à Bézenac (1). Trois routes départementales, celle de Souillac au Buisson, allant de l'est à l'ouest, celle de Périgueux à Cahors, du nord au sud, celle de Brive à Marmande, du nord-est au sud-ouest, le parcourent aussi; de plus, il est

(1) Cette ligne est ouverte depuis 1882.

pourvu de nombreux chemins, soit de grande ou moyenne communication, soit vicinaux ou ruraux, de telle sorte que les voyages y sont maintenant très faciles et que ses chefs-lieux de commune, même les plus élevés, sont accessibles aux voitures.

Le sol y est très accidenté : de belles plaines, riches et très fertiles, s'étendent sur les bords de la Dordogne et de la Vézère. Ailleurs, sont des coteaux couverts de vignes, presque éteintes, malheureusement ; d'autres supportant des bois de chênes ou de châtaigniers et souvent couronnés par des chaînes de rochers. Sur ces hauteurs se trouvent fréquemment des plateaux bien cultivés, donnant les mêmes produits que les plaines, de qualité au moins égale, mais, proportionnellement moins abondants à superficie égale de terrain. Alluvionnaire dans les vallées, avec plus ou moins de consistance, argilo-calcaire dans le haut pays, appelé d'habitude *Le Causse*, le sol s'y prête aux cultures les plus variées. La contrée est essentiellement agricole et la propriété y est très divisée.

On y compte 8,000 hectares en terres labourables, 1,400 en prairies arrosables ; 1,800 étaient en vignes qui n'occupent plus que la moitié de cette étendue. Les taillis, châtaigneraies, pâtis, routes, propriétés bâties, y couvrent le reste. L'agriculture, et surtout son outillage, y font des progrès lents, mais continus. Toutes les charrues y sont munies de versoirs en fer ; les herses (dont quelques-unes encore trop primitives) y sont nombreuses. Le rouleau y a remplacé la latte et le fléau (1) ; les batteuses, soit à manège, soit à vapeur, y font leur apparition ; on y voit quelques faucheuses avec râtaux. La grande faux élimine la faucille pour la coupe des blés. La moissonneuse n'est pas encore em-

(1) Relativement au fléau, ce progrès est-il réellement bien considérable ?

ployée ; il est vrai que les labours, se faisant presque tous à billons, y rendraient son fonctionnement difficile. Mais alors, pourquoi ne pas labourer à plat, ce qui est préférable à peu près toujours ? L'assolement est biennal, et pourrait être utilement modifié. La moitié des terres arables est ensemencée en froment, seigle et méteil, qui tend à disparaître (1). L'autre est consacrée aux fourrages de toute espèce, luzerne, trèfle de Hollande, trèfle incarnat (farouch), vesces, pommes de terre, betteraves, maïs, haricots, fèves, pois et tabac (2), de manière à ce que les fourrages en occupent la plus grande partie. Le rendement du froment y est, en plaine, de 20, en *cause*, de 14 hectolitres à l'hectare. La superficie montagnueuse, dépassant du double au minimum celle des plaines, c'est un rapport moyen de 16 hectolitres à l'hectare pour l'ensemble du canton. Les maïs, pommes de terre, betteraves, sont en majeure partie consommés par le bétail, de même que tous les fourrages. Les raves se sèment dans les chaumes, immédiatement après la moisson. Elles sont entièrement enlevées en mars, et laissent alors le sol parfaitement libre pour les cultures sarclées. On récolte des châtaignes très appréciées, et dont le prix s'élève tous les jours, de manière à donner de vrais profits. Les noix, fort abondantes, sont vivement recherchées pour l'exportation. Elles se vendent de 15 à 18 et 20 fr. l'hectolitre. Le prunier, dit d'Agen, commence à y être cultivé en grand. Ses fruits sont préparés à l'étuve. Les marchands du Lot-et-Garonne viennent les acheter sur place, et les payent le même prix que dans leur département,

(1) En cela, le seigle pour grain devrait l'imiter.

(2) L'entrepôt de Saint-Cyprien en reçoit, environ, 500,000 kilogrammes par an. Cette plante donne en moyenne dans le canton, de 1,500 à 1,400 fr. à l'hectare.

parce que, quoique de qualité inférieure, étant mieux et plus séchés, ils laissent moins de déchet (1).

La culture se fait généralement au moyen de métayers qui finissent par abandonner les vieilles coutumes non justifiées dont la disparition s'impose par les conditions dans lesquelles l'agriculture est actuellement placée. Le propriétaire fournit les terres et prés, les bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires, dont les réparations restent à sa charge ; le cheptel-bétail lui appartient. Le métayer fait les travaux utiles, achète les outils aratoires et, dans la plaine, donne les semences, qui, dans la montagne, sont prélevées sur la pile de blé avant partage. Il paie tous les impôts, 100 œufs par paire de bœufs, et fait tous les charrois indispensables à la maison du maître. Les récoltes et volailles se partagent par moitié ; les bénéfices ou pertes sur le bétail sont dans les mêmes conditions.

En général, chaque domaine ou métairie se compose de deux hectares de prairies naturelles, 13 hectares de terres arables et 50 ares de vignes. Le cheptel-bétail est alors d'habitude, par colonage, de trois paires de bœufs achetés maigres, en moyenne 1,250 francs l'une. Dans la saison des fourrages, mais en dehors du cheptel ordinaire, ce nombre s'accroît de manière à monter parfois à dix têtes. De plus, le dit cheptel comporte en outre, presque régulièrement, 24 moutons, six à huit porcs, une jument, poulinière souvent, le tout représentant une valeur, en bétail maigre, de 5,500 fr. Sauf dans le Causse, où l'on entretient de nombreux trou-

(1) L'infériorité de qualité signalée provient sans doute en grande partie de ce que trop de propriétaires plantent le prunier d'Agen dans les terres froides ou sableuses qui ne lui conviennent pas. Il faut de préférence le placer dans l'argilo-calcaire, qui est son vrai sol, et où son produit est incontestablement supérieur comme bonté.

peaux de brebis, le canton n'élève pas, mais il se livre, avec suite et grand succès, à l'engraissement des bœufs, porcs et bêtes à laine. Les bœufs font seuls, aidés parfois par quelques vaches, le travail de la terre. Ils appartiennent en majorité à la race limousine, croisée avec la garonnaise, mais on en rencontre aussi de la race auvergnate de Salers. Presque toujours, après les semailles d'hiver, ils sont mis à l'engrais et vendus vers le mois d'avril; chaque paire, dans ces conditions, vaut 300 francs à peu près de plus que lors de son acquisition. En été, l'on en achète d'autres en partie gras, et deux ou trois mois après on les revend avec un profit moyen de 150 francs. Les moutons sont acquis en septembre, et vendus en mars avec 10 fr. de bénéfice par tête; ils valent 35 fr. quand on s'en fournit et 45 quand on s'en défait. Ils appartiennent aux variétés du Quercy. Les porcs sont de race périgourdine, croisée avec les petites races anglaises. Achetés en décembre et revendus en octobre ou en novembre, ils montent de 60 ou 80 francs, chiffre d'acquisition, à 180 ou 200 francs pendant les dix ou onze mois qu'on les garde.

Le prix de l'hectare arable en plaine est de 4 à 5,000 francs, suivant la nature du sol; le peu qui s'en afferme vaut de 220 à 250 francs de location. Dans le coteau, la valeur de l'hectare labourable est de 2,500 à 3,500 francs. L'hectare de pré se paye de 6 à 7,000 francs.

On se plaint dans la ^{de valon} contrée, comme du reste presque partout, du manque de bras pour cultiver. Cependant sous ce rapport la contrée est plus favorisée que d'autres, et il est encore facile d'y trouver des métayers, quoique le nombre des familles riches en enfants, voulant se consacrer aux travaux des champs, devienne rare.

Il y a peu de temps, les taillis chênes et châtaigniers donnaient de forts revenus, d'autant plus appréciables qu'ils ne demandaient que de simples frais d'exploitation; mais aujourd'hui, cette source importante de profits baisse sans

cesse et menace de complètement tarir à courte échéance. L'annihilation de l'industrie métallurgique naguère florissante et anéantie par le soi-disant Libre-Echange, rend difficile les ventes du bois à brûler ou à fabriquer du charbon, et d'un autre côté l'anéantissement des vignes par le phylloxera, joint au cerclage en fer des futailles, a fait tomber de 40 0/0 le prix du feuillard.

Le canton a peu d'importance sous le rapport industriel. Autrefois il possédait, aux Eyzies, une magnifique forge, en plein chômage actuellement. Cependant il renferme des fours produisant de bonne chaux hydraulique, s'exportant au loin, des tuileries, des gîtes de kaolin, une minoterie, de très belles carrières de pierre de taille, d'autres de pierres à ciment et des veines de pierres lithographiques.

L'instruction publique y est en progrès par la force des choses, plutôt que par toute autre cause, et chaque commune possède au moins un instituteur. Plusieurs ont en outre une institutrice.

Nous allons, sauf le chef-lieu, dont il a été longuement question plus haut, décrire sommairement chacune de ces divisions municipales :

Castel, commune très près de St-Cyprien, à cent mètres au plus des dernières maisons de cette ville est située partie en plaine, partie dans le Causse. Elle compte 793 habitants ; a titre de succursale et possède instituteur et institutrice ; elle n'a aucune agglomération ^{considérable} importante, mais renferme plusieurs gros villages, dont le plus important est celui de Barau. On y trouve trois églises, toutes isolées et loin des habitations.

La première, entièrement neuve, bâtie à la suite d'un accord, terminant un long litige, pendant entre la famille de Beaumont et la commune, est paroissiale et d'un aspect satisfaisant. Construite sur les plans et sous la direction de M. Dubet, alors architecte départemental, elle se compose

d'une nef avec deux chapelles. On y remarque un autel en marbre et une jolie chaire en bois, avec sculptures. Elle peut contenir environ cinq cents personnes et a été bénite il y a quelques années par M. l'abbé Vannier, délégué par Mgr Dabert, à cet effet. Tout à côté est le presbytère, humide, malsain, cause de désaccord entre l'autorité diocésaine et la municipalité, qui refuse, peut-être faute de revenus, d'y faire les réparations nécessaires. Par suite, on n'y célèbre pas les offices de la paroisse, mais on y fait les baptêmes, les mariages et les enterrements. Le desservant réside à St-Cyprien, où il remplit les fonctions de vicaire. La seconde église, posée sur les rochers qui dominent la plaine, est digne d'attention par l'architecture romane de son sanctuaire; elle avoisine le cimetière, clos de murs. La troisième, au milieu des bois paraît avoir été la chapelle d'un couvent de femmes, dont les ruines sont encore visibles, et qui dépendait du chapitre de Sarlat. Elle est sous l'invocation de la Vierge, et visitée le 8 septembre, par un certain nombre de pèlerins.

C'est dans la partie en plaine de la commune de Castel, et près de la Dordogne, que l'on trouve les eaux minérales de Panassou. Elles forment un étang alimenté par plusieurs sources, fréquentées encore, il y a quelque temps par d'assez nombreux malades, venus pour tâcher de se guérir de la goutte et des rhumatismes. Son réservoir conserve presque toujours la même température, soit 25 degrés environ.

Bézenac, également en plaine et en coteau, dotée d'un desservant et d'un instituteur, compte 380 habitants. C'est une commune petite, mais riche; ses maisons, rangées le long de la hauteur, dominant la vallée de la Dordogne et jouissent d'une vue charmante.

St-Vincent est encore dans la même situation, relativement à la répartition de son territoire. Elle possède un desservant, un instituteur, une institutrice congréganiste; a 572

habitants et deux églises sans caractère. On doit y construire une halte du chemin de fer, du Buisson à Sarlat (1). Il y a cinquante ans environ, on trouva dans cette commune, au lieu dit de Constanty, des bains romains et une magnifique mosaïque. Ces restes curieux ont été malheureusement dispersés. Dans une coupure du coteau, on voit le petit château dit de Panassou, aujourd'hui possédé par Mme Roux, née Pontou. Jadis il appartenait aux La Calprenède. C'est là, dit-on dans le pays, qu'est né l'auteur de ce nom, qui n'est guère connu présentement que grâce à des vers satiriques de Boileau et à quelques phrases élogieuses de Mme de Sévigné (2).

Meyrals est entièrement dans la montagne, avec un vaste plateau, très cultivé, couvert de noyers et traversé par la route-départementale n° 4. Cette commune, avec desservant, instituteur et institutrice, a 734 habitants ; il s'y tient chaque année 12 foires. C'est sur son territoire que se trouve le château de La Roque, au milieu d'un parc de 60 hectares, à 2,500 mètres de St-Cyprien ; il est bâti sur un rocher, commandant l'étroite vallée qui porte son nom et la route départementale n° 15. Il appartenait autrefois à la maison de Beynac et a passé, il y a deux siècles environ, dans celle de Beaumont. Il est aujourd'hui au vicomte et à la vicomtesse Amable de Beaumont, qui possèdent aussi le château de Beynac ; dans quelques vieux titres il est appelé *La Roque Péger*. Pourquoi ? l'on n'en sait rien. Il se compose de deux parties réunies mais distinctes. La première, à l'entrée et au nord, remonte, dit-on, au xiv^e siècle ; elle renferme les restes d'un pont-levis, un ancien corps-de-garde, deux cours

(1) C'est un fait accompli maintenant.

(2) D'après une tradition plus généralement admise, c'est à Toulgouët, près Salignac, que serait le lieu de naissance de cet écrivain.

intérieures, un corps de logis, une tour carrée, une tour ronde très belle et très élevée ; le tout crénelé, avec chemin de ronde, des voûtes cintrées et de nombreux arceaux. On remarque une porte sculptée dans la seconde cour. L'autre partie, tournée vers le sud, et de construction relativement moderne, date du milieu du siècle dernier. Elle n'a de remarquable que sa situation à pic sur le rocher où elle est établie ; des fossés creusés dans le roc, mais n'ayant jamais reçu d'eau, l'entourent des côtés ne regardant pas la vallée. A l'intérieur existe une chapelle dont les murs sont couverts de peintures assez médiocres, représentant des sujets religieux. Un bel escalier en pierre dessert les divers étages.

On voit dans le château de beaux tableaux, dont les principaux sont : les portraits de Louis XV et de Marie Leczinska, à l'époque de leur mariage, peints par Vanloo, et donnés par le Roi à Mgr de Beaumont, archevêque de Paris ; un St-Sébastien, du Guide, une Descente de Croix, de Mignard, tous reconnus originaux et d'une grande valeur. On y remarque aussi, timbré aux armes du prélat, un service de porcelaine que les Jésuites avaient fait exécuter en Chine, et dont ils lui firent hommage. C'est à La Roque qu'est né ce pontife et qu'il a passé le temps de son exil.

La terre dépendant du château est d'une superficie de 350 hectares. Elle comprend un moulin, trois domaines, une réserve, des jardins potagers et une grande étendue de taillis chênes et châtaigniers. Tous les produits du sol du pays y sont cultivés, mais surtout la luzerne, sur un vaste espace. On y obtient de nombreux quintaux de pruneaux d'Agen, qui se vendent avantageusement et beaucoup de noix. L'étroite gorge au-dessous du manoir est très marécageuse, je l'ai constaté déjà, entre les moulins de La Roque et de Caturenne, ce qui occasionne des fièvres paludéennes. Il serait facile, on doit le redire, par un meilleur et plus direct écoulement des eaux, d'enrayer le mal et de rendre le terrain plus fertile.

Des essais tentés dans ce but ont donné les meilleurs résultats. Pourquoi ne pas les poursuivre ? Le phylloxera a détruit toutes les vignes de la propriété. Au milieu des taillis châtaigniers, non loin de la route n° 4, s'élève une montagne dominant tout le pays et connue sous le nom de Le Vertal ; son sommet forme une espèce d'enceinte entourée de fossés autrefois profonds, mais en partie comblés. Quelques-uns ont voulu y voir un poste romain, d'autres, à cause des nombreuses scories qui s'y trouvent, croient y reconnaître une forge gauloise. Dans tous les cas, cette hauteur et les bois qui l'environnent renferment beaucoup de bons minerais de fer qui y étaient autrefois exploités. C'est une dépendance de La Roque. L'église de Meyrals, où fut baptisé Christophe de Beaumont, doit à ce prélat un très beau tabernacle en bois sculpté et doré.

Sirouil, où se joignent les deux vallons marécageux des Beunes, est presque toute boisée, pauvre et d'aspect sauvage. Il y a un desservant et un instituteur. Sur les limites de cette commune, surveillant le parcours de la grande Beune, se trouvent les magnifiques ruines de Commarque, au milieu desquelles jaillit une très haute tour carrée de très belle construction. Les nombreuses démolitions entourant cet ancien château, qui était de trois côtés muni de fossés taillés dans le roc, indiquent un poste important dans les temps anciens.

Tursac, traversée par la Vézère, est en plaines et en coteaux très boisés ; il y a 729 habitants. La paroisse possède une église à coupes nouvellement restaurée, un instituteur et une institutrice ; il s'y tient douze foires par an. En face du bourg, sur un rocher à pic dominant la rivière et très élevé, on remarque, entouré de beaux arbres, le château de Marzac, appartenant à M. le comte de Fleurieu, par suite de son mariage avec Mlle de Carbonnier de Marzac. En remontant la Vézère et non loin du port du Moustier, on aperçoit une ancienne façade de château avec croisillons datant

d'une époque reculée. Les appartements sont formés par divers étages de rochers. C'est le manoir de Regnac, possession également de M. de Fleurieu. Non loin dans un vallon agreste, très étroit et couvert de bois, est la chapelle de Fontpeyrine, sans aucun caractère d'architecture. Elle sert de sépulture aux membres de la famille de Carbonnier de Marzac, à laquelle elle appartient. Cet oratoire, dédié à Notre-Dame, est, le 8 septembre, le but de nombreux pèlerinages, venant de communes éloignées. Tout à côté se voit une fontaine surmontée d'une statue informe de la Sainte-Vierge. C'est au-dessous de Marzac, et près d'un vieux castel en ruines, que se trouve la fameuse grotte de la Madeleine chère aux amis des nuages préhistoriques. Il y a de superbes rochers bordant le cours de l'eau.

Tayac a, dans le cours de cette relation, été déjà l'objet d'une description en détail. Je me contenterai donc, à son sujet, de m'occuper de sa vieille et remarquable église, en résumant ce qu'en ont dit, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique*, MM. de Verneilh et de Castelnau, et du château-grotte des Eyzies. L'église paroissiale, dédiée à saint Martin, est à côté du chemin de fer et à peu de distance de la station. Elle se compose d'une nef accompagnée de deux bas-côtés avec chœur ou sanctuaire à la suite ; le tout formant un rectangle d'environ 24 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur. Il n'y a pas de voûte, mais un simple lambris. De grandes et lourdes archivoltés en arc brisé, mettent en communication la nef avec ses bas-côtés, dont la largeur n'a pas plus de deux mètres. La nef, dépourvue de jours directs, est éclairée seulement par les bas-côtés dont les murs sont percés de baies romanes en plein cintre. Le chœur est exhaussé de quatre marches au-dessus du pavé de la nef. Le portail, à l'ouest, placé dans un avant-corps en saillie, se compose de quatre archivoltés en arc brisé retraitant l'une sur l'autre et pourvues d'orne-

ments d'excellent goût. La plus grande repose sur deux colonnes antiques de marbre gris avec de magnifiques chapiteaux en marbre blanc. Une vieille tradition locale, que d'ailleurs rien ne justifie, prétend qu'elles sont un don de Charlemagne. Des trois autres, la plus petite est découpée en cintres lobés. Toutes ont pour support d'élégantes colonnettes monolithes à chapiteaux tournés et lisses. En arrière de ce portail s'élève un mur rectangulaire ajouré vers son sommet de trois baies romanes en ogive dans l'une desquelles est suspendue une cloche de 1648. Ce mur de façade est assez épais pour qu'on ait pu ménager dans son intérieur un petit escalier droit, d'environ 50 centimètres de largeur. Le mur du chevet, au levant, est épais d'environ 3 mètres et se termine par une terrasse dallée qui constituait ainsi, sur toute la largeur de l'édifice, et à l'une de ses extrémités, une sorte de donjon auquel on accède par un escalier de pierre réservé dans un massif de maçonnerie en saillie sur l'angle sud-est de l'église. Ce massif, à quelques mètres au-dessus du sol, supporte un encorbellement qui sert de cage au prolongement de l'escalier et est percé d'étroites ouvertures à l'extérieur desquelles on remarque de nombreuses marques de balles. Haut de vingt mètres, ce mur du chevet a son parement décoré au levant de quatre hautes arcatures ogivales formant autant d'arcs de décharge sous le parapet de la terrasse et retombant directement sur les minces contre-forts qui leur servent de pieds droits. Les deux fenêtres percées dans ce mur, et qui autrefois éclairaient le chœur, sont très peu relevées au-dessus du sol et pouvaient servir de meurtrières. L'église était ainsi fortifiée sur ses deux façades, orientale et occidentale, et il doit à coup sûr y avoir eu au sommet des murailles de ces deux côtés, notablement plus hautes que la charpente, une plate-forme destinée à recevoir les défenseurs de l'édifice. L'emplacement des hourds est indiqué par la série de trous régulièrement placés au-dessus

du portail. Il y avait sans doute un mode de communication plus facile que les escaliers entre les deux remparts de l'est et de l'ouest. M. de Verneilh se demande si l'on ne pourrait pas admettre une galerie de charpente provisoire que l'on plaçait à l'occasion, que l'on faisait reposer à cet effet sur les piliers de la nef, et qui s'élevant au-dessus des toits, aurait fait communiquer ces deux lignes de défense. Il me semble que cette supposition doit être parfaitement fondée.

Tout auprès de l'église et presque à toucher l'angle sud-est du chœur, existe une belle fontaine dont le bassin a été creusé dans le roc, chose à signaler, car c'est un fait qu'on remarque presque sans exception dans le voisinage immédiat des églises bâties sous le vocable de saint Martin.

Le château des Eyzies est adossé à une falaise qui surplombe extrêmement et présente une espèce de large corniche horizontale. Il a suffi à ses fondateurs d'élever sur le bord de cette corniche des murs verticaux qui vont rejoindre le rocher en surplomb pour créer des abris logeables. A l'entrée, est une tour carrée dans laquelle est percée la porte. Ce fort est construit avec des pierres de taille d'une longueur démesurée. Il date du xvi^e siècle. L'écusson surmontant l'entrée est celui des Baynac, seigneurs du lieu et autres places, et qui figuraient parmi les quatre premiers barons du Périgord.

J'ai mentionné les fameuses grottes. En remontant la Vézère, on remarque, au lieu dit des Tours, sept rochers de grosseurs différentes, mais de formes égales. Ils sont connus sous le nom des Sept-Frères, et leur enceinte passe pour avoir servi de retraite à un farouche brigand, qui fut, il y a cinquante ans, la terreur du pays. Tayac est la résidence d'un desservant, d'un employé des postes, d'un instituteur, d'une institutrice, d'un chef de station du chemin de fer, et d'un garde-pêche. Il y a quatre foires par an.

Audrix, en pleines collines, est la commune la moins impor-

tante du canton. Elle a un instituteur, mais pas de desservant, bien que possédant une église. Elle dépend de St-Chamassy pour le culte. 289 habitants.

St-Chamassy, en plaine et coteau, traversée par le chemin de fer, compte 836 âmes. On y voit les châteaux de La Battut, à la famille de ce nom, de Falgueyrac, aux d'Abzac, et de Pedigal, à M. Archambeaud. On a le projet de restaurer l'église.

Mouzens, partie en plaine, bordée par la Dordogne, partie dans le Causse, a un desservant, un instituteur et une institutrice. 554 habitants (1).

Le Coux a été déjà l'objet de nombreux détails.

Marnac, sur la rive gauche de la Dordogne, est en plaine et en coteau; c'est une petite commune, peuplée de 379 habitants, ayant un instituteur et un curé. Dans la plaine, à Chaudefon, sont des sources alimentant un moulin, et que

(1) C'est dans cette commune que s'élève le château de Monsec que j'ai mentionné plus haut, comme ayant passé presque au-dessous en allant de Lamillal à St-Cyprien. Il occupe, dit-on, l'emplacement d'une ancienne forteresse gauloise. Ses proportions sont amples, son architecture est à la fois sévère et gracieuse. Il est assis sur un plateau couvert de bois touffus et de vignobles, d'où il commande au loin le cours de la Dordogne. Sa chapelle gothique, nouvellement construite, se profile charmante à quelque distance; elle est d'une rare élégance. Bâtie, comme je l'ai dit, sur les plans de M. Nalet, sculptée par M. Grasset, ornée de remarquables vitraux par M. Besseyrias, établi, comme les deux précédents, à Périgueux, elle possède un autel dû à M. Barillier, d'Angers. L'endroit où repose l'effigie de Notre-Dame de Lourde a été décoré par M. Bertoletti. Cet oratoire, plein de distinction, a été béni par M. l'abbé Gouzot, ancien curé de St-Cyprien, alors archidiacre de St-Front de Périgueux, maintenant évêque nommé de Gap. Le vénérable ecclésiastique, enfant du pays, a prononcé à cette occasion une homélie remarquable dans laquelle il a fait ressortir avec tact les mérites des nobles familles des châtelains, le comte et la comtesse de Touchebœuf-Clermont, et glorifié en cet édifice les constructions religieuses consacrées à la prière.

l'on dit purgatives. Le chemin de fer du Buisson à Sarlat traverse son territoire.

Berbiguières, dans la même situation que Marnac, relativement au sol, a également un desservant et un instituteur. Sur son territoire, se dresse un coteau boisé, de forme arrondie, nommé Montaut, le roi de la contrée. Il renferme, dit-on, des pierres lithographiques et à ciment. On y voit le vaste château de M. le marquis de Chévigné. Dans l'enceinte de cet édifice, sont deux voûtes superposées formant cave et grenier.

Allas-de-Berbiguières, toujours sur la rive gauche de la Dordogne, est partagée en val et hauteurs comme les deux précédentes. On y trouve un desservant, un instituteur, une institutrice et 467 habitants. De même que celui de Berbiguières, son territoire avait de magnifiques vignobles avant l'invasion du phylloxéra. L'on y remarque le château de Goudou. L'on croit avoir découvert, autour du bourg, des carrières de très bons ciments.

Telle est la physionomie du canton. Ce qui surprend, c'est l'absence de toute chronique locale, de tout document et de tout titre. Mais, M. l'abbé du Plantier, curé-doyen, a trouvé, tant à la bibliothèque nationale qu'aux archives de Bordeaux, des pièces importantes pour l'histoire de St-Cyprien. On assure qu'il s'en rencontre aussi à Pau. La bibliothèque des moines était importante. Elle a été dispersée lors de la Révolution du siècle dernier, et c'est alors probablement qu'ont été détruits les renseignements qu'elle contenait. Quand on aime beaucoup la science on donne aux livres et manuscrits l'occasion d'éclairer le monde d'une façon éclatante en y mettant le feu. C'est une manière de leur faire projeter au loin une vive lueur. On ne saurait mieux se montrer l'ennemi déterminé de l'obscurantisme.

Nous avons encore une fois parcouru la plaine, passé devant Salibourne, aux riches domaines, et touchons le canton de

Belvès, en traversant le beau pont, peut-être un peu trop étroit, jeté sur la Dordogne à Siorac, où je dis adieu décidément à M. de Laverrie de Vivans, qui a fait construire de 1855 à 1856 cet ouvrage d'art hardi, à sept arches, comme celui de Domme, après que le précédent, bâti par une société bordelaise, eût été emporté par la crue du 25 novembre 1849. La bénédiction de celui d'aujourd'hui, sur lequel on voit une belle statue de la Vierge, placée là comme protectrice de l'important passage, a eu lieu en septembre 1857. Une charte en latin, rédigée par M. de Carsalade, ancien officier d'artillerie, et rédacteur en chef du journal le *Périgord*, fut, à cette époque, déposée dans l'église de Siorac de Belvès, bourg où j'attends le train, et dont je visite le port pour passer le temps.

J'y découvre un brave homme, occupé fort sérieusement à pêcher à la ligne entre deux barques de commerce. Quel est-il ? je l'ignore ; il n'offre rien d'extraordinaire dans ses vêtements, ni dans sa tournure, et cependant un sourire me monte aux lèvres en même temps que j'éprouve un vrai sentiment de tristesse en pensant à un savant, spécialiste distingué, qui venait souvent s'asseoir à la même place, faisant chaque fois un vrai voyage, ne se rebutant pas de ses échecs multipliés, heureux comme un enfant, des rares et maigres prises qu'il faisait de loin en loin. Arraché par une de ces commotions politiques, si fréquentes de nos jours, à la carrière qu'il avait embrassée et dans laquelle il était appelé nécessairement à briller s'il eût pu la poursuivre en paix, il était venu à Périgueux, où il avait trouvé une occupation dans une administration convenant à ses goûts. J'avais souvent l'occasion de le voir dans un des principaux cafés de la ville, où j'allais lire un instant les journaux après déjeuner. J'y remarquais, depuis quelques temps, cet étranger modeste, mais d'un extérieur prévenant, qui se mettait toujours, et le plus souvent seul, à la même

table, décoré, l'air grave, pensif et intelligent, et se livrant presque continuellement, sans mot dire, à des calculs sur des carrés de papier qu'il entassait devant lui, et sur lesquels il traçait, au crayon des figures de géométrie descriptive. Il n'était pas causeur ; je ne suis pas communicatif. Tout ce que je savais de lui, c'était son nom, qu'un voisin me révéla un jour, et qui m'était connu par les découvertes qu'on lui attribuait. Raison de plus pour que je ne l'abordasse pas, sentant trop bien quelle distance existait entre nous deux. Cependant, un moment arriva, je ne sais plus comment, où nous nous trouvâmes en rapport. Je crois bien, mais je n'en jurerais pas, que ce fut à l'occasion d'un concours, où le hasard nous avait réunis l'un et l'autre dans une même commission, pendant les séances de laquelle il parlait peu, s'embrouillait, parce qu'il n'écoutait guère des choses qui ne l'intéressaient pas, et dessinait énormément, toujours des figures mathématiques ou des lignes de projection, à moins que ce ne fût une carpe suspendue à une ligne tenue par un pêcheur heureux.

Or, un matin, il vint à moi l'air vivement désolé. « Est-ce vous, me dit-il, qui avez fait mettre ceci dans le journal ? » Et il me montrait un avis annonçant que la pêche était interdite, chez mes voisins et chez moi. — « Oui, répondis-je, et en voilà la raison : c'est que certains personnages, que je lui désignai, ont été de nuit commettre le long du ruisseau des dégâts considérables, en s'emparant de tous les poissons et écrevisses qu'ils ont pu, à la lueur d'arbres coupés sur nos propriétés et dont ils ont fait un feu de joie. » — Il devint pâle ; les auteurs de ces ébats peu raisonnables étaient des gens qu'il occupait ou du moins qui dépendaient de l'association dont il était un des hauts employés. — « Est-ce possible ? » ajouta-t-il après un moment de réflexion ; et comme je le lui certifiais, il parut aussi surpris qu'affligé. — « Mais, lui dis-je, bien entendu que la prohibition ne vous concerne pas. Vous avez toute liberté d'aller pêcher sur nos domaines ; je vous en donne la permission, bien mieux

je vous en prie au nom de mes voisins et au mien. » — Le lendemain je le trouvai saligne à la main pèchant au grand soleil, par une chaleur atroce. — « Vous voyez bien, me dit-il, que je suis sur le pont, c'est un endroit public. » — « Ce que je vois, c'est que vous allez prendre une insolation, et je n'entends pas que cela vous arrive juste en face de chez moi. » Je le fis monter à la ferme et un instant après, quand la forte chaleur fut passée, je l'installai sous un grand saule, à une place excellente. Il captura trois goujons ! soirée mémorable, et nous revînmes les meilleurs amis du monde. Le jour suivant, en montant en wagon, je le trouvai qui en faisait autant ; il me confia qu'il allait à Siorac pêcher ; il était deux heures de l'après-midi. — « Vous y allez pour plusieurs jours ? » — « Non, je rentre ce soir par le train de cinq heures. » Il avait juste le temps de rester une heure à son exercice favori. Pas de semaine qu'il ne se procurât ce plaisir, dont le poisson ne souffrait guère ; et il me racontait toutes ses infortunes le long de la rivière, vis-à-vis les barbeaux, les brochets et autres habitants de l'onde. Mais il eut une fois un grand triomphe : il prit une perche qui pesait demi-livre et la colporta pendant 48 heures. Au bout de ce temps, elle était pourrie naturellement, et il fallut la jeter, mais tous savaient son succès, et c'était l'important. L'excellent homme ! Il croyait tout le monde honnête et lorsque, par hasard il découvrirait que quelqu'un avait trompé, il en était profondément étonné, humilié pour la nature humaine. — « Croyez-vous, me disait-il, que j'ai eu la preuve qu'un individu sans scrupule a, sciemment, employé de mauvais matériaux. C'est inouï ! » Je me mettais à rire et lui prédisais qu'il en verrait bien d'autres. Cela ne manquait pas d'arriver. Alors il tirait de sa poche un plan de réforme sociale et me le lisait. — « Qu'en pensez vous ? » — « Que c'est admirable, mais avez-vous réfléchi que, pour l'accepter, il faut que l'on soit déjà parfait ? Comment ! vous ne voyez pas que vous commencez

la maison par la toiture ! » — « C'est vrai ! comment faire ? » — « Je n'en sais rien. Peut-être, si l'on ne cherchait pas tant à démolir les principes religieux, cela n'en irait-il pas plus mal. » — « Et la science ! et la science ! il n'y a que cela ! et personne ne sait rien. » — « D'accord, les ignorants ne manquent pas. Mais un peu de morale et de croyance en Dieu, ne nuiraient pas. » — « L'instruction ! l'instruction ! il n'y a que cela ! » — Bien évidemment il croyait en toute sincérité qu'on n'apprenait quoi que ce soit qu'aux écoles spéciales et que, hors d'elles, on était tout au plus capable d'épeler un journal. — « Tenez me dit-il, un soir que nous sortions ensemble, pour faire un tour sur la place. Voyez-vous cette étoile rouge ? » — « Je la vois, quoique je sois myope, mais ce n'est pas une étoile. » — « Qu'est-ce donc ? » — « C'est la planète Mars. » — « Comment ! vous savez cela ! » — Je partis d'un éclat de rire. « Merci ! lui dis-je. Pour qui me prenez-vous, en supposant que je ne sais pas ce qu'un écolier de huitième ne doit pas ignorer ? » — Je lui montrai plusieurs constellations, plus Jupiter et Saturne, et je lui expliquai leur mécanisme. Il n'en revenait pas. — « Vraiment, vraiment ! vous êtes tout à fait savant, où avez-vous appris tout cela ! Je ne l'aurais jamais cru ! » — Nous nous promenâmes jusqu'à minuit, toujours inspectant les astres. Fort heureusement il n'y avait ni puits, ni fossés, sans quoi nous aurions, comme l'astrologue de la Fable, fait une belle chute. — Quarante-huit heures après je le rencontre l'air fatigué, mais heureux néanmoins. — « J'ai passé une bien bonne nuit sur les boulevards, où donc étiez-vous ? » — « Dans mon lit, où je dormais ferme, n'ayant nulle envie de me promener par la fraîcheur qui régnait. » — « Tenez, voilà ce que j'ai fait. » — Il m'exhibe un rouleau qu'il avait en poche. C'était la trajectoire de Mars ! — « Allons, lui dis-je, vous serez toujours le même, vous vous rendrez malade pour cette planète. » — « Si vous saviez combien je suis heureux de faire

tous ces calculs ! » — Je lui parlai de son astre, pour lui faire plaisir et exprimai même mon étonnement de ce que ledit globe n'eût pas de satellite. « D'après la règle des proportions, il devrait en avoir deux plutôt qu'un, ajoutai-je. » — « On les trouvera quelque jour. » (1) — A partir de ce moment je devins le Baruch de ce La Fontaine du savoir. — Il me déclarait avec conviction que j'étais un puits de science ! assertion de nature à surprendre à bon droit, faire rire à mes dépens et qui m'embarrassait fort. Pauvre petit prophète, petit savant, entre tous et prôné par qui possédait tant d'instruction et de talent ! On voit par là combien la moindre teinture d'instruction l'attirait et combien, dans ce cas, la simple apparence le fascinait. Cet entraînement extrême lui a nuï peut-être. Il m'avait pris en amitié, bien que sur des points importants nos opinions différassent grandement. Mais au fond il était respectueux de toutes les convictions sincères et bien loin d'être athée. C'était un cœur franc, honnête, sincère, auquel je portais le plus vif intérêt. Qu'il est fâcheux qu'il n'ait pu suivre sa voie et qu'on l'en ait détourné. Hors d'elle il était dépaycé ; mais quand il pouvait y rentrer, comme on sentait qu'il avait des ailes puissantes pour s'élever haut dans cette direction !

Arrivèrent les jours de désastres. Si l'on avait su le placer au poste que ses études et sa nature le rendaient apte à remplir d'une manière éclatante, on aurait rendu sans doute au pays un véritable service. Mais non ! des amis peu clairvoyants lui imposèrent une tâche lourde en tous temps, alors presque écrasante, même pour un homme rompu depuis longtemps au métier, ferme, connaissant les hommes, fonctions tout à fait en dehors de ses vraies facultés. Il ne fit que passer

(1) Cette découverte vient d'avoir lieu.

dans cette position avec bonne volonté, mais sans éclat, conspué même par une partie de ceux qui lui devaient obéissance, attaqué par eux, se voyant avec surprise qualifié par les émeutiers d'aristocrate, chose qui lui paraissait incompréhensible, a lui le plus inoffensif et le moins autoritaire des chefs. Sauvé avec peine des mains de tristes énergumènes, il rentrait quelques mois après dans la vie privée. Depuis, appelé à des emplois électifs où sa place n'était pas non plus, il y suivit le mot d'ordre de politiciens sans discuter, ne s'occupant guère que des moyens de perfectionner des instruments de mécanique, et il s'est éteint peu après, laissant derrière lui le souvenir d'une terne et fâcheuse nullité dans le rôle qu'on lui avait attribué et pour lequel il n'était pas né, tandis que s'il eût suivi la carrière que ses connaissances et son incontestable valeur lui assignaient, il eût été certainement d'un grand secours au pays, et se serait sans doute illustré. Hélas ! combien, ainsi que cet homme si digne d'intérêt, se perdent pour s'être trompés de route, délaissant celle où leur vocation particulière leur réservait honneur et gloire !

En la personne de M. Maury, Siorac possède un instituteur communal qui, depuis longtemps, a fait ses preuves comme ami de l'agriculture et s'occupe particulièrement de lui conserver le concours précieux, souvent si méconnu, de ses plus utiles auxiliaires, en dehors de nous, les petits oiseaux. Voilà dix-sept ans qu'il les protège de toutes ses forces, c'est-à-dire depuis qu'il est revêtu de l'emploi de professeur primaire. Partout il a fondé, sans jamais être aidé par les communes, et prenant toujours sur son modeste traitement le chiffre des récompenses attribuées dans ce but à ses élèves, une Société protectrice des gracieux défenseurs de nos récoltes. C'est ce qu'il a fait successivement à Nabirat, à Villac, à Condat-sur-Vézère, où lui est venu le premier encouragement de notre association départementale ; enfin à

Siorac-de-Belvès, dont il instruit les enfants depuis le mois de novembre 1873.

Les résultats obtenus par lui, sous ce rapport, sont très satisfaisants, et maintenant il est rare de trouver, dans le territoire municipal, de ces dénicheurs de profession qui n'abondent que trop, malheureusement, à la campagne. Voici sommairement, comment est organisée la ligue qu'il préside et dirige avec soin et succès pour la défense de nos amis ailés et zélés, coalition qui a pour objet également d'améliorer le sort des animaux domestiques et, outre celle des oiseaux, de prendre en main la cause des autres sortes d'alliés qui rendent, à l'état de liberté, des services à l'homme.

La Société se compose des enfants de sept ans au moins et de quatorze ans au plus qui fréquentent l'école. Elle est administrée par un comité formé : 1^o de l'instituteur président ; 2^o de quatre membres actifs, élus pour un an à la majorité des suffrages et rééligibles. Ce bureau dès qu'il est constitué nomme un secrétaire pris dans son sein. Il se réunit une fois par mois de novembre à mars, et quatre fois d'avril à octobre.

Tous les membres affiliés prennent l'engagement d'être sans cesse bons, justes et compatissants pour les animaux domestiques, de ne pas les agacer, tourmenter, ni chercher à les effrayer, de ne jamais assister à des jeux cruels ou douloureux dans lesquels la mort d'êtres innocents est offerte en spectacle de divertissement ; de se constituer les protecteurs des petits oiseaux et d'autres de différentes espèces, de plus grande taille, que l'on persécute par ignorance ou préjugés, tels notamment que les chouettes, hibous, ducs, orfraies, parmi les nocturnes, et de divers diurnes qui rendent aussi de réels et continuels services en détruisant une foule d'ennemis des produits de nos campagnes ; d'en faire autant pour le hérisson, la musaraigne, la chauve-souris, le crapaud, qui dévorent une quantité considérable de larves, d'insectes nuisibles et de limaces ; enfin de ne pas inquiéter la taupe, le plus grand

destructeur connu des vers blancs, ces terribles rongeurs, et qui doit, à ce titre, être respectée.

Pour la protection des nids, le territoire de la commune est divisé en plusieurs sections dont chacune est placée sous la surveillance particulière d'un groupe de membres actifs. Chaque groupe se choisit un chef qui doit assister aux séances de quinzaine du comité. Les chefs indiquent les nids qui ont été reconnus, leur situation, ainsi que le nombre d'œufs ou de petits qu'ils contiennent, si l'on a pu s'en assurer sans troubler le père ou la mère. Ils font aussi connaître à quelle époque les petits ont quitté le nid, prenant la volée. Quand un nid a été détruit ou enlevé par une personne étrangère à l'association, les chefs du groupe en avertissent le président, qui, s'il le juge à propos, signale à l'autorité l'auteur du délit. Si le coupable est un membre actif de la Société, ils lui adressent une admonestation secrète et s'efforcent de le ramener à de meilleurs sentiments. Dans ce cas, l'enlèvement du nid est alors dévoilé au comité avec cette simple mention : L'auteur du fait est un membre de l'association.

Une assemblée générale a lieu à la fin de l'année scolaire. Le président y rend compte des résultats obtenus pendant l'exercice. Le même jour il est procédé à la distribution des récompenses que la Société, dans la limite de ses ressources, peut accorder aux plus méritants de ses membres actifs.

Cette institution bien propre à servir d'exemple à d'autres, et il est à désirer qu'elle le fasse, fonctionne à merveille. Informé par les commissaires de surveillance institués par lui de la récidive d'un enfant déjà noté comme ne s'étant pas conformé aux statuts, le président lui inflige un avertissement, suivi d'une punition, et le petit étourdi ne tarde pas à revenir à résipiscence. De cette manière, et au moyen des encouragements distribués sous forme de prix, M. Maury sauve chaque année plus de 400 nids de la destruction. En outre, afin de faire aimer les oiseaux utiles à ses élèves, il ne

se contente pas de leur énumérer les rongeurs et autres destructeurs dont ces volatiles se nourrissent; il a formé une collection de tous les insectes du Périgord, et dans ses conférences il désigne aux enfants, en les leur montrant, ceux dont chaque espèce d'oiseau fait sa proie, les ravages qu'ils produisent sur telle ou telle récolte et à quelle époque de l'année ces ravages s'exercent. Cet enseignement est devenu pour les écoliers une véritable récréation et cette jeunesse, destructive par nature, est maintenant profondément conservatrice de nos charmants auxiliaires, de ceux même qui avec moins d'élégance de formes et de grâces, ne nous en apportent pas moins un très appréciable concours.

M. Maury, m'assure-t-on, aurait le projet de publier dans le *Journal d'histoire naturelle* de Bordeaux le cours qu'il professe sur cet intéressant et important sujet. Ces leçons, réunies plus tard en volume, formeraient un ouvrage attrayant et des meilleurs à consulter, que son auteur, si cette œuvre avait le succès qu'il faut espérer, serait dans l'intention de faire vendre au profit des veuves et des orphelins des instituteurs du département. Encore une bonne action qu'on lui devrait (1).

(1) Les deux premiers chapitres de ce cours viennent de paraître dans le recueil en question. (Janvier 1884). Ils ont trait aux coléoptères, notamment aux lucanes, et à leur ennemi déclaré, la pie-grièche.

La *Société protectrice des animaux* a décerné dernièrement une médaille d'or à M. Maury qui a reçu de plus, pour la même cause, une prime de 100 francs de M. le ministre de l'agriculture. Plusieurs de ses élèves, ont, sur rapports adressés à la *Société protectrice des animaux*, à Paris, été récompensés par celle-ci.

Enfin, cet instituteur, déjà précédemment lauréat de notre *Société départementale d'Agriculture, sciences et arts de la Dordogne*, a obtenu d'elle, lors du concours départemental tenu dans le courant de septembre 1882, à Sarlat, une médaille d'argent pour sa statistique du canton de Belvès.

J'entends au loin, dans la vallée de la Nause, siffler la locomotive, amenant le train par lequel je vais partir ; mais comme il doit s'arrêter à la station dix minutes, j'ai le temps de me rendre à la gare, après avoir jeté sur le bourg, en passant, un coup d'œil me prouvant qu'il n'est pas sans importance, et de voir le vieux château bâti par le grand-père de M. de Laverrie, que j'ai quitté tout à l'heure. J'arrive juste pour prendre le convoi qui m'amènera vite au Buisson, où nouvelle pause pour débarquer voyageurs et marchandises en destination de la Gironde. Il y a foule d'orphéonistes et instrumentistes en tout genre, allant à un concours à Bordeaux, aux habitants duquel je souhaite, de ce chef, beaucoup de plaisir. Nous nous engageons dans l'angle formé par la jonction de la Vézère et de la Dordogne. La plaine est jolie, mais les rochers ne manquent ni sur la droite ni sur la gauche. La Vézère est toute rouge. Est-ce qu'elle viendrait de faire une mauvaise action en volant quelque côte de mammoth ou quelque crâne d'ours, d'élan ou de renne, aux chercheurs de restes d'animaux des âges passés ? Quelle soit tranquille, je ne la dénoncerai pas. On nous crie à tue-tête : Le Bugue ! Le Bugue ! Les voyageurs s'écarquillent en vain les yeux pour voir cette petite ville ; elle est trop loin de la gare. Aux Eyzies, par exemple, on nous donne le temps de tout examiner à loisir de nos wagons, le courrier de Sarlat étant en retard. Quelques-uns de nos compagnons se hasar- dent même à descendre pour se dégourdir les jambes. L'un d'eux, qui est installé dans le même compartiment que moi, et auquel je montre les rochers, me déclare, en reprenant sa place, que leurs cavernes prouvent par leur contenu que toutes les religions sont fausses, et il commence à ce sujet une dissertation en règle, pour bien établir la vérité de ses assertions ; seulement, comme il avance plusieurs choses contradictoires, je me permets de lui faire remarquer qu'il serait bon qu'il se mit d'accord avec lui-même. Il me fait signe, par des

gestes expressifs, que la trépidation du train ne lui permet pas de m'entendre. Sans paraître y prendre garde, et sans changer de ton, je lui parle de récoltes. Aussitôt, chose étonnante ! quoique le bruit de la ferraille n'ait pas diminué le moins du monde, il recouvre l'ouïe, et nous ne cessons de converser, interrogeant et répondant jusqu'à Périgueux, où nous descendons ; et nous nous quittons en nous donnant une poignée de main, et en souriant l'un et l'autre à la pensée de ce tapage de la locomotive, des vitres et des rails qui ne permet pas de percevoir les arguments qu'on vous oppose et qui vous gênent, mais vous laisse toute facilité de bien saisir et comprendre ce qui ne vous déplaît pas.

Je me prépare à une nouvelle excursion, mais je retarde mon départ de quelques jours, afin de pouvoir assister au concours annoncé de moissonneuses qui vont briguer les prix offerts par notre Société départementale. Il a lieu la semaine suivante avec beaucoup d'entrain et de succès. Voici le récit de ce combat, rédigé par celui de nos collègues chargé d'en rendre compte au nom du jury :

Le 21 juillet 1880, la Commission du concours des faucheuses des 15 et 16 juin dernier, nommée par la Société départementale d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne, s'est de nouveau réunie à l'occasion du concours des moissonneuses. Étaient présents : MM. E. Blanc, ingénieur-civil à Bergerac ; L. de Labrousse, propriétaire-agriculteur à Lisle ; I. de Valbrune, propriétaire-agriculteur, président du Comice agricole de Saint-Astier ; O. Pradier, propriétaire-agriculteur, président du Comice agricole de Vergt ; Albert Gaillard, professeur départemental d'agriculture, président du Comice agricole de Brantôme ; Abel Deauriac, propriétaire-agriculteur à Saint-Astier ; Léon Dariès, directeur de la ferme-école de la Dordogne. Le bureau de la Société s'était fait représenter par MM. le marquis de Fayolle et du

Pavillon, vice-présidents, E. de Lentilhac, secrétaire-général.

Avant de commencer ses opérations, sur la proposition de M. L. de Labrousse, président du dernier concours de faucheuses, déclinant son mandat en faveur de M. Blanc, la commission a invité son ancien président du concours de 1879 à reprendre ses fonctions.

Plusieurs exposants s'étaient fait inscrire. C'étaient :

1^o La maison Pécard, de Nevers, pour une série de machines Hornsby, savoir :

- 1^o Une moissonneuse à deux chevaux et cinq râteaux.
- 2^o id. à deux chevaux et quatre râteaux.
- 3^o id. à un cheval et quatre râteaux.
- 4^o id. combinée à deux chevaux et cinq râteaux.

2^o La Société des usines d'Abilly (Indre-et-Loire), directeur M. A. Renou (ancienne maison Pinet), pour :

- 5^o Une moissonneuse *L'Abilienne*, à cinq râteaux.
- 3^o La maison Waite-Barnell, Huggins et C^{ie}, rue Alibert, 10, à Paris, pour une série de machines, savoir :
- 6^o Une moissonneuse *L'Albion*, à deux chevaux.
- 7^o id. *L'Adriance*, à deux chevaux.
- 8^o id. *Buckeye*, à deux chevaux.
- 9^o id. lieuse, *Mac-Cormick*.

4^o La maison Decker et Mot, boulevard de la Villette, 168, à Paris, ayant pour concessionnaire M. A. Cordelier, à Périgueux, pour une série de machines Johnstou, savoir :

- 10. Une moissonneuse, la *Merveilleuse*, à 2 chevaux.
- 11. Une — — — à un cheval.
- 12. Une — — — *Horvester*, à 2 chevaux.
- 13. Une — — — combinée, à 2 chevaux.

5^o La maison Osborne et C^{ie}, 9, quai de Valmy, à Paris, représentée par M. Reignier, à Périgueux, pour :

- 14. Une moissonneuse combinée, *Wehler*, n^o 6.

Vers midi, la commission s'est transportée dans la plaine du Petit-Change, afin de procéder à l'examen général des

instruments exposés. Les épreuves théoriques ont d'abord commencé. A part l'ensemble des considérations mécaniques dont il est parlé dans le rapport sur le concours de faucheuses, auquel nous renvoyons le lecteur, le jury a cherché surtout la simplicité des organes, leur bon agencement et leur solidité. Les épreuves pratiques commencèrent immédiatement après. Des lots de cinq ares avaient été affectés à chaque machine concourant avec des chevaux dans un terrain très accidenté.

L'impression générale de la commission a été des plus favorables, et elle tient à témoigner son entière satisfaction. Elle a, en conséquence, classé les machines dans l'ordre suivant :

1^{er} prix, médaille d'or et 350 francs, à M. Cordelier, concessionnaire de la maison Decker et Mot, pour sa moissonneuse Johnston, *La Merveilleuse*.

2^{me} prix, médaille d'argent et 250 francs, à M. Renou, directeur des usines d'Abilly, pour sa moissonneuse *L'Abylienne*.

3^{me} prix, médaille d'argent et 100 francs à M. Pécard, de Nevers, pour sa moissonneuse *L'Indispensable*, Hornsby.

4^{me} prix, médaille d'argent et 50 francs, à la maison Waite-Burnell, pour sa moissonneuse *l'Albion*.

5^{me} prix, médaille d'argent et 40 francs, à M. Reignier, pour sa moissonneuse *Osborne n° 8*, Wehler combinée.

Médaille d'or hors classe, à la moissonneuse-lieuse, *McCormick*, de la maison Waite-Burnell, Hugens et C^{ie}, pour son remarquable fonctionnement.

Le Secrétaire de la Commission,
LÉON DARIÈS.

Et maintenant reprenons notre valise de voyage. En route !

Le Juin-Juillet 1880.